

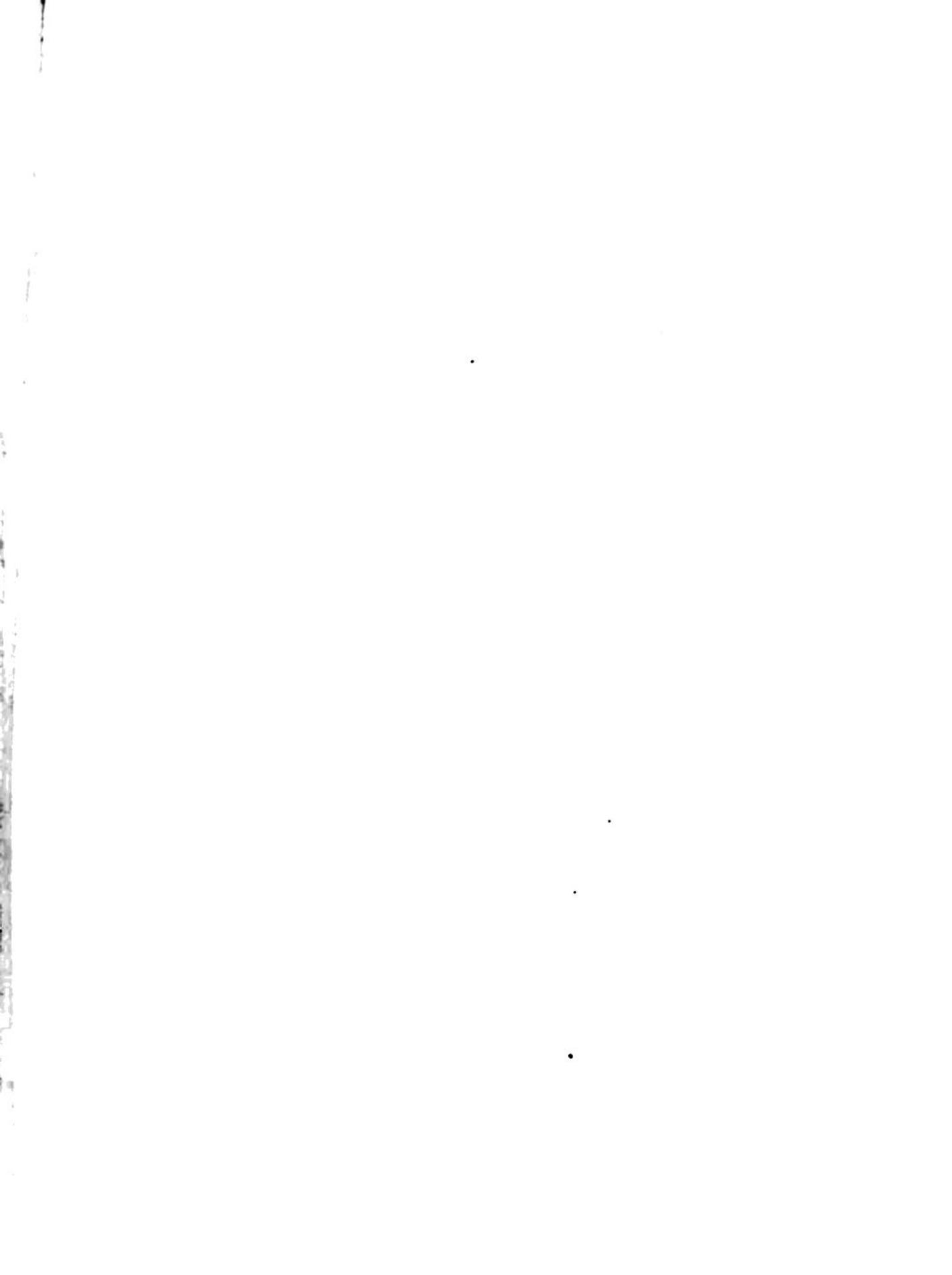
ACADÉMIE
DE
L'ILE DE LA RÉUNION

fondée en 1913



Bulletin 1969-1978

Vol. 24^e



ACADÉMIE

DE

L'ILE DE LA RÉUNION

fondée en 1913



Bulletin 1969-1978

Vol. 24^e



**ACADEMIE
DE L'ILE DE LA REUNION**
—
**REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**

ARRETE

DU 14 MAI 1913

Portant création de l'Académie de l'Île de la Réunion

LE GOUVERNEUR P. I. DE L'ILE DE LA REUNION

Vu l'article 9 du Sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Le Conseil privé entendu :

ARRETE :

ART. 1er. — Il est fondé sous le nom d'Académie de l'Île de la Réunion une institution ayant pour objet l'étude approfondie, méthodique et raisonnée de toutes les questions relatives à l'Histoire, la Géographie, les Sciences Naturelles, la Littérature et les Arts intéressant la Colonie.

ART. 2. — L'Académie de l'Île de la Réunion est placée sous le patronage et haut contrôle du Gouverneur.

ART. 3. — Cette institution a son siège à St-Denis. Elle est composée de 25 membres titulaires dont 15 au moins résident au Chef-lieu de la Colonie, de 25 membres associés et d'un nombre illimité de Membres honoraires et de Membres correspondants.

ART. 4. — Les vingt premiers membres titulaires seront nommés par arrêté du Gouverneur et choisis parmi les personnes qui se recommandent par leurs connaissances des choses de la Réunion ou leurs travaux antérieurs.

ART. 5. — Les membres titulaires appelés au début à compléter l'Académie et dans la suite à remplacer les vacances qui pourraient se produire, soit par suite de décès, soit pour toute autre cause, seront soumis à l'élection de l'Assemblée.

ART. 6. — Les Membres associés sont élus par l'Académie et choisis parmi les personnes qui auront acquis des titres à la suite d'études ou mémoires présentés à cette société.

ART. 7. — Le titre de Membre honoraire est décerné par l'Académie en hommage à des savants s'intéressant à ses travaux ou à d'autres personnes en reconnaissance de services exceptionnels.

ART. 8. — La qualité de Membre correspondant peut être octroyée par l'Académie à toute personne, qui, s'intéressant à ses travaux, consentirait, le cas échéant, à rechercher sur place les renseignements ou documents qui pourront être demandés dans l'intérêt des études poursuivies.

ART. 9. — L'Académie choisit dans son sein un Président, un Vice-Président et un Secrétaire Général. Elle élabore son règlement intérieur qui est soumis à l'approbation du Gouverneur ainsi que toutes les modifications qu'elle jugerait utiles d'y apporter dans la suite.

ART. 10. — Le Muséum, le Jardin colonial, le Musée Léon Dierx, la Bibliothèque coloniale, les Archives historiques de la colonie sont placés sous le patronage de l'Académie, sans préjudice des attributions conférées aux différentes organisations qui s'y rapportent.

ART. 11. — L'Académie est autorisée à recevoir tous dons en nature qui auront préalablement reçu l'approbation du Gouverneur.

ART. 12. — Un bulletin annuel publiera les comptes-rendus des séances, fera connaître les travaux de l'Académie ainsi que tout ou partie des communications, mémoires, études qui lui auront été transmis et dont la publication aura été jugée utile.

ART. 13. — Un local sera mis par la Colonie à la disposition de l'Académie. Une subvention, dont le montant sera fixé chaque année par le Conseil Général, lui sera allouée afin de lui permettre de constituer des archives, et de faire l'acquisition de

tous documents, ouvrages, manuscrits, etc., dont l'intérêt justifierait la possession, et enfin de faire imprimer le bulletin annuel prévu à l'article 12.

ART. 14. — Le présent arrêté enregistré et publié au Journal et Bulletins Officiels de la Colonie.

Saint-Denis, le 14 Mai 1913
H. GARBIT



**ACADEMIE
DE L'ILE DE LA REUNION**

Liste des membres arrêtée au 30 juin 1978

TITULAIRES DES FAUTEUILS

1. Robert CHAUDENSON, Centre Universitaire, 97400 SAINT-DENIS
2. Madame Louis MAS, 2 Rue Pasteur, 97400 SAINT-DENIS
3. Madame Luc DUPONT, Vallée, 97410 SAINT-PIERRE
4. Jean-Marc MIGUET, O.N.F., 97400 SAINT-DENIS
5. Jean MAS, Rue de Paris, 97400 SAINT-DENIS
6. Roger SERVEAUX, Le Grand Pourpier, 97460 SAINT-PAUL
7. Gabriel GERARD, BUMIDOM, 97400 SAINT-DENIS
8. Claude WANQUET, Centre Universitaire, 97400 SAINT-DENIS
9. Madame Jeanne ANDRE, 83 Rue Paul Hermann, TAM-PON
10. Serge YCARD, 78 Rue Jean Chatel, 97400 SAINT-DENIS
11. Maxime RIVIERE, Bel Air, 97441 SAINTE-SUZANNE
12. André ROLE, 20 Route Nationale, B.P. 7, 97470 SAINT-BENOIT
13. Paul GUEZE, Ets de la Hogue et Guézé, B.P. 1, 97400 SAINT-DENIS
14. Donald d'EMMEREZ DE CHARMOY, Domenjod, SAINTE-CLOTILDE
15. Eugène MASSINOT, 102 Rue Général de Gaulle, SAINT-GILLES-LES-BAINS
16. Armand BARAU, Bois-Rouge, CAMBUSTON
17. Madame Yves LAPIERRE, 48 Rue Jules Auber, 97400 SAINT-DENIS
18. Harry GRUCHET, Muséum d'Histoire Naturelle, 97400 SAINT-DENIS
19. Mgr CLERET DE LANGAVANT, Colline du Rosaire, Providence, 97400 SAINT-DENIS
20. Emile HUGOT, Rue Ste-Anne, 97400 SAINT-DENIS

21. Thérésien CADET, Route Nationale, 97490 SAINTE-CLOTILDE
22. Yves DROUHET, 19 Rue de la Digue, 97400 SAINT-DENIS
23. Henri CORNU, 99 Rue Juliette Dodu, 97400 SAINT-DENIS
24. Jean VINSON, 55 Rue de Paris, 97400 SAINT-DENIS
25. Marcel VAUTHIER, Rue Ste-Anne, 97400 SAINT-DENIS

MEMBRES ASSOCIES

Gérard FAURE, Centre Universitaire, 97400 SAINT-DENIS
 Lucien MONTAGGIONI, Centre Universitaire, 97400 SAINT-DENIS
 Mme Rosaire BOSSE, 4 Rue Neuve, 97400 SAINT-DENIS
 Alain FERRERE, 463 SIDR CHAUDRON, 97490 SAINTE-CLOTILDE
 Michel CHABIN, Archives Départementales, 97490 SAINTE-CLOTILDE.

MEMBRES CORRESPONDANTS

Benjamin CAZEMAGE, 15 Rue de la Postelle, 30000 NIMES
 Léon de FORGES de PARNY, Rue du Chantre, 40999 OEY-RELUY
 Camille de RAUVILLE, Bibliothèque Carnégie, CUREPIPE (MAURICE)
 Auguste TOUSSAINT, Forest side, CUREPIPE (MAURICE)
 Jean URRUTY, ROSE-HILL (MAURICE)
 Christian MERLE, CUREPIPE (MAURICE).

BUREAU DE L'ACADEMIE

PRESIDENT	: Paul GUÉZE
VICE-PRESIDENT	: D ^r André ROLE,
SECRETAIRE	: Gabriel GÉRARD,
TRESORIER	: Yves DROUHET.

AVANT-PROPOS

Après une interruption de dix ans, l'Académie de la Réunion est heureuse de reprendre la publication de son bulletin. Son dernier bulletin, 1967-1968, 23ème volume, avait été imprimé en 1970. Son activité fut ensuite mobilisée, et ses finances épuisées, en 1972-1973, par l'organisation du colloque Commerson, dont les actes furent publiés en 1974 dans un numéro spécial des cahiers du Centre Universitaire de la Réunion.

Puis l'Académie perdit sa subvention du Conseil Général et déplora la grave maladie de son président : son activité s'endormit doucement. Elle vient heureusement de se réveiller et de retrouver sa subvention. Grâce au Conseil Général, elle peut donc publier aujourd'hui ce 24ème volume, volume de transition qui permet à quelques intéressantes communications de sortir des tiroirs où elles demeuraient ensevelies.



SOMMAIRE

Cent ans plus tard... un problème d'actualité, par Paul GUEZE, Président de l'Académie.	P. 13
La Réforme monétaire internationale de 1873 et ses conséquences pour la Réunion, par Christian MERLE, Membre correspondant	P. 15
La Réunion de 1851 vue par un Anglais, par René MAYDELL-LEGRAS, ancien Vice-président de l'Académie	P. 23
L'histoire des oiseaux de la Réunion du Dodo à nos jours, par Armand BARAU Membre titulaire	P. 41
Données récentes sur l'origine, l'âge et la structure géologiques de l'île de la Réunion, par Thérésien CADET, Membre titulaire	P. 73
L'Hôtel de la Préfecture, origine et évolution du bâtiment, par Michel CHABIN, Membre associé.	P. 89
Les contes de Pierre GERARD, ancien Secrétaire de l'Académie :	P. 109
— Coupe de l'eau !	P. 111
— La leçon d'histoire.	P. 129

CENT ANS PLUS TARD UN PROBLEME D'ACTUALITE

**Par
Paul GUEZE
Président de l'Académie**

1873... Une année capitale en Europe. Les pays à l'industrie naissante décident alors d'abandonner le système du bimétallisme, selon lequel la valeur de change de la monnaie nationale était fixée sur la base d'un poids fixe d'or et d'argent, pour adopter le système du monométallisme - or qui, lui-même, disparut à Bretton Woods en 1946.

En 1873, il fallait de nombreux mois pour aller à la Réunion et les décisions de cet ordre qui étaient prises en Métropole voyaient parfois leurs conséquences ne toucher la Réunion que quelques années après leur adoption. Aussi, ce n'est qu'en 1879 que la réforme monétaire y fut appliquée. Les conséquences de celle-ci furent catastrophiques. Exprimé en monnaie argent à l'intérieur de la Réunion, le prix des produits du pays (sucre, vanille, huiles essentielles) chuta à la suite de la dévaluation imposée à la monnaie réunionnaise par l'adoption en Métropole d'une monnaie basée sur l'or, et le pouvoir d'achat des producteurs réunionnais accusa une baisse importante, entraînant la ruine d'un nombre considérable d'entre eux, et, par la suite, celle du Crédit Foncier qui avait racheté les terres des producteurs endettés auprès de lui.

Présentée à l'Académie de la Réunion, l'étude que nous publions retrace l'historique de ces événements et analyse la crise que connut l'économie réunionnaise vers les années 1880, et dont certaines conséquences ont continué à influencer notre économie jusqu'à nos jours.

Le grand mérite de l'auteur, M. Christian MERLE, est d'avoir, grâce aux connaissances modernes que nous avons à l'heure actuelle des facteurs économiques, donné des explications lumineuses sur l'enchaînement logique des mesures prises au hasard par les dirigeants de l'époque, dont la bonne volonté

ne pouvait remplacer leur ignorance de lois économiques découvertes beaucoup plus tard, et de leurs conséquences plus ou moins catastrophiques à moyen et long termes ; à l'époque, personne n'avait compris l'enchaînement des faits.

Enfin, rien n'étant nouveau sous le soleil, on s'aperçoit que certains inconvénients actuels (prix de revient élevés et salaires élevés de la fonction publique) existaient déjà il y a cent ans quand ce n'est pas deux cents ans. C'est une belle leçon d'humilité pour nos technocrates modernes.

Bravo à l'auteur et merci à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'avoir publié une étude qui devrait intéresser tous les spécialistes de l'économie du Département.



LA REFORME MONETAIRE INTERNATIONALE DE 1873 ET SES CONSEQUENCES POUR LA REUNION

par Christian MERLE

Les systèmes monétaires qui ont existé au XIXème siècle dans le monde se résument à trois :

– Le système de l'étalon-or, en vertu duquel la valeur de l'unité monétaire choisie était définie par un poids fixe du métal jaune. Avant 1873, ce système concernait 81 millions d'habitants, en Angleterre, Scandinavie, Australie et au Brésil notamment.

Le système de l'étalon-argent, selon lequel le métal de référence était uniquement l'argent et qui touchait alors 837 millions d'habitants (Russie, Inde, Chine, Autriche par exemple).

Le bimétallisme, système qui admettait la double référence monétaire à l'or et à l'argent. En 1872, 310 millions d'habitants vivaient sous le régime du bimétallisme, notamment en France, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Hollande et en Turquie.

Ainsi donc, à cette époque, 7 % seulement des habitants de la planète connaissaient le système de l'étalon-or, 60 % celui de l'argent et 25 % le bimétallisme.

Sous le Ministère de M. BISMARCK, l'Allemagne, jalouse de la puissance monétaire économique et commerciale de l'Angleterre, et croyant que cette puissance était liée à son système monétaire, copia les Anglais et démonétisa l'argent chez elle. Elle ne voulut payer ou recevoir que de l'or.

La France crut qu'il y avait là une attaque dirigée contre elle par sa rivale et crut voir se dessiner un Sedan monétaire après le Sedan militaire dont elle fut victime. Prise de panique, la France copia donc l'Allemagne dans son régime monétaire. En 1873, l'argent fut donc démonétisé sur tout le territoire français (sauf à l'île de la Réunion qui, elle, pourtant colonie française, était non pas bimétalliste mais monométalliste - argent).

Ne voulant servir d'exutoire à l'argent français, l'Allemagne arrêta de convertir sa monnaie d'argent en or.

Les autres peuples bimétallistes suivirent l'exemple de l'Allemagne et de la France et décidèrent que leurs hôtels de monnaie ne frapperaient plus de pièces d'argent.

On assista alors à une panique mondiale. La masse d'argent démonétisée par les pays bimétallistes représentait à peu près 32 000 tonnes d'argent pur qu'il fallait normalement convertir en pièces d'or. Mais où trouver les quelques 2 065 tonnes d'or requises - soit près de quatre années de production mondiale de ce métal - puisque l'argent valait alors environ quinze fois moins cher que l'or ?

En France, en Belgique, en Grande-Bretagne, on nomma de nombreuses commissions qui, après enquêtes et délibérations, ne proposèrent, selon le mot de Léon SAY, *«que des baumes, au lieu de prescrire des remèdes curatifs»*.

Avant 1873, il n'y avait que 81 millions d'habitants qui ne voulaient payer et recevoir qu'en or. Après la réforme, il y en eut 391 millions, soit le quintuple, qui avaient les mêmes exigences et qui prétendaient trouver ce que réclamaient leurs échanges commerciaux dans le même stock d'or qui existait à cette époque et qui était à peine suffisant au développement de leurs transactions.

Il résulta de cette réforme une grave crise qui trouve son explication dans les lois les plus élémentaires de l'offre et de la demande. L'or, métal alors fort rare mais très demandé, vit sa valeur s'accroître rapidement, alors que l'argent, dont on voulait de moins en moins, perdit au contraire de sa valeur. Les pays qui devaient payer l'or avec de l'argent supportaient une note de plus en plus élevée, atteignant parfois vingt à vingt-deux fois le poids du métal argent pour une valeur équivalente d'or.

La France, qui adopta en 1873 le régime de l'étalon-or aux dépens de celui du bimétallisme or-argent, dut instaurer, pour faire face à ces nouvelles hausses du prix de l'or, un système

équivalent au double marché de l'or actuel, qu'elle appliqua à la monnaie basée sur l'argent : la valeur de la monnaie argent qu'elle devait liquider resta fixée sur la base d'un rapport de 1 pour 15 par rapport à l'or, alors que les créances engagées sur l'argent qu'elle possédait à l'égard de pays étrangers devaient être payées en or sur le nouveau rapport de 1 pour 22.

La réforme de 1873 mit six années pour toucher la Réunion où elle fut appliquée en 1879.

A cette époque, la roupie et le kreutzer (monnaie autrichienne rachetée, puis importée à la Réunion par M. de K/VEGUEN) avaient cours dans la colonie française et, bien que le franc argent y fût peu ou pas utilisé, c'est le système de l'étalon-argent qui y existait.

Ainsi, par exemple, les contrats passés avec l'extérieur y étaient rédigés en francs, mais les paiements à la Réunion étaient effectués en roupies et kreutzers, à poids égal de franc-argent.

La réforme de 1873 eut donc pour la Réunion deux conséquences extrêmement importantes :

1) La Réunion vit sa monnaie, basée sur l'argent, subir une dévaluation par rapport à la monnaie métropolitaine, désormais basée sur l'or.

Si l'on raisonne dans l'abstrait, on est alors tenté de conclure, selon la théorie du change, que les produits réunionnais exportés furent vendus, en monnaie argent, meilleur marché qu'auparavant, donc plus facilement. C'est oublier que, parallèlement à la dévaluation de la monnaie argent réunionnaise les monnaies argent des pays concurrents de la Réunion furent également dévaluées par rapport à celles des pays importateurs à monnaie or. Et de fait, la plupart des pays producteurs de sucre dans le monde étaient des pays à régime d'étalon-argent. Leurs produits restaient donc concurrentiels des produits réunionnais.

Par ailleurs, la Réunion importait déjà beaucoup et toutes les denrées importées s'y vendirent en kreutzers ou roupies,

désormais plus cher, imposant à la Réunion une situation fortement inflationniste.

Et les créances dues par les Réunionnais en Métropole, rédigées en francs mais payées en kreutzers ou en roupies, furent donc augmentées pour couvrir la dévaluation.

2) Enfin, les fonctionnaires qui, jusqu'alors, viraient une partie de leur solde sur un compte en Métropole, subirent sur ces virements la dévaluation appliquée à la monnaie gagée sur l'argent. Et non seulement leur pouvoir d'achat fut réduit en Métropole, mais également à la Réunion, puisqu'ils continuaient à être payés en monnaie argent.

Six années plus tard, lorsque l'argent fut démonétisé à la Réunion, les contractuels, les fonctionnaires et les engagés indiens ou cafres furent payés non plus en kreutzers ou en roupies, mais en francs-argent rattachés au système monométalliste-or français, et leur pouvoir d'achat en fut augmenté de 35 %, le franc-argent valant alors 35 % de plus que ces monnaies réunionnaises. De fait, à titre égal d'argent pur, les monnaies argent des pays bimétallistes qui avaient suspendu la frappe libre de l'argent avaient une valeur marchande internationale supérieure à celle des monnaies des peuples monométallistes - argent. Cette valeur était restée égale à celle qu'elle avait avant 1873, puisque, par le biais du double taux de change de l'argent, ces monnaies argent pouvaient toujours être échangées dans leur pays d'émission contre de l'or, dans le rapport de 15 à 1.

Le traitement du fonctionnaire restant fixe, mais étant désormais exprimé en franc-argent, fut valorisé de 35 %. Celui qui, en 1878, avait touché 1 000 francs que le Trésor lui payait alors en roupies ou kreutzers, gagnait désormais 1 000 francs-argent qui valaient 35 % de plus. De même, pour l'engagé indien ou cafre.

Or, parallèlement, non seulement les produits réunionnais et surtout le sucre restaient fortement concurrencés par ceux des pays monométallistes - argent, mais aussi la situation précaire des agriculteurs réunionnais devait encore se dégrader par rapport à celle des fonctionnaires ou engagés, parce que les agriculteurs continuèrent à être payés en roupies ou en kreutzers.

De plus, les produits importés étant désormais plus chers, les charges des producteurs réunionnais s'accrurent, tandis que les prix de leurs produits durent s'aligner sur ceux des produits du monde monométalliste - argent, gros producteur de sucre. Dès après la réforme de 1873, le cours du sucre chuta d'environ 35 % représentant le taux de la dévaluation du kreutzer. Après 1879, le produit national brut de la Réunion subit la même moins-value.

M. COCKE, Président de la Chambre de Commerce de Liverpool, disait : *«Le déclin de la valeur de la roupie milite contre notre commerce. Un exemple : un Indien consigne son blé chez moi pour être vendu en Angleterre. Il envoie sa facture qui est de dix roupies, le change étant à deux shillings, cela fait vingt shillings. Mais lorsque la roupie ne vaudra plus que un shilling et demi après la démonétisation de l'argent, il me suffira de vendre le blé indien à 15 shillings pour envoyer à mon fournisseur indien ses dix roupies. Que fait le vendeur de blé anglais ? Il dit au cultivateur anglais que pour vendre son blé, il n'aura plus que 15 shillings. Que fait le cultivateur anglais ? Il fait venir son ouvrier agricole et exerce sur lui la même pression qu'il vient de subir. Le malheureux ouvrier rentre chez lui et jette les yeux autour de lui pour voir à qui, à son tour, appliquer l'étau dans lequel il est pris, et il l'applique à lui-même et à sa famille, car l'étau ne peut plus se soumettre, l'ouvrier ne trouvant personne sur qui économiser».*

La réforme monétaire appliquée à la Réunion en 1879 fit couler beaucoup d'encre. M. VERMEIL, Directeur de la Banque de l'île de la Réunion, défendait la réforme tandis que la Chambre de Commerce ainsi que M. DEJEAN de LA BATIE, rédacteur du journal «La Vérité» attaquaient la réforme.

Le propriétaire réunionnais ayant un domaine cultivé en cannes à sucre, vendant son sucre en kreutzers ou roupies à 35 % moins cher et ne pouvant réviser le salaire des engagés contractuels, eut donc à réduire le salaire de ses autres employés réunionnais qui, eux, n'étaient pas liés par contrat. Cela provoqua une crise sociale très aigüe.

Les fonctionnaires, les porteurs d'annuités, les rentiers sur

l'Etat s'enrichirent aux dépens de ceux qui vivaient par l'industrie. Les engagés furent les seuls, qui vivaient par l'industrie, à bénéficier de la réforme, tandis que le laboureur réunionnais vit sa solde réduite ou son emploi supprimé. Ce fut le début de la disproportion des salaires entre la fonction publique et le secteur privé.

Quant aux budgets des communes, de 1879 à 1889, ils n'ont cessé de grossir chaque année, alors que le contraire aurait dû se produire après la réforme. En effet, en remplaçant une monnaie dépréciée par la monnaie de la Métropole les budgets, pour rester les mêmes, auraient dû subir une diminution proportionnelle à la revalorisation de la monnaie. Le budget de la colonie a aussi suivi cette courbe ascendante jusqu'en 1887, où de peur du déficit, le Conseil Général a réagi et, d'un coup, a réalisé 600 000 francs d'économie.

Nous vous proposons quelques chiffres extraits de l'«*Annuaire de l'Ile de la Réunion*» de 1902 :

EXPORTATIONS

Sucre	1878	40 380 tonnes
	1879	24 640 tonnes
	1880	20 813 tonnes

Malheureusement, la valeur n'est pas mentionnée. Cette baisse de production fut le résultat combiné de la chute de prix du sucre sur le marché mondial et de la maladie de la canne.

Vanille	1879	13 627 kg pour une valeur de 1 604 308 frs, soit 118 frs le kg
	1880	18 838 kg pour une valeur de 436 408 frs, soit 20 frs le kg.
	1881	29 806 kg pour une valeur de 503 016 frs, soit 17 frs le kg.

Café	1879	466 101 kg
			pour une valeur de 840 673 frs soit 1,80 fr le kg.
	1880	340 276 kg
			pour une valeur de 569 813 frs soit 1,75 fr le kg.

Mais pour une valeur constante à la Réunion en kreutzers ou en roupies.

CONCLUSION

Après la réforme opérée en 1879, de nombreux rentiers qui habitaient la Métropole mais possédaient des terres à la Réunion, virent leurs avoirs subir une moins-value. Pressentant une crise sociale, agricole et économique, ils firent virer leurs capitaux en Métropole... La saignée fut telle, pour l'économie réunionnaise, que le 13 février 1893 le gouverneur de l'époque édictait un arrêté interdisant l'exportation de la monnaie de billon.

Les producteurs réunionnais, eux, pour faire face aux échéances nouvelles et accrues, s'endettaient auprès du Crédit Foncier. Ce dernier, à son tour, ne pouvant obtenir le paiement de ses créances, obtint par contre l'expropriation à bon compte de ses débiteurs, et se retrouva propriétaire de vingt-six domaines sucriers dans la colonie, contrôlant ainsi 1/3 des terres agricoles de la Réunion. Cadeau empoisonné... M. DUREAU de VAULCOMTE eut alors l'occasion de dire : *«Le Crédit Foncier à Bourbon est un être bicéphale. Ici Société financière, là Société immobilière, agricole, industrielle et commerciale. Or la néfaste transaction a été conclue avec la Société financière seule. La Société agricole, industrielle et commerciale est restée étrangère à cet acte. Aussi longtemps que, dans ce pays, le Crédit Foncier possèdera un pouce de terre ou une créance d'un franc, il y aura entre les agriculteurs de la colonie et lui une opposition d'intérêts fatale et irréductible».*

C'est ainsi que la réforme de 1873 qui causa, quelques années plus tard, la perte de nombreux producteurs réunionnais, fut à l'origine de celle du Crédit Foncier.

De même, quelques grands sucriers mauriciens achetèrent à bon marché un autre tiers des terres agricoles réunionnaises appartenant à des producteurs également en difficulté.

L'agriculture réunionnaise mettra des décennies pour se remettre de cette crise, déclenchée, on le comprendra malheureusement trop tard, par la réforme monétaire internationale de 1873. Cent ans plus tard... un problème d'actualité ?



LA REUNION DE 1851 VUE PAR UN ANGLAIS

Par
René MAYDELL LEGRAS
Vice-président de l'Académie

Certaines personnes ayant manifesté le désir d'entendre parler de la vie à la Réunion au cours du siècle dernier, j'ai pensé à un livre du Dr Monat, médecin de l'Armée des Indes, intitulé : *«Rough Notes of a Trip to Reunion - 1851»* que j'avais dans ma bibliothèque. Cet ouvrage que je suis le seul à posséder ici n'est pas inconnu dans les pays de langue anglaise, et l'écrivain sud-africain Bulpin le cite dans sa bibliographie des *«Iles dans une mer oubliée»*. Le livre du Dr Monat contient outre le récit de son séjour à la Réunion, un chapitre ayant pour titre *«Statistiques de la Réunion»* et une note sur les travailleurs indiens à la Réunion.

Je me contenterai en raison de l'heure de ne vous parler que de son séjour où il est question de la vie à Bourbon à cette époque. J'ai fait une traduction de bien des passages, mais ne vous attendez pas à ce qu'elle soit un chef d'œuvre des lettres françaises.

Des «rough notes» de l'auteur, je ne produis qu'une «rough translation» voulant vous donner l'impression que c'est un anglais qui s'exprime en français.

Mais comment le Dr Monat a-t-il eu l'idée de venir en notre île ? Je lui laisse la parole :

En Décembre 1850 une maladie soudaine et grave m'obligea à chercher un changement temporaire de climat, avec arrêt de travail, après un séjour presque ininterrompu de plus de dix ans dans le Bas Bengale. J'étais quelque peu embarrassé quant à la direction qui me serait la meilleure pour rechercher un complet rétablissement dans l'espace de temps le plus court.

Mes prédilections personnelles étaient en faveur des îles dans la partie sud de l'Océan Indien. Mais voulant me renseigner, il me fut extrêmement difficile de trouver une information

pour me guider dans le choix d'un sanatorium. D'autres peuvent éprouver la même difficulté et comme je n'ai pas seulement regagné la santé et la force mais tiré un montant considérable de plaisir et de divertissement de mon séjour, je me suis aventuré à publier une partie de mes notes pour l'information de ceux qui seraient intéressés de la même façon.

Il n'est pas, je crois, généralement connu qu'il existe dans la petite île de Bourbon, à quelques jours de voyage de Calcutta, un des climats les plus agréables et les plus sains dans le monde entier, un paysage grandiose et beau, et des eaux minérales d'une qualité et d'une efficacité rares.

Maurice étant une possession coloniale britannique et ayant des rapports constants avec l'Inde est beaucoup mieux connue mais si on les compare peu se rendent compte des avantages de Bourbon comme une station pour les malades de l'Inde.

Le Dr Monat arrive de l'Inde à Maurice. Il passe quelque temps à Port-Louis, à guetter - c'est lui qui le dit - les jolies filles passant au coin de la place d'Armes, à admirer l'animation de la ville, l'énergie et l'esprit de cette population mêlée, les nombreux magasins et aussi le marché que beaucoup d'entre vous connaissent et en lequel il trouve un contraste frappant avec les bazars sales, bruyants et désordonnés de Calcutta. Il garde d'ailleurs une excellente impression de Port-Louis. *«En réalité, dit-il, je n'ai jamais vu une ville de grande activité ou présentant sur une si petite échelle un montant si grand d'une activité qui se porte bien».*

Mais il est attiré par une affiche qui annonce le départ prochain pour la Réunion de deux navires, la goëlette l'«Eglé», commandée par M. Leclair, un officier de la marine républicaine, qui vient chercher le courrier transporté par la *Peninsular and Oriental Company*, et le «Prince Albert», un vapeur à roues.

Ses amis, comme lui, sont tentés par le voyage, mais lui seul s'embarque sur le «Prince Albert», les autres préférant l'«Eglé». Le lendemain à midi l'on pouvait voir le phare de Ste-Suzanne et à partir de ce moment *«les configurations parti-*

culières du paysage vinrent en vue, jusqu'à ce qu'à la fin ils formèrent un magnifique panorama d'une côte cultivée sur une grande hauteur, marqué par intervalles de jolies habitations et des hautes cheminées des sucreries, avec à l'arrière une rangée élevée de montagnes entrecoupées dans chaque direction par des ravines tourmentées, inégales, sombres et escarpées. A une assez grande distance vers le nord, apparaissait un fin réseau de mâts; indiquant la position de la rade de Saint-Denis».

Le «*Prince Albert*» mouilla entre 4 et 5 heures de l'après-midi, ayant dû remorquer l'«*Eglé*» qui était en panne faute de vent. Il décrit la vue de Saint-Denis que l'on a du navire et débarque sur le pont du Barchois, le même que l'on a connu jusqu'en 1948 où il fut démoli par le cyclone de janvier. «*Immédiatement en mettant le pied sur le plancher du pont, les évidences d'être sur une terre étrangère se présentèrent d'elles-mêmes et je me rappelai avec force ma première visite en France il y a vingt et un ans de cela. Il y avait les mêmes douaniers, habillés de vert, barbus et armés, comme si le temps s'était arrêté et qu'aucun changement n'avait passé sur la figure de la belle France. Il y avait les robustes gendarmes et les fantassins vêtus de bleu avec leurs longs mousquetons aux canons brillants, leur démarche nonchalante, tout à fait comme ils en avaient l'habitude dans les bons vieux jours du roi citoyen*».

Les douanes de Bourbon et de Maurice sont des institutions bien ordonnées où chaque étranger est considéré comme un honnête homme et un gentleman et non traité grossièrement comme s'il était un contrebandier et un voleur. Il y a deux hôtels à Saint-Denis, celui de Joinville sur la Place du Gouvernement, celui dans lequel nous allâmes et qui est principalement fréquenté par les capitaines de navires et les célibataires.

L'autre, l'Hôtel d'Europe, situé dans la ville, et fréquenté par les familles aussi bien que par la meilleure classe des habitants. Après nous être efforcé dans un bain chaud d'effacer la poussière de charbon, nous nous assîmes pour dîner à la table d'hôte où la plus grande nouveauté pour moi fut un plat de fraises des bois et de crème.

Le poisson et la volaille sont habituellement bons à Bourbon. La viande de boucherie chère et médiocre. Le marché est bien fourni en fruits et légumes suivant la saison. Parmi les premiers, pendant notre séjour, il y avait des attes, des bananes, des oranges en grande variété, des ananas, des avocats et occasionnellement des raisins. Les mangues, les mangoustans et les letchis de l'île sont réputés comme étant particulièrement bons. Tous les fruits ont une meilleure saveur que ceux du Bengale».

Il circule ensuite dans la ville de Saint-Denis, à la Redoute où il remarque le monument élevé dans la forme d'un obélisque à la mémoire d'un officier anglais qui fut tué en 1810 lors de la prise de l'île et qui est enterré sous le monument avec quelques autres soldats. *«Un endroit plus romantique et convenant mieux à une tombe de soldat, note-t-il, pourrait rarement avoir été choisi».* - Dommage que le sport ait fait changer de place ce monument - Il voit en passant le Canal des Moulins et la Rivière St-Denis et va jusqu'au cimetière dont l'emplacement au bord de la mer évoque en lui des pensées romantiques, et à la Rivière du Butor.

Les maisons dans Saint-Denis sont généralement bâties de bois avec des toits de bardeaux à forte pente et occasionnellement un soubassement de basalte. Elles sont entourées de petits jardins disposés avec beaucoup de goût et d'effet. Les intérieurs sont généralement simples et propres, avec des parquets polis, des murs tapissés de papier et un mobilier et des ornements européens. Quelques unes sont décorées avec beaucoup de goût et ont des prétentions réussies à une élégance architecturale, spécialement celle d'un M. Manès dans la rue de Paris - C'est notre actuel musée Léon Dierx.

«Quelques uns des bâtiments publics sont excellents et construits avec munificence ; les autres sont petits, mais probablement bien adaptés à leur destination spéciale.

Le Gouvernement est une habitation commode et élégante, regardant la mer, avec sur le devant un jardin miniature et une terrasse. Il a une petite coupole, ni monumentale, ni imposante» - elle fut supprimée sous le Préfet Perreau-Pradier - «et les salles d'apparat, quoique élégantes et bien meublées, sont tout

juste assez grandes pour la réception d'une société si nombreuse. Tout ce qui s'y rapporte est toutefois d'un extrême bon goût et tel qu'un étranger ne peut qu'avoir l'opinion la plus favorable de ses hôtes hospitaliers et excellents».

«La grande gloire de la ville est la belle caserne d'infanterie. Elle a été exécutée en tenant compte de la santé et du confort des soldats qui y sont logés, et reflète un grand crédit sur la sagesse et la libéralité du Gouvernement Français».

Je passe sur la description assez longue de la caserne qu'il admire dans tous ses détails et trouve bien supérieure à celles des troupes anglaises dans l'Inde.

«Il y a, dit-il, une autre caserne plus vieille pour l'Infanterie dans la ville, sur la place de l'Eglise, près de l'hôpital militaire. Outre celles-là, il y a des casernes spéciales pour les gendarmes et l'artillerie.

Il y a trois églises à Saint-Denis, la principale sur la place de l'Eglise ; les autres sont la chapelle de l'Assomption joignant le collège auquel elle est attachée, et la chapelle du Butor.

L'abattoir de Saint-Denis est bâti sur la berge éloignée de la Rivière et sur le bord de la mer. C'est un bâtiment important, bien adapté pour sa destination, et se trouvant assez loin des habitations humaines pour empêcher que les issues des animaux ne causent aucun effet préjudiciable à la santé publique. Pourquoi Calcutta qui en aurait encore plus besoin n'a pas une construction aussi essentielle ?»

Remarquons ici que l'abattoir qu'a vu le Dr Monat, édifié en 1828, a servi jusqu'au majorat de Me Gabriel Macé qui le fit démolir et le remplacer par un plus grand et naturellement plus moderne.

Il parle ensuite de l'hôpital militaire, aujourd'hui les bureaux de la Préfecture où *«chaque malade a une allocation considérable de place, et le tout est bien ventilé»*, du Palais de Justice situé *«dans une cour entourée de murs dans le haut de la ville, entre la Rue La Fontaine et la Rue Sainte-Marie. C'est un*

important bâtiment à trois étages, auparavant une habitation privée qui contient les différentes cours reconnues par la jurisprudence française. Les avocats exercent devant toutes les cours et les juges sont très nombreux n'étant pas moins de treize à la seule Cour d'Appel.

«L'amour de la contestation apparaît comme radicalement imprégné dans la population créole de Bourbon, comme il est dans les Normands et les Bretons du vieux pays, ou dans les natifs de l'Inde. La loi est en conséquence une profession florissante à Saint-Denis et parmi ses membres se trouvent, comme d'habitude, quelques uns des membres les plus éclairés, les plus aimables et les meilleurs de la communauté».

Il va ensuite au «Lycée Colonial de Saint-Denis, un grand bâtiment situé dans le haut de la ville, près du jardin public. Il a plusieurs cours ou terrains de jeux pour les différentes classes d'élèves et est entouré de hauts murs. Le bâtiment répond à son but et il est capable d'offrir de l'instruction à quatre ou cinq cents élèves».

Il va dans les classes et spécialités de l'institution avec le Proviseur, «un jeune homme énergique, instruit, avec beaucoup de bonté et de courtoisie dans ses manières, qui évidemment est beaucoup aimé et respecté par tous ceux dont il a la charge. Le collègue m'apparut admirablement dirigé et dans un ordre remarquable.

«Le Jardin Botanique ou Jardin de la République, encore en général mentionné par inattention le Jardin du Roi par la plupart des gens, est situé dans le haut de la ville, mais ne couvre pas un large espace de terrain».

Je me permets de rappeler ici que les serviteurs au début de ce siècle ne parlaient que du Jardin du Roi, malgré 18 années d'Empire et plus de trente années de République.

Il y rencontre le directeur M. Richard, «le plus aimable, le plus doué et le plus original des philosophes. Son nom est connu de la Renommée comme celui d'un botaniste savant, mais la simplicité patriarcale de ses habitudes, sa bonté sans limite et

son ardent désir d'être utile, et les vastes trésors d'information dont il semble être un possesseur presque inconscient, exigent mon témoignage personnel pour donner une complète appréciation de sa perfection».

L'Album de la Réunion a consacré un article à M. Richard qui a enrichi le Jardin d'un nombre considérable de plantes et d'arbres exotiques.

L'orchestre du Régiment joue chaque samedi et jeudi soirs de 8 à 10 sur la place du gouvernement.

«Les Créoles des deux îles aiment passionnément la danse, et les bals masqués ou autres sont fréquents pendant la saison du carnaval. Il y eut un bal officiel durant notre séjour, celui de la Fête de la Révolution donné par le Gouverneur le 6 Mai au Gouvernement. Ce fut une réunion élégante et animée, montrant un agréable déploiement de jeunesse et de beauté, et fut poursuivie avec beaucoup de gaieté de huit heures du soir à quatre heures le lendemain matin. Les dames étaient disposées en double rangée autour de la salle de danse, les mamans, tantes et chaperons étant dans la seconde rangée, les danseuses gaie-ment animées au premier rang. Polkas, valse et quadrilles se succédaient régulièrement, mais les salles étaient trop pleines pour un grand déploiement d'excellente danse. Il n'y avait pas de souper cérémonieux. Des rafraîchissements légers étaient continuellement passés pendant la soirée, parmi lesquels de petits verres de bière et de la soupe dans des tasses à thé. Rien ne pourrait surpasser la bonté et l'attention que l'hôte et l'hôtesse avaient pour chacun.

Ce fut notre bonne fortune deux jours après notre arrivée à Saint-Denis d'assister à une grande revue de toutes les troupes de la garnison, se montant à environ mille hommes. Le déploiement eut lieu sur la Plaine de la Redoute, un grand espace plat au pied d'une rangée de monts élevés entrecoupés par de profonds et pittoresques ravines.

L'infanterie était divisée en deux bataillons, avec une petite batterie d'artillerie à pied, et de quelques beaux et grands gendarmes pour représenter la cavalerie. Nous partîmes pour le

terrain dans une voiture de louage et trouvâmes les routes pleines de piétons en grand costume, tous suivant leur chemin dans la même direction. La plaine était parsemée de groupes de spectateurs, et les troupes avaient déjà pris leur position, l'infanterie sur le front droit, l'artillerie au centre, la cavalerie sur le flanc gauche, sur le sommet d'une petite élévation dominant le champ il y avait un beau pavillon dans lequel les membres du beau sexe étaient assemblés pour regarder la parade. Nous avons reçu une aimable invitation du Colonel de Barolet, le commandant militaire de l'île, un grand et beau militaire dans la force de l'âge, plein d'énergie et d'activité et exigeant une stricte discipline. Un petit pavillon séparé était assigné au Gouverneur et aux dames de sa suite.

Un officier, le Lieutenant Vallière, était de service pour conduire les dames à leurs sièges et le terrain autour des tentes étaient gardé par un couple de sentinelles.

Peu après notre arrivée, une compagnie de marins du navire de guerre «Archimède» défilèrent sur le terrain, précédée par le roulement des tambours. Ils se dirigèrent vers les hauteurs pour prendre possession d'une petite batterie sur le sommet de la montagne des signaux.

«A quatre heures précises un coup de canon annonça la venue du Gouverneur qui était dans une voiture et fut reçu en mettant pied à terre par l'état-major à pied, le seul officier monté étant le Lieutenant-Colonel commandant la parade. L'habituelle batterie de tambours, la sonnerie de trompettes, et la présentation des armes eurent lieu quand son Excellence avec l'état-major passa devant les troupes et les inspecta».

Puis suit la description des marches, contremarches, manœuvres des troupes sur lesquelles je ne m'étendrai pas.

«Le coup d'œil et l'effet de toutes ces manœuvres étaient très beaux. Des couronnes de fumée blanche flottaient dans l'air pur d'un ciel sans nuage, et des ombres et des teintes magnifiques étaient projetées des hauteurs avoisinantes par le soleil couchant. Une diversion singulière et jolie fut causée par le feu des matelots d'une batterie élevée, un trait avec des petites couron-

nes de fumée étant visibles avant que le faible son de la lointaine décharge n'atteignît l'oreille.

«Après plus d'une heure de cette petite guerre, les troupes formèrent les faisceaux et se répandirent sur le terrain. Le gouverneur et son état-major vinrent au pavillon avec les officiers présents, et l'orchestre monta pour nous égayer de ses accords martiaux. Des gâteaux et du vin furent offerts aux dames et une abondance de champagne fut distribuée par le généreux colonel et à l'état-major et aux spectateurs du sexe fort.

L'hospitalité de Bourbon et de Maurice a été longtemps proverbiale. Pour Saint-Denis je n'ai pris qu'une lettre d'introduction et je pense encore qu'il aurait été impossible à quiconque dans aucune partie du monde d'avoir trouvé plus d'amabilité réelle et un accueil plus complètement amical que j'ai rencontrés dans cette bonne ville.

Je fus invité à plusieurs dîners, notamment à un dîner donné par un avocat à la Cour, un maître de la loge maçonnique de Saint-Denis.

Je pense qu'il s'agit de Me Le Contour qui défendit Menon dans l'affaire du «Mascareigne».

La réunion consistait en dames de sa famille et en un nombre considérable de parents et d'amis qui ne se montait pas à moins de trente. A la plupart de ces réceptions il est d'usage que seulement les dames de la maison soient présentes, les salles étant rarement assez grandes pour admettre plus d'invités. Nous étions tous rassemblés dans une véranda extérieure et après avoir été présentés à chacun, nous fûmes appelés à la fête. La table était couverte d'une profusion de vivres, chaque chose, de la soupe et du poisson au dessert étant étalée de suite devant nous, au lieu d'être apportée séparément avec de longues pauses entre elles, comme c'est la coutume chez nous. Cela est probablement dû au petit nombre de domestiques ; c'était une pratique que nous avons trouvée à chaque dîner auquel nous avons assisté. Après la soupe et les hors-d'œuvre, le poisson fut servi, ensuite la dinde et le jambon, et en dernier lieu les légumes dans des plats d'argent. Tout est différent de nos coutumes en ces matiè-

res. Les vins étaient excellents, il y avait abondance de vins de Bordeaux, de Madère, du Rhin et de Champagne. La bière venait à la fin du dîner pour faciliter la digestion.

Quand on eut fait ample justice aux bonnes choses, commença la proposition des toasts, aussi une pratique générale à Bourbon et dans les maisons françaises de Maurice. Chez nous, à l'exception d'occasions publiques spéciales, c'est une rare pratique, et quand on y a recours, elle est généralement considérée comme une corvée et une couverture mouillée - a bore and a wet blanket -. Il n'en est pas de même chez nos voisins plus gais et plus enjoués. C'est dirigé de telle façon pour que ce soit une agréable addition aux plaisirs du dîner et pour exalter les sentiments d'amabilité et de bienvenue et nous aurions été plus que des barbares de n'y pas répondre. Notre hôte, par son expérience du barreau, était évidemment un orateur émérite et nous a charmés par les termes heureux dont il enveloppait ses sentiments. Dans la plupart des pays les membres de la profession légale se mettent en vedette en pareilles occasions. Les meilleurs présidents de dîners publics et les membres les plus amusants dans une société privée sont partout certainement du barreau. Le dîner terminé, les dames et les messieurs se retiraient ensemble au salon quand quelques autres amis entrèrent, et la salle fut débarrassée pour une danse qui nous garda avec beaucoup de joie jusqu'à une heure tardive. Les liqueurs, le café et le thé furent offerts durant la soirée et notre hôte nous accompagna chez nous, ajoutant ainsi un plaisir à une soirée qui aurait pu se passer dans n'importe quelle partie du monde.

Les grands déjeuners sont exactement à la même échelle et servis de la même manière que le dîner, mais ils commencent à onze heures du matin et durent quelquefois jusqu'à deux ou trois heures de l'après-midi.

A beaucoup d'égard, les habitudes sociales des bonnes gens de Saint-Denis sont plus judicieuses et conviennent mieux à un climat tropical que ne le sont nos coutumes indiennes. L'habituel dîner de famille est rarement plus tard qu'à six heures, et la venue d'amis est attendue à huit heures pour passer ensemble une aimable soirée avec musique, danse, conversation et autres moyens agréables de passer le temps, sans formalité, embarras, ou parade de vêtements.

Les amusements sont presque ceux de chez nous. A l'Hôtel Joinville, les billards, les dominos et la bière blonde apparaissent comme étant à l'ordre du jour et aussi d'une portion de la nuit, avec beaucoup des habitués de cet établissement. Le café à l'Hôtel d'Europe est aussi une grande source d'attraction et reste ouvert jusqu'à une heure plus tardive.

Il y eut deux incendies pendant notre séjour et de la manière très rapide et efficace avec laquelle les moyens furent pris pour les éteindre, j'imaginai qu'ils étaient fréquents. Aussitôt qu'un feu est aperçu, la cloche de la principale église l'annonçait à toute la ville, par trois coups rapides avec un bref intervalle, un tocsin d'alarme dont l'effet est électrisant. Les tambours battent aux armes, les soldats de toutes les directions se hâtent soit vers les casernes, soit sur les lieux du sinistre et dans un très court espace de temps un corps d'hommes disciplinés se dirige sur les lieux au son du tambour. Une partie est sans armes et doit faire marcher les pompes et sauver les vies et les propriétés. Les autres sont armés et forment un cordon pour tenir la foule à l'écart et prévenir les irrégularités. Les gendarmes étaient dans le mouvement et très peu de minutes s'écoulèrent avant que des efforts actifs, organisés et bien dirigés fussent faits pour arrêter les flammes. Lors des deux événements auxquels je me réfère, le Gouverneur et son état-major étaient parmi les personnes arrivées le plus tôt sur les lieux.

Les gens de mon âge ont connu le tocsin que sonnaient toutes les églises, le clairon qui sonnait la générale, et les pompes à bras, plus tard la sirène du pylone du Barachois.

La plupart des domestiques de la vieille race noire ont disparu et ils semblent être remplacés, mais mal, par des immigrants indiens.

Les plantations de cannes à sucre sont maintenant presque entièrement cultivées par des coolies de la côte de Malabar et qui sont embarqués à Pondichéry. Ils sont bien traités, bien payés et n'ont pas à faire un montant de travail indû et contraire à la santé.

Je constate que je ne suis pas le seul à avoir délivré un satisfecit à la grande majorité des engagistes.

Parmi les sujets à Bourbon qui frappent le plus un visiteur du Bengale est le grand nombre de fonctionnaires employés dans chaque service de l'Etat, civil ou militaire, et la très basse échelle des salaires, particulièrement incompatible avec le bien-être et la dignité spécialement des hauts fonctionnaires.

Le Dr. Monat voulut connaître Salazie.

A trois heures du matin du vendredi 2 Mai, notre petit groupe partit pour Salazie. Il faisait aussi sombre que la poix quand nous nous mîmes en route et la tristesse d'un jour qui n'était pas encore levé était augmentée par une succession d'ondées légères, troubles et fines comme le froid manteau grisâtre d'une brume des Highlands. Nous avons loué une voiture avec un cocher anglais pour nous mener jusqu'au sentier où nous devions trouver les moyens de nous amener jusqu'à la Source.

Ce cocher est un des quatre résidents britanniques à la Réunion, les trois autres, des dames, étant Irlandaises. L'homme avait à l'origine trouvé sa voie à Saint-Denis, comme groom en charge des chevaux du Cap ou d'Australie. C'est un parfait original à sa manière, un fouet de premier ordre, bien versé dans les mystères de la route et des rênes, et en fait une sorte de Sam Weller sobre. Il ne manque pas d'un humour spirituel comme nous l'avons remarqué accidentellement lorsqu'il s'adressa à son attelage : «Soho, soho, gentil Pascal, gentil, pourquoi ne vous comportez pas comme Newton, ma beauté».

La raison donnée pour appeler le cheval de brancard d'après le gentil auteur des Provinciales était assez singulière : «He's a very impetuous animal, Sir, so I call him Pascal to please the French, cos he goes like Blazes» - «C'est un animal très impétueux, Monsieur, aussi je l'ai appelé Pascal pour faire plaisir aux Français car il va comme des flammes, like Blazes». Le jeu de mots ne se comprend qu'en anglais.

L'autre bucéphale fut dénommé d'après sa manière fière de tenir sa tête et d'élever sa crinière. «C'est un qui contemple régulièrement les étoiles, Monsieur, aussi je l'ai appelé Newton».

La première partie de la route fut rarement discernable et nous fûmes seulement conscients d'une succession de collines et de vallons avec parfois un pont, jusqu'à ce qu'à travers une longue avenue d'arbres la brillante lumière du phare de Sainte-Suzanne nous apparut comme un feu brillant pour nous conduire sur notre chemin. Un peu plus loin juste comme l'aurore commençait à poindre, nous changâmes de chevaux. A six heures nous atteignîmes le village de Saint-André, près de la Rivière du Mât où l'on nous avait conseillé de rester à déjeuner. Les magasins commençaient juste à ouvrir lorsque nous descendîmes à un magasin général qui fournissait tout depuis ce qu'il faut pour couvrir le corps jusqu'aux moyens de garnir un intérieur. Là, après une attente de près de deux heures nous fûmes conviés au repas le plus dur et le plus mauvais que j'ai jamais vu. Je pensais qu'il était impossible de trouver sur la surface du globe d'exercice plus désespérant pour les dents que d'affonter le bœuf et le mouton tenaces de la province de Kandy à Ceylan. Mais je m'étais trompé. Le coq patriarcal de St-André qui devait avoir annoncé le retour de l'aurore à au moins trois générations d'habitants les plus âgés, fût rôti pour notre repas. Faire la moindre impression avec ses dents sur ses morceaux de fer fut une impossibilité physique, abandonnée en désespoir de cause par la totalité de notre groupe. Pour le prix de ce repas insipide nous payâmes une piastre par tête outre la perte des deux heures les plus agréables de la journée».

«Voyageurs, à l'avenir, attention à Saint-André et portez votre propre déjeuner avec vous, si vous êtes sages et voulez profiter de notre expérience».

Le trajet à pied fut préféré pour se rendre de Saint-André à l'Escalier.

A la Rivière du Mât, la route de Salazie tourne à angles aigus, comme le rayon d'un cercle vers le centre de l'île. Elle devient vite pittoresque et après avoir tourné le flanc de la montagne conduit le voyageur dans une vallée profonde ; le long de son lit, pierreux et raboteux, court la rivière. Les montagnes sur les côtés de cette ravine sont élevées et couvertes d'arbres de forêt presque jusqu'à leurs sommets. En quelques endroits le vaporisateur de petites cascades asperge le passant et elles for-

ment des petits ruisseaux, bouillonnants et murmurants, courant à travers la route.

Le paysage devient graduellement plus grandiose et plus silencieux et d'un caractère unique, les ravines semblant plus sombres, plus abruptes et escarpées, et les cascades se faisant plus nombreuses et plus grandes en apparence jusqu'à ce que l'Escalier soit atteint. A peu près à un mille de là, sur la gauche, une ravine romantique extraordinairement rude forme un embranchement, avec une grande cataracte descendant sa pente rocheuse à pic comme un courant compact d'argent fondu. A l'Escalier la route carrossable cesse brusquement et l'on passe l'encaissement de la rivière sur un pont de bois auquel au moment de notre venue on élevait des piliers de pierres, massifs et solides.

De l'autre côté commence un sentier pédestre ou réservé aux cavaliers, qui suivant de très près les niveaux naturels sur les côtés de la rivière monte à la source des eaux minérales au pied de la grande montagne appelée le Piton des Neiges. Durant sa montée dans la vallée pendant douze ou treize mille selon notre estimation, il s'élève parfois soudainement et tourne en forme de zig-zag autour des monts, le caractère du paysage changeant à chaque tournant.

Bien qu'il plût avec force pendant une partie considérable de notre ascension et que nous avancions avec peine et quelque difficulté, rien ne pouvait tremper notre jouissance des perspectives magnifiques, répandues à profusion de chaque côté. Les cascades tombant des flancs de la montagne étaient nombreuses et quelques unes d'entre elles extrêmement belles. Parfois notre sentier était penché sur des précipices prodigieux conduisant aussi au fond éternellement rocheux le long duquel le courant grondait, tantôt sautant avec un rugissement lugubre et une écume sans tache sur de grandes couches de roches, et tantôt murmurant avec un son musical, claire comme du cristal sur une surface unie et un fond abondant en petites pierres.

Bien que la vallée de Salazie n'ait pas la grandeur magnifique des défilés des Alpes, elle a ses propres beautés et intérêts qui font plus que récompenser les peines et les fatigues de sa montée.

En plusieurs places la vallée s'élargit et forme des petits plateaux sur les flancs de la montagne qui sont habités et cultivés par des noirs récemment libérés de l'esclavage. Quelques uns d'entre eux semblent des endroits fertiles et ont un air de travail soigné et réussi et il est agréable de le témoigner. La canne à sucre, le maïs et les jardins potagers étant propres, bien soignés et prospères.

Une des grandes sources de plaisir de notre traversée était le nombre et la beauté des fleurs sauvages et des plantes croissant en profusion sans fin sur le côté de la route. La framboisè sauvage, le chèvre-feuille, rose ou violet, avec des multitudes de convolvulus et au moins vingt espèces différentes de fougères jonchaient littéralement notre trajet.

Presqu'à moitié chemin entre l'Escalier et la Source, il y a un grand village ayant une église, une mairie, et plusieurs maisons importantes, et étant en outre la résidence du commissaire de police du district. Nous nous arrêtâmes ici pendant une demi-heure et fîmes la connaissance du Maire et du Commissaire, le premier un homme âgé, fort, vigoureux, à figure rosée ayant plus l'apparence d'un Saxon que d'un Français, le second un homme actif et obligeant qui est le propriétaire des pavillons de la source thermale. Il envoya un messenger pour annoncer notre venue à sa femme, la directrice active, affairée de la source pétillante. Le village est construit sur le plus grand des plateaux que nous avons vus et vraiment un endroit charmant.

A quatre heures de l'après-midi, quoique nous ayons marché sans nous hâter, nous atteignîmes Salazie même, non un peu fatigués par notre marche mouillée et ardue.

Mme Cazeau, avec l'aide de sa fille aux yeux noirs, arrangea bientôt un pavillon pour notre logement, dans lequel les souillures de la route disparurent rapidement.

Nous descendîmes alors un sentier escarpé avec des tournants, aussi joli que pittoresque que ceux que nous avons pris en montant, et à la fin atteignîmes la «Source».

Dans un petit kiosque, circulaire et quelque peu délabré nous trouvâmes assemblés une gaie réunion de dames, l'une en un complet costume suisse qui non seulement s'accordait au paysage environnant, mais elle présentait une figure aussi symétrique et un pied et une cheville aussi irréprochable qu'un amant du sublime et du beau pourrait désirer. Devant cette petite maison de fées et au-dessous d'elle un jet d'eau claire, limpide et pétillante sortait d'un tuyau étroit. Sur un petit rebord à côté il y avait un couple de gobelets, et au-dessous une petite excavation dans le sol était revêtue d'un dépôt d'apparence ferrugineuse des sources médicinales. Là les pèlerins boivent les eaux et parlent des divers sujets d'intérêt qui s'élèvent dans cercle restreint de valitudinaires.

L'eau est brillante, claire, pétillante, et son goût n'est pas comme un soda insipide. De toute façon elle est plus agréable avec le plus petit soupçon d'un goût ferrugineux.

Le climat de Salazie est tellement fortifiant que ce qui serait estimé ailleurs être d'un inconfort insupportable est admis ici sans inconvénient ni plainte. Il y a encore beaucoup de place pour le progrès dans les cabanes sans confort construites pour le logement des visiteurs.

La petite station est magnifiquement située. Elle apparaît comme formant le fond plat d'un demi-cercle de hautes montagnes, couvertes d'arbres et de forêt, à l'exception du Piton des Neiges qui s'élève comme une tour dans les nuages, abrupt, aride, sombre et nu, sans la plus petite trace de verdure ou de vie végétale. Il y a beaucoup de promenades accessibles et agréables dans le voisinage, qui seraient pour un groupe entreprenant et sociable le véritable paradis des pîcs-niques.

A six heures nous fûmes conviés au repas le plus propre et le plus tentant que nous ayons eu. Une dinde magnifique au goût parfait, d'excellents légumes, un pain supérieur et le plus blanc des linges de table pour un Sybarite, un banquet auquel nous, voyageurs affamés firent ample justice. Les vins étaient bons et nous tous tombâmes amoureux de Mme Cazeau, de sa jolie fille et de leur excellent talent de ménagère.

Le logement était étroit mais très propre.

Si d'autres voyageurs sont à la recherche du plus grand des bienfaits, la santé, qu'ils soient tentés de prendre le chemin de Salazie où Mme Cazeau les recevra et les logera.

Les dindes et la volaille avec du joli pain et une abondance d'excellents légumes sont les principaux articles de consommation. Le bœuf et le mouton sont hors de question car ils ne peuvent être montés qu'avec une dépense considérable. Une diligence quitte Saint-Denis pour Saint-André deux fois par jour et en tout temps la Source peut être atteinte sans danger ou inconvénient en douze heures.

Avec l'efficacité et la valeur indubitables de ses eaux minérales je préfère Salazie comme sanatorium à toute autre place que je connais dans l'Est, et pour la cure permanente des maladies indiennes je suis persuadé qu'elle est supérieure au climat salubre et vivifiant du Cap.

Elle a le plus grand avantage d'un voyage par mer plus court et moins dispendieux et des trésors minéraux que l'autre ne possède pas. C'est un nouveau pays pour le résident dans l'Inde et aucun, j'en suis convaincu, ne regrettera une visite à ses habitants hospitaliers.

Quelques jours après, à 10 heures, avec un brillant soleil nous éclairant, l'air soufflant frais et doux, les chaînes de montagnes colorées par les rayons lumineux du magnifique lumineux du jour, nous quittâmes Salazie pour retourner à Saint-Denis.

Nous arrivâmes à Saint-Denis à la nuit tombante, juste à temps pour voir le grand déploiement de feux d'artifice sur la place du Gouvernement concluant les cérémonies de l'anniversaire qui avait été célébré ce jour-là. Le grand square était rempli d'une foule de spectateurs, le bel orchestre militaire produisait ses meilleurs morceaux et tout respirait la vie et la joie.

Le temps est venu de quitter la Réunion, le congé du Dr Monat arrivant bientôt à expiration. Plusieurs jours avant de partir de Saint-Denis toute communication vu l'état de la mer,

entre les navires et la côte fut suspendue. Des fenêtres de l'hôtel Joinville on pouvait voir les navires roulant et tanguant jusqu'à montrer leurs quilles. Quelques jours après, la mer s'étant calmée, leur groupe put s'embarquer sur la goëlette l'«Eglé» à destination de Maurice : *«la plupart d'entre nous, si ce n'est tous, note le Dr Monat, quittèrent cette île hospitalière avec regret. En débordant du Barachois nous poussâmes aux amis que nous laissions derrière nous trois cordiales, honnêtes acclamations anglaises».*

Mesdames et Messieurs, si j'avais pu vous intéresser par ce coup d'œil sur la Réunion d'il y a 124 ans, je ne regretterais pas de vous avoir retenu si longtemps, et je serais vraiment très heureux de ne vous avoir pas infligé *«a bore and a wet blanket».*

L'HISTOIRE DES OISEAUX DE LA REUNION DU DODO A NOS JOURS

Par Armand BARAU

Les trois îles des Mascareignes n'ont été connues des Européens qu'au début du 16^e siècle. Sans entrer dans les disputes sur les mérites et les antériorités des découvreurs, il est certain que leur grand privilège fut d'aborder des terres qui n'avaient jamais porté de population humaine. Et c'est ainsi que les premiers navigateurs européens eurent connaissance d'une faune et d'une flore dans leur état le plus primitif, aboutissement d'une évolution dans des conditions les plus naturelles mais très particulières, en vase clos sur de très longues périodes.

Cet état de chose va changer très vite. Relais sur la route des Indes, les Mascareignes vont recevoir dès le milieu du 17^e siècle des colonies humaines permanentes. Dès lors cette intrusion d'un élément étranger dans un milieu jusque là en évolution lente va provoquer un choc sur l'équilibre établi.

La flore et la faune seront profondément et très rapidement modifiées. Des espèces vont disparaître, soit qu'elles s'éteignent d'elles-mêmes, soit qu'elles soient exterminées par l'homme et par ses commensaux, chiens, chèvres, porcs, rats, etc. D'autres se maintiendront et certaines d'entre elles mêmes prospéreront. Enfin de multiples importations s'acclimateront avec plus ou moins de succès et de bonheur.

En somme peu de pays sinon aucun ne donne, comme les Mascareignes, l'exemple d'un bouleversement aussi complet et aussi rapide du milieu naturel sous l'impact du facteur humain. Et, suivant en cela l'opinion du professeur Jacques Berlioz, il apparaît que l'avifaune est l'élément du milieu naturel primitif qui a été le plus nettement marqué par ce caractère d'évolution artificielle brutale.

L'avifaune des premiers temps du peuplement

Quelle était donc cette avifaune des premiers temps du peuplement ?

Il est certain qu'elle n'a jamais été très riche en espèces. En tous les cas beaucoup moins riche que celle d'autres archipels tropicaux des océans Atlantique ou Pacifique. C'est une observation qui vaut d'ailleurs pour toute la zone biogéographique malgache qui, par contre, compte un fort pourcentage de types endémiques, dont certains n'ont qu'une localisation très réduite. L'avifaune des Mascareignes est différente de celle de Madagascar avec laquelle elle a moins de parenté qu'on ne pourrait le penser et, de plus, chaque île a eu son peuplement propre, parfois représenté dans l'une ou les deux autres mais parfois pas du tout.

Les documents - La description de Dubois

Le plus ancien récit que l'on connaisse sur la faune des Mascareignes est celui du hollandais Van Neck publié en 1601. Mais il ne parle que de Maurice ; d'autres récits faits par des hollandais, des anglais et des français jusqu'en la 2e moitié du 18e siècle fournissent beaucoup de renseignements sur les oiseaux de Maurice et de Rodrigues en même temps qu'ils permettent par recoupement de s'étayer et de se contrôler les uns les autres. Pour la Réunion, la seule publication détaillée est celle de Dubois qui a séjourné dans les parages de 1669 à 1672 ; les autres auteurs ne se sont guère intéressés qu'à l'oiseau le plus curieux de l'île, le Dronte, et surtout à cause de ses qualités de gros et bon gibier.

L'infériorité de la Réunion se trouve encore accentuée par le fait que, jusqu'à maintenant tout au moins, il n'a été retrouvé ici aucun reste ostéologique. Alors que des cavernes à Rodrigues, la Mare aux Songes à Maurice ont fourni un matériel abondant et précieux qui a permis aux spécialistes d'éclairer les vieux textes, il n'y a rien de semblable pour la Réunion. Sous condition qu'il soit fait soigneusement, il y a là un travail de fouilles minutieuses à entreprendre, ne serait-ce que pour conforter ou compléter les trouvailles dans des restes de cuisine faites par Wacquiez à la grotte aux Français - mais il ne s'agit que d'os de tortues semble-t-il - ou par Jouanin à la Caverne à Cotte - mais il s'agit de fouquets nullement disparus.

C'est donc sur l'analyse du texte de Dubois que repose le plus clair de notre connaissance de l'avifaune primitive de la

Réunion. Encore faut-il l'interpréter et je m'appuierai pour cela sur les commentaires du professeur Berlioz dans son ouvrage sur *«Les Oiseaux de la Réunion»* paru en 1946. Et il faut aussi préciser que Dubois, comme ses contemporains, s'intéresse au premier chef à la valeur alimentaire d'un gibier potentiel ; c'est ainsi qu'il a négligé les petits passereaux, mais qu'il ne manque pas de noter pour les autres et suivant le cas *«ils sont très bons et délicats»* (flamands). *«Ils sont fort gras et bons»* (butors) ; *«c'est le meilleur gibier de l'île»* (solitaire) ou *«ils valent bien une volaille au pot»* (papangue).

Voici donc la liste de Dubois avec les commentaires du professeur Berlioz.

A. Oiseaux de rivière

1^o) FLAMAND : *«grands oiseaux de la hauteur d'un homme à cause de leur col et jambes, plumage blanc, noir au bout des ailes»*.

Deux espèces de Flamands africains correspondants à cette description se trouvent encore à Madagascar dont une est commune. Leurs ossements ont été trouvés à Maurice. Leurs déplacements d'habitat sont capricieux. Ils ont été signalés pour la dernière fois à Maurice en 1880 mais ne fréquentent plus des lieux qui ne leur conviennent plus.

2^o) OYES SAUVAGES : *«un peu plus petits que les oyes d'Europe, elles ont le plumage de même et le bec et pieds rouges»*.

L'identification est incertaine. Il n'y a plus dans la faune actuelle des Mascareignes d'oiseau assimilable à une oie. On en a retrouvé des ossements à Maurice. Madagascar a dû être habitée par d'autres types du même groupe également éteint. Un de leur parent a existé à la Réunion où leur qualité alimentaire a entraîné leur rapide extermination.

3^o) CANARD de RIVIERE : *«plus petits que ceux d'Europe ayant le plumage comme des sarcelles»*.

C'est très vraisemblablement le canard sauvage de Madagascar. Certains auteurs admettent que l'espèce aurait été endémique à la Réunion mais qu'elle n'y existerait plus qu'à l'état domestique.

40) BUTORS : *«ont grands gosiers, gros comme gros chapons, ils ont le plumage gris, taché de blanc à chaque plume, le col et bec comme un héron et les pieds verts faits comme pieds de poulets d'Inde, cela vit de poissons».*

L'identification est incertaine, mais on peut supposer l'espèce apparentée sinon identique à l'une de celles également éteintes dont les ossements ont été retrouvés à Rodrigues et à Maurice.

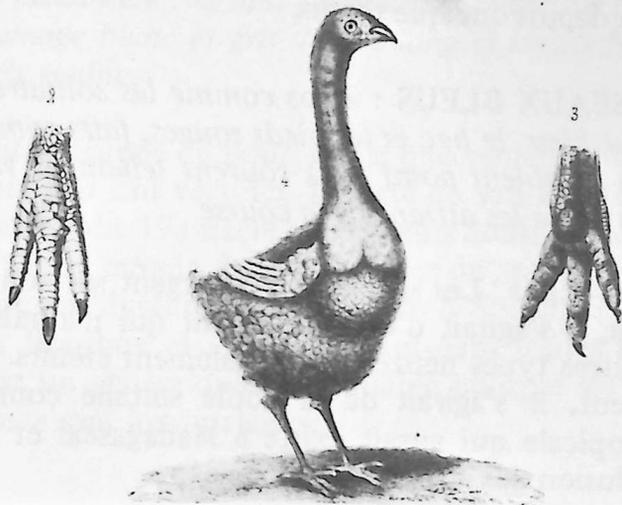
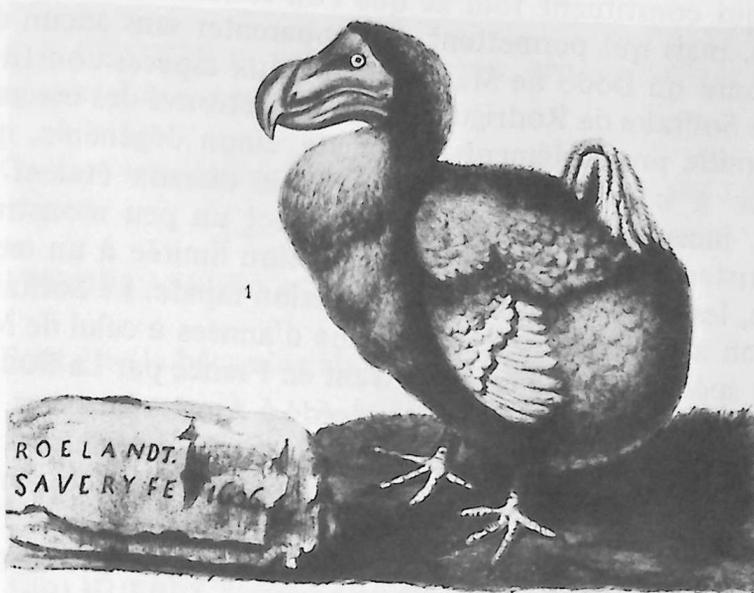
50) POULES D'EAU : *«qui sont grosses comme des poules, elles sont toutes noires et ont une grosse crête blanche sur la tête. Il y a aussi des aigrettes blanches et grises».*

L'identification est incertaine. La véritable poule d'eau existe encore chez nous. Mais les oiseaux mentionnés sous ce nom par Dubois paraissent devoir être rapportés à des Foulques. Il est possible qu'ils ne soient autres que ceux de l'espèce éteinte dont les restes ont été retrouvés à Maurice.

60) La mention des aigrettes blanches et grises doit être rapportée à l'Aigrette dimorphique d'Afrique qui est volontiers vagabonde.

B. Oiseaux de terre

70) SOLITAIRES : *«Ces oiseaux sont appelés ainsi parce qu'ils sont toujours seuls, ils sont gros comme une grosse oye et ont le plumage noir à l'extrémité des ailes et de la queue. A la queue il y a des plumes rapprochant celle de l'autruche, ils ont le col long et le bec fait comme celui des bécasses mais plus gros, la jambe et pieds comme poulets d'Inde. Cet oiseau se prend à la course ne volant que bien peu».*



Ch. Goguerep p. d'après Strickland.

Imprimerie lithog. de A. Roussin

- 1, 2, 3 - LE DRONTE de Maurice (*Didus ineptus*, Linée)
 4 - LE SOLITAIRE de Rodrigues (*Didus Solitarius*, Gmelin)

Le Solitaire de Bourbon est certainement le plus remarquable de tous les oiseaux qui ont existé dans cette île, autant qu'on peut en juger par les documents littéraires et iconographiques, qui constituent tout ce que l'on connaît de cette espèce éteinte, mais qui permettent de l'apparenter sans aucun doute au Dronte ou Dodo de Maurice. Ces deux espèces constituent, avec le Solitaire de Rodrigues dont on a retrouvé des ossements, une famille profondément spécialisée, sinon dégénérée, qui se rattache à celle des Pigeons. Les trois oiseaux étaient gros, lourds, incapables de voler. Leur aspect un peu monstrueux, leur existence terrestre, leur reproduction limitée à un œuf par couvée, les vouaient à une extermination rapide. Le Solitaire de Bourbon a survécu une cinquantaine d'années à celui de Maurice. Un spécimen a été envoyé vivant en France par La Bourdonnais vers 1740. Un autre l'avait précédé à Amsterdam vers 1670. On a retrouvé quantité d'ossements du Dodo de Maurice. Pour celui de la Réunion, en dehors des textes, il ne reste rien sauf quatre dessins ou peintures exécutés en Hollande à la fin du 17^e siècle. En 1801, Bory de St-Vincent constate que l'espèce a déjà disparu depuis quelque temps.

80) OISEAUX BLEUS : *«gros comme les solitaires, ont le plumage tout bleu, le bec et les pieds rouges, faits comme pieds de poule, ils ne voient point mais courent tellement vite qu'un chien peut à peine les attraper à la course.»*

C'est un Ralle. Les spécialistes divergent sur son identité. Pour les uns, il s'agirait d'un type éteint qui n'aurait de liens qu'avec d'autres types néozélandais également éteints. Plus vraisemblablement, il s'agirait de la poule sultane commune de l'Afrique tropicale qui aurait existé à Madagascar et à la Réunion à l'exclusion des autres Mascareignes.

90) PIGEONS SAUVAGES : *«dont tout est rempli, les uns ayant le plumage couleur ardoise, les autres d'un rouge roussâtre.»*

L'identification est incertaine. Ceux décrits comme d'un rouge roussâtre sont probablement parents du pigeon des mares encore existant à Maurice.

10°) RAMIERS et TOURTERELLES : *«Comme on en voit en Europe et aussi bons».*

Il s'agit là du ramier bien connu.

11°) PETITES PERDRIX : *«grises, grosses comme cailles, on les prend à la course».*

Ce sont les *«cailles batailleuses»* qu'on trouve par paires un peu partout.

12°) BECASSES : *«faites comme en Europe».*

Peut être la bécassine abondante à Madagascar.

13°) RALLES : *«de bois»*

Ici l'identification est impossible.

14°) HUPPES : *«ayant un bouquet blanc sur la tête, le reste de plumage blanc et gris, le bec long et les pieds comme aux oiseaux de rapine».*

C'est la Huppe de Bourbon, le plus remarquable de tous les Passereaux qui ont vécu ici. La date de son extinction se situe vers le milieu du 19^e siècle et c'est sans doute pourquoi on connaît de par le monde deux douzaines de spécimens naturalisés dont deux au Muséum de Paris et un à St-Denis. L'oiseau était propre à Bourbon et a été abondant dans toutes les parties de l'île. C'est un endémique remarquable puisque ses seules affinités connues sont indomalaises.

15°) MERLES et GRIVES :

Ce sont les merles que l'on entend dans tous les hauts et dans les ravines.

16°) PERROQUETS :

Dubois en décrit six dont un est qualifié *«le meilleur gibier de l'île»* comme le Solitaire.



A. Roussin del et lith

1884

Ile de la Réunion

HUPPE DE BOURBON
Crave huppe fregilupus Capensis, Less. - 1/2 de grandeur nat^{elle}

Le texte de Dubois est confus et difficile à interpréter. Le perroquet qu'il décrit *«ayant le plumage de petit gris»* est certainement le Perroquet Mascarin, endémique propre à la Réunion. Les deux exemplaires naturalisés des Muséums de Paris et de Vienne sont tout ce qui reste de cette espèce éteinte à peu près en même temps que la Huppe. Il a lui aussi des affinités indo-océaniques.

Un autre *«perroquet vert ayant un collier noir»* est une forme parente de la grosse cateau encore existante à Maurice.

170) PAPANGUES et PIEDS JAUNES : *«ils sont gros comme des chapons, faits au surplus comme des aigles»*.

Evidemment l'oiseau qui a gardé son nom depuis Dubois. Quant aux pieds jaunes c'est le même oiseau en plumage juvénile.

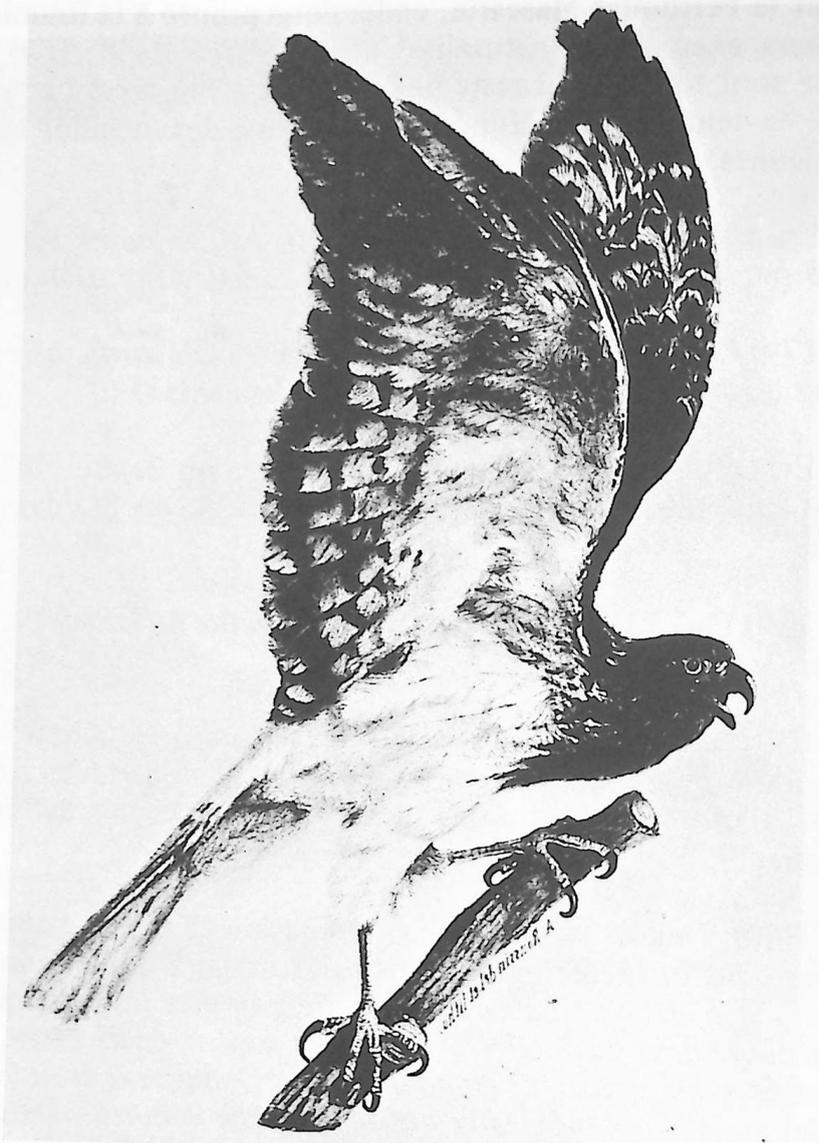
180) EMERILLONS : *«qui quoique petits ne laissent d'emporter les poules et les mangent»*.

C'est un faucon, mais dont l'identification est douteuse, sans doute l'homologue du Mangeur de poules de Maurice dont moins d'une demi douzaine d'individus survivent de façon précaire.

Enfin Dubois termine son énumération en disant qu'*«il y a encore dans l'Isle une quantité d'autres oiseaux que j'aurais été trop long à décrire me contentant de nommer les principaux, particulièrement les MOINEAUX qui y sont si épais et en telle quantité qu'ils apportent grand dommage, mangeant grande partie des grains. Ces moineaux ont le plumage comme ceux d'Europe réservé que les mâles étant en amour ont la gorge, la crête, le dessus des ailes couleur de feu»*.

C'est le cardinal qui, en l'absence à l'époque du moineau vrai, occupe sa niche écologique.

Le Professeur Berlioz conclut ses commentaires comme suit : *«En somme des espèces mentionnées par Dubois en 1670, la plupart ont disparu. Sans laisser de traces, ayant été souvent*



A. Roussin del et lith d'après nature.

imp. A. Roussin, Ile de la Réunion

LA PAPANGUE (Mâle)
Circus Maillardi (J. Verreaux)

strictement cantonnées dans cette île. Tels sont par exemple les Oyes, les Butors, les Solitaires, les Huppés, les Perroquets masca-rins... Quelques autres, comme les Flamands, les Aigrettes... sont écartés de la faune actuelle mais prospèrent ailleurs. C'est peut être aussi le cas des Oiseaux bleus. Bien peu, en réalité, comme les Papanges, les Ramiers, les Merles... ont réussi à s'y maintenir jusqu'à nos jours».

Sur la vingtaine d'espèces citées par Dubois dix ont disparu, et cinq se sont maintenues ici : papange, ramier, merle, caille, cardinal.

L'avifaune actuelle

L'avifaune actuelle de la Réunion se caractérise par un nombre important d'espèces introduites et acclimatées qui proviennent de régions tropicales, d'Afrique, de Madagascar et d'Indo-Malaisie.

Combien y a-t-il d'espèces aviennes aujourd'hui ici ? Les auteurs varient beaucoup sur ce point, depuis les 57 citées par le professeur Berlioz, jusqu'aux 77 énumérées par Forbes Watson et Keith, en passant par les 66 de France Staub. En fait cela provient de ce que l'on tient compte ou non des espèces océaniques (pétrels, albatros, fous, sternes) que l'on peut évidemment voir plus ou moins loin de nos côtes ou des migrateurs (hérons, pluviers, bécasseaux...) dont l'occurrence est souvent très accidentelle.

Pour ma part je me limite à 51 espèces. Encore faut-il bien voir que certaines ne se rencontrent que rarement, comme les frégates après un cyclone, alors que d'autres sont tous les jours sous nos yeux comme le moineau. Leur importance relative est donc très variable. Enfin il faut noter que si le nombre d'espèces est réduit cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas beaucoup d'oiseaux, mais ils sont souvent discrets et peu visibles.

A. Les océaniques

Les fouquets :

Les créoles connaissent bien les fouquets dont les cris lors-

qu'ils quittent ou regagnent leurs nids à la nuit tombée donnent lieu à des récits de grand'mère Kal. De plus certains ne dédaignent pas de les consommer et ce depuis bien longtemps. Ainsi Bory de St-Vincent écrivait en 1804 : *«Tous les environs de la caverne à Cotte étaient remplis de têtes de Fouquets. Dans le printemps un oiseau qu'on nomme le taille-vent abandonne les rivages et vient faire ses œufs dans ces lieux escarpés. C'est dans le temps du solstice que les petits ont acquis cette graisse excessive qui les fait rechercher. Alors les créoles les préparent dans du sel qu'ils portent avec eux. Ces oiseaux ainsi salés se conservent quelque temps et prennent à peu près le goût des vieux harengs saurs. Leur graisse est onctueuse, elle a assez l'odeur de l'huile de poisson. Le morne Langevin, le Volcan, les hauts de la Rivière de l'Est, les Salazes sont les lieux où les Fouquets se trouvent le plus fréquemment».*

On n'en sait rien de plus et, par suite de ce défaut de renseignements, certains pensent que l'espèce est éteinte de nos jours mais c'est peut être s'engager un peu vite dans la voie des conclusions pessimistes car les Pétrels ont des mœurs qui les font souvent passer inaperçus. La redécouverte du Pétrel noir de la Réunion serait un événement ornithologique important».

Il y a à la Réunion quatre fouquets nicheurs, deux pétrels et deux puffins. Ce sont des oiseaux de haute mer où ils passent toute leur vie ne venant à terre que pour la reproduction. Ils nichent souvent en colonies, dans des terriers ou des crevasses, qu'ils regagnent dans la soirée ou qu'ils quittent à l'aube pour assurer la relève du conjoint ou la nourriture du poussin, toujours unique par couvée, et dont les soins durent jusqu'à 3 mois. Ils peuvent choisir leur trou très loin de la mer et ils ne sont donc pas faciles à trouver. Cependant, ils sont attirés de nuit par les lumières et il arrive que le jeune, à son premier envol, se pose par terre où on le prend sans défense.

Les quatre fouquets sont de la taille d'un pigeon. Les deux *puffins*, l'un tout noir, celui *du Pacifique*, l'autre blanc et noir, celui *de Baillon*, se retrouvent ailleurs qu'à la Réunion.

Par contre les deux *pétrels*, le noir de Bonaparte, le blanc et gris de Barau ou *taille-vent* sont endémiques à la Réunion, chose curieuse pour des oiseaux de grand vol.

En 1963, Christian Jouanin du Muséum de Paris m'écrivait : «*il y a un oiseau qui depuis bien longtemps intrigue les zoologistes ; c'est le pétrel noir de Bonaparte. Cette espèce n'est connue que par quatre vieux spécimens collectés au 19e siècle, tous étiquetés Réunion, sans autre indication dont deux à Paris, un à Cambridge et le dernier à Leyde.*

Nous avons donc entrepris sur place la recherche du *pétrel noir*. Le Muséum de Paris avait promis une prime, des dessins des fouquets avaient été distribués. Finalement, c'est le 30 mars 1970 que les gendarmes de l'Entre-Deux furent avertis que plusieurs jeunes fouquets s'étaient abattus dans une cour dont un tout noir. Ils l'envoyèrent à Gruchet au Muséum qui l'adressa à Paris où Jouanin le reçut vivant. Par la suite un second a été trouvé en 1974. Depuis 1890 on n'en avait plus vu de façon certaine.

Mais la quête du *pétrel noir* devait donner un résultat inattendu. Parmi les oiseaux collectés, un jeune toujours au sortir du nid avait été pris sur la grève de St-Denis en mai 1963 et envoyé à Paris. Or Jouanin s'aperçut qu'il s'agissait d'un inconnu pour la science et cette découverte précédait tout juste les expéditions zoologiques internationales de l'année de l'Océan Indien. Jouanin a baptisé le nouveau fouquet du nom de *pétrel de Barau* ; ce fouquet est bien plus fréquent que le *pétrel noir*, notamment à St-Pierre où les pêcheurs l'appellent le *taille-vent*, celui là même de Bory de St-Vincent.

Il reste, pour les amateurs que cela intéresse, à trouver les lieux de nidification des deux *pétrels* : pour le *taille-vent* tout au moins, quelque part sur les remparts du Piton des Neiges et du Grand Bénare.

Les autres membres de la famille des *Pétrels* ne sont pas nicheurs ici. Le plus commun est le *pétrel géant* dont ces années dernières deux ont été pris bagués : le premier en 1965 au large de Ste-Marie avait été bagué au nid 6 mois plus tôt aux Shet-

lands et avait parcouru 8.000 km, le second a été signalé en 1974 par Gruchet et avait été bagué aux Crozet.

Enfin il faut signaler une ou plusieurs espèces d'Albatros.

Avec le *paille-en-queue*, nous retrouvons un nicheur local. L'espèce est répandue dans la zone tropicale des trois océans. Le plongeon en piqué du *paille-en-queue* en pêche est spectaculaire.

Une espèce de frégate se réfugie de temps en temps chez nous, amenée par des vents cycloniques, probablement de Tromelin.

Enfin pour finir avec les océaniques non nicheurs on trouve ici parfois une *sterne* et, régulièrement, sur les falaises de St-Philippe des *nodis* ou *macoas*. Les sternes nichent par dizaines de milliers à Juan de Nova et aux Glorieuses.

B. Les migrants

La Réunion reçoit tous les ans, à date plus ou moins fixe, des migrants grands voiliers. Les uns sont des visiteurs accidentels, les autres sont très réguliers. Ils peuvent être soit des voisins proches, soit au contraire de grands voyageurs et leurs mœurs sont plus ou moins bien connues. Aucun bien entendu n'est endémique, au contraire des océaniques chez qui nous en avons compté deux espèces.

D'abord les hérons et j'en citerai deux espèces. La première est le *petit butor vert* qui est cosmopolite et commun sous les tropiques, à qui on doit sans doute le nom de quelques uns de nos lieux dits. J'en ai retrouvé des nids sur la Rivière St-Jean en 1966 et 1967 mais les oiseaux ne sont pas restés.

La seconde est le *pique-bœuf* largement répandu dans les rizières malgaches et qui peut arriver accidentellement jusqu'ici sans d'ailleurs séjourner bien longtemps.

Le deuxième groupe de migrants est plus important et plus régulier dans ses habitudes. Il s'agit de petits échassiers que l'on appelle limicoles parce qu'ils fréquentent les vasières, les

marais, les grèves à la basse mer. Ils nichent pendant l'été nordique dans les régions boréales du continent eurasiatique, depuis le cercle polaire scandinave jusqu'aux toundras sibériennes. Ils arrivent chez nous à partir de septembre et repartent pour leur Grand Nord vers le mois de février. J'en ai recensé neuf espèces. Trois pluviers nichent en Europe et en Asie et hivernent depuis l'Afrique du Sud jusqu'en Australie et aux terres australes.

Le *bécasseau cocorli* est un des grands migrateurs chez les oiseaux, il niche dans le nord de la Sibérie, hiverne en Afrique du Sud, à Madagascar, en Australie, passe régulièrement sur les côtes françaises entre août et novembre à l'aller, entre avril et juin au retour.

Deux *glaréoles* nichent en Mongolie et en Chine, hivernent depuis Formose jusqu'à la Sonde et aux Seychelles.

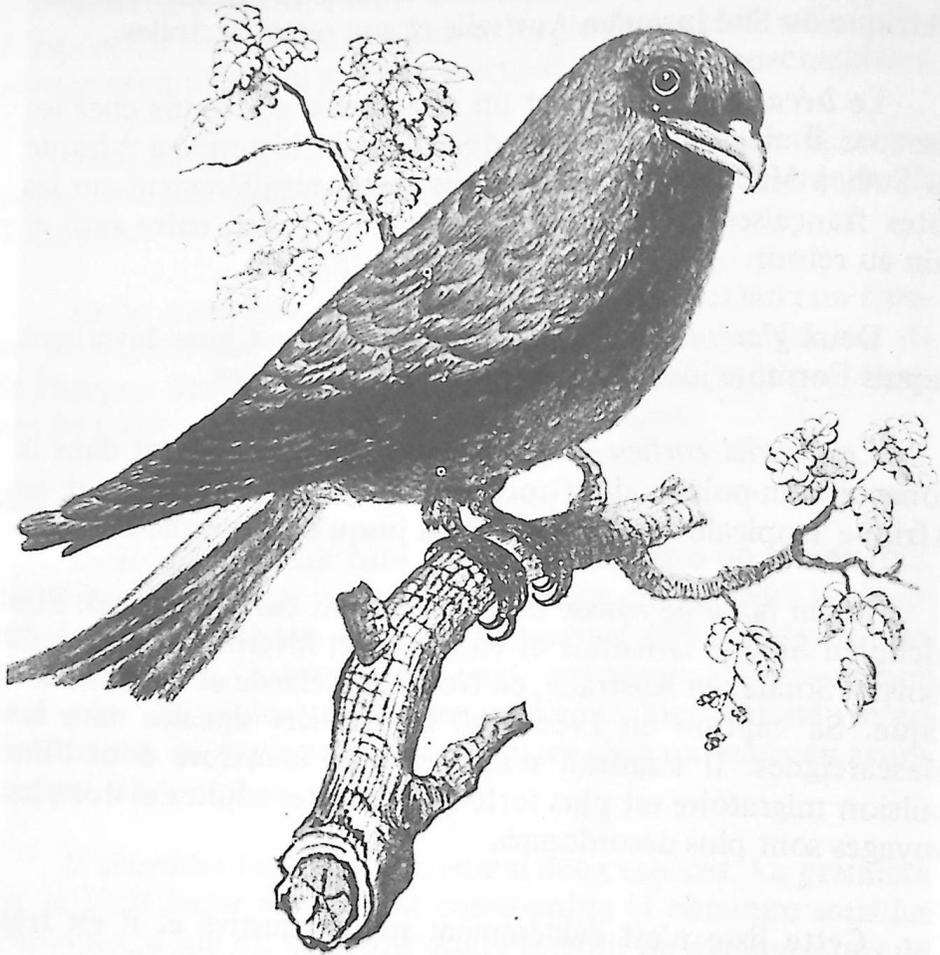
Le *courlis corlieu* et le *chevalier aboyeur* nichent dans la zone circum-polaire du Groenland à la Sibérie, hivernent en Afrique tropicale et l'Océan Indien jusqu'en Nouvelle-Zélande.

Enfin la *barge rousse de Bauer* est un curieux record. Elle niche en Sibérie Orientale et en Alaska et hiverne normalement dans la Sonde, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans le Pacifique. Sa capture en 1965 était la première signalée dans les Mascareignes. Il s'agissait d'ailleurs d'un immature dont l'impulsion migratoire est plus forte que celle des adultes et dont les voyages sont plus désordonnés.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et il est très possible que l'on puisse la compléter au fil des observations.

Nous en terminerons avec les migrateurs avec deux dernières espèces.

Le *rolle violet* est un très bel oiseau nicheur à Madagascar, hivernant dans l'Est et le centre africain. On le voit assez souvent ici où il est erratique à peu près toute l'année. C'est un magnifique insectivore que sa beauté du plumage et sa voix rauque et désagréable laissent difficilement inaperçu.



A. Roussin del et lith

1884

Ile de la Réunion

LE ROLLE DE MADAGASCAR

Le faucon concolor est une espèce dont la biologie est mal connue. Il a été observé chez nous à plusieurs reprises en groupes de quatre à cinq individus en janvier-février. Il niche dans les zones désertiques de la Mer Rouge et de la Somalie. Il se nourrit d'oiseaux mais aussi d'insectes. Il s'intéresse ici particulièrement aux colonies d'oiseaux Bellier qu'il enlève du nid en vol. Il hivernerait régulièrement à Madagascar ce qui expliquerait la présence chez nous de jeunes d'humeur vagabonde.

C. Les sédentaires

Nous en arrivons maintenant aux oiseaux sédentaires qui sont de loin les plus nombreux, pas tellement en nombre d'espèces mais en nombre d'individus. Parmi eux nous retrouverons les endémiques qu'avait déjà connus Dubois et d'autres qu'il n'a pas cités et tous ceux qui ont été introduits par l'homme et qui se sont acclimatés.

La poule d'eau est très répandue dans l'Ancien et le Nouveau Monde et la nôtre se distingue peu de son homologue européenne. Elle fréquente les étangs comme ceux de St-Paul et les bras de rivière tranquille comme à Ste-Suzanne. Elle s'accommode du voisinage de l'homme quoique ses mœurs farouches la font se faufiler et disparaître dans les fourrés de joncs et d'herbes aquatiques à la moindre alerte. Elle a probablement toujours existé ici.

La caille batailleuse est un proche cousin de la poule d'eau. Elle circule toujours par paires ; les parents éloignent leurs poussins dès qu'ils sont assez grands, allant jusqu'à les tuer si ils restent à leur voisinage. La femelle est plus grosse et plus ornée que le mâle qui couve et qui mène les petits tandis que Madame manifeste à la parade l'instinct combattif qui lui vaut son nom. C'est l'oiseau que Dubois qualifie de «*petites perdrix*» quoique les opinions divergent à ce sujet. L'espèce est très prospère malgré sa qualité d'oiseau gibier.

Dans cet ordre d'idée il faut citer à la suite six espèces, toutes introduites.

Le francolin de Pondichéry porte le nom local de *perdrix*

tandis que la *perdrix de Madagascar* a été baptisée *francolin*. Leur acclimatation remonte au 18^e siècle, le premier restant sur le littoral, le second dans les hauts.

La *caille commune* dite «*brède patate*» à cause de son cri, ce qui correspond au «*paie tes dettes*» européen est un gibier bien connu. Deux autres cailles sont peut être moins fréquentes, quoiqu'elles ne soient pas rares, la *caille de l'Inde* qui vit en compagnies souvent nombreuses, et la plus petite et la plus jolie de toutes, la *caille naine de Chine* ou *caille peinte* dont le mâle est orné de couleurs vives et qui est probablement une échappée de volières.

Le *coq de bruyère* local se rencontre dans la région au vent, de Ste-Marie à St-Benoît. Il hante la forêt humide et vient jusqu'aux lisières des champs cultivés. Il se défend bien vis-à-vis de l'homme malgré sa qualité de gibier apprécié car son habitat de fourrés et de ronces est impraticable. La souche en aurait été importée à la fin du 19^e siècle d'Indochine par le sénateur Crépin qui l'aurait lâchée à Bras-Panon. Il ne s'agit pas d'un coq de bruyère véritable mais de l'ancêtre dont toutes les volailles domestiques tirent leur lointaine origine. A l'état sauvage il subsiste dans l'Inde Malaisie.

C'est à l'ordre des pigeons avec le ramier et la tourterelle que l'on rattache le groupe éteint des Dodos.

Le *ramier* a une teinte générale violacée, il vole vite, on le trouve un peu partout dans l'île. C'est un endémique cité par Dubois. Outre Madagascar il a existé aussi dans les deux autres Mascareignes.

La *tourterelle* est commune partout sur le littoral ; elle n'est pas effrayée par la présence de l'homme. L'espèce a été introduite de Malaisie.

Hormis les faucons de passage les rapaces sont représentés par la *papangue* qui est exclusivement propre à la Réunion avec une sous espèce voisine à Madagascar. Chez les jeunes le premier plumage est brun foncé uniforme, puis il change avec l'âge pour devenir noir et blanc. Ce bel oiseau est un survivant de la faune

primitive ; il est cité par Dubois sous ses deux livrées comme deux espèces différentes. Il niche par terre dans les herbes, les poussins sont tout en duvet comme une houppe et se laissent parfaitement élever par l'homme. Depuis quelques années les arrêtés de chasse l'ont heureusement rayé de la liste des nuisibles pour le ranger parmi les espèces protégées.

On voit constamment croiser des hirondelles. Elles sont de deux sortes et appartiennent même à des ordres différents. Mais la convergence des formes dues à un mode de vie analogue et à l'occupation d'une niche écologique voisine sinon identique les rendent difficiles à départager. Ce sont des insectivores qui se nourrissent sur l'aile, elles sont toutes deux des endémiques.

Les *salanganes* sont les plus fréquentes. Elles nichent dans les nombreuses cavernes aux hirondelles, en général difficiles d'accès. Leurs nids sont faits avec le lichen dit Barbe de St-Antoine. Une sorte de gomme translucide colle le nid aux parois ou au plafond de la caverne et consolide l'ensemble. Les salanganes réutilisent leurs anciens nids d'une année sur l'autre en y ajoutant pour les réparer de la gomme produite par leurs glandes salivaires. C'est ce mucilage qui fait la valeur alimentaire des nids d'hirondelle recherchés par la cuisine chinoise. La salangane se retrouve à Maurice et aux Seychelles, ses affinités la rapprochent de la faune malaise et polynésienne.

L'hirondelle ouvre la série de l'ordre des passereaux, le mieux représenté dans l'île avec ses 16 espèces dont une bonne moitié sont des types étrangers introduits par l'homme.

L'*hirondelle de Bourbon* fréquente aussi Maurice et elle est endémique à ces deux îles ; une sous espèce se trouve à Madagascar. Elle niche souvent à côté de la salangane dans les mêmes cavernes mais ne fabrique pas de gomme. Fait assez remarquable les salanganes et les hirondelles forment des groupes séparés quand elles chassent et en se mélangent pas entre elles.

L'*oiseau-la-Vierge* est cantonné à la Réunion et à Maurice où on l'appelle *coq des Bois*. Cette moucherolle est insectivore, elle se nourrit de petites proies prises au vol. Elle se complait dans les lieux très ombragés et humides. Le mâle est orné de



A. Roussin lith et imp.

Janvier 1865

F. Pollen Ad. Nat. del

- 1 - LA SALANGANE. — *Collocalia francica*. (Gm)
2 - L'HIRONDELLE DES BLÉS — *Phedina borbonica*. (Gm)



A. Roussin del et lith.

1861

Ile de la Réunion

L'OISEAU-DE-LA-VIERGE



A. Toussin del et lith.

1861

Imp. A. Roussin Ile de la Réunion

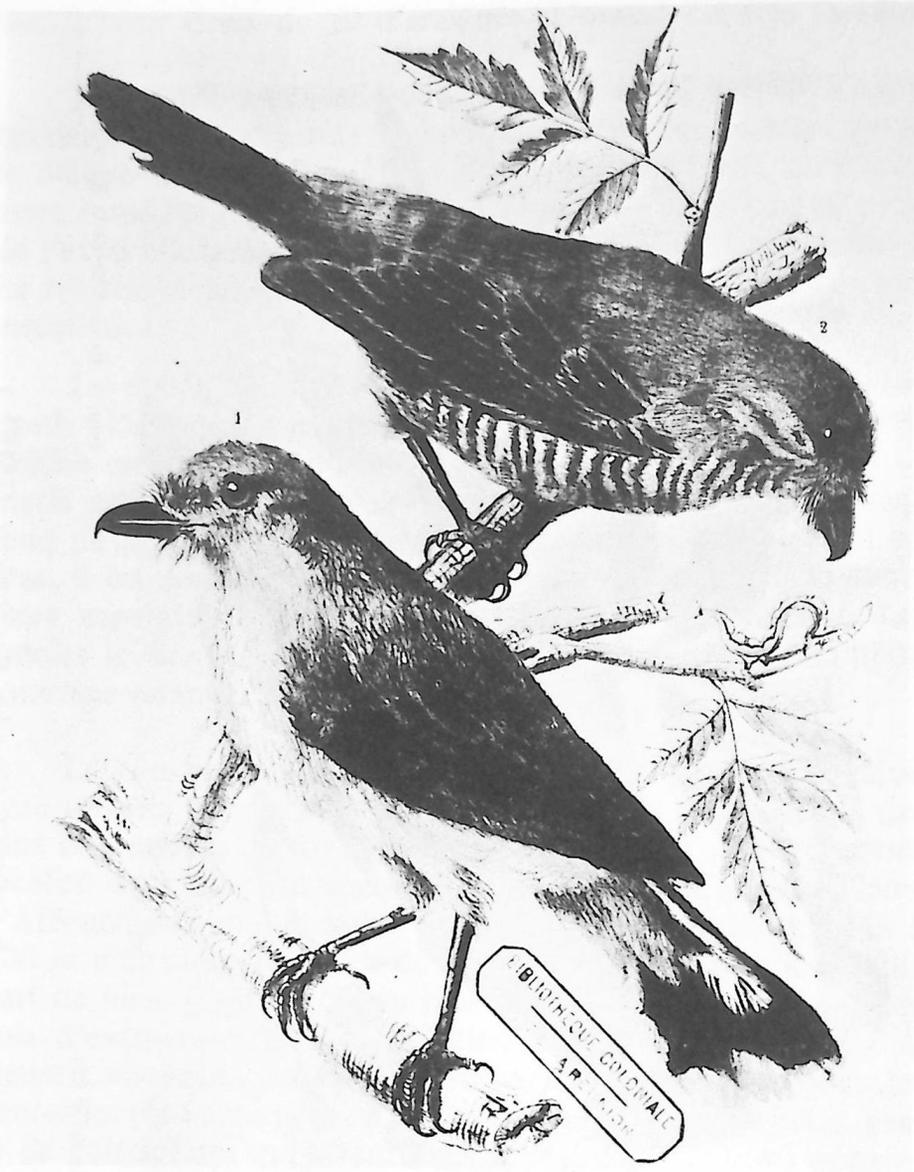
LE MERLE (*Turdus Borbonicus*. GMEL.)

couleurs métalliques et porte un cimier. Les nids sont soigneusement bâtis sur des fourches à faible hauteur avec des mousses et des lichens tissés de fil d'araignée. L'oiseau est très familier.

Le *tek-tek* est localisé à la Réunion. On le voit sur les routes des hauts, hochant de la queue au passage des voitures qui ne le dérangent guère. Le mâle est noir, roux et blanc, de coloris assez terne, et dont Cheke a noté les grandes variations au cours de l'expédition de l'Union Britannique d'Ornithologie en 1974. Le *tek-tek* niche souvent dans les talus sous des fourrés, c'est un insectivore.

Le *merle de Bourbon* appartient à la famille des Boulbous ; l'espèce est particulière à Maurice et à la Réunion, son origine est asiatique et elle n'a pas d'homologue en Afrique. Le merle est un frugivore dont le chant, très reconnaissable, s'entend de loin. Très apprécié comme gibier à l'époque où il est gras, il est souvent l'objet d'un braconnage abusif ; il se maintient cependant probablement à cause de son habitat. Les créoles le tiennent souvent dans des cages rondes de bambou sous leur varangue.

Le *tuit-tuit* ou *merle-blanc* est particulier à la Réunion avec un proche parent à Maurice. C'est sans conteste l'un des plus intéressants de nos passereaux. Dans l'île, il est étroitement localisé dans un petit secteur de la Plaine des Chicots - Plaine d'Affouches, quoique Milon affirme en avoir vu un en 1948 à 300 m d'altitude au-dessus de St-Benoît ; mais il n'en a vu nulle part de nids. C'est un oiseau rare en équilibre précaire sinon en voie d'extinction. En 1866, Pollen en a donné une étude précieuse ; selon lui le *tuit-tuit* habite les forêts les plus épaisses, les pentes les plus escarpées ; il consomme surtout des *Oryctes*, genre de coléoptères qui vivent dans les palmiers, et cette opinion s'appuie sur l'examen de 14 contenus stomacaux ; de plus les braconniers dédaignaient le *tuit-tuit*, lui préférant le merle. Et c'est pourtant le *tuit-tuit* qui est menacé de disparition et non le merle. D'où une hypothèse formulée par Jouanin et suivant laquelle le *tuit-tuit*, trop étroitement dépendant pour sa nourriture de l'orycte du palmier disparaîtrait faute d'en trouver lorsqu'il n'y a plus de palmiers, eux-mêmes coupés par l'homme. Mais tout ceci reste à vérifier.



Dessin de F. Pollen, Nat.

1882

A. Roussin lith.

TUI-TUIT ou MERLE BLANC - TEC-TEC DES HAUTS

Oxynotus Ferrugineus, (Swainson) 1. Mâle - 2. Femelle

Grandeur Naturelle

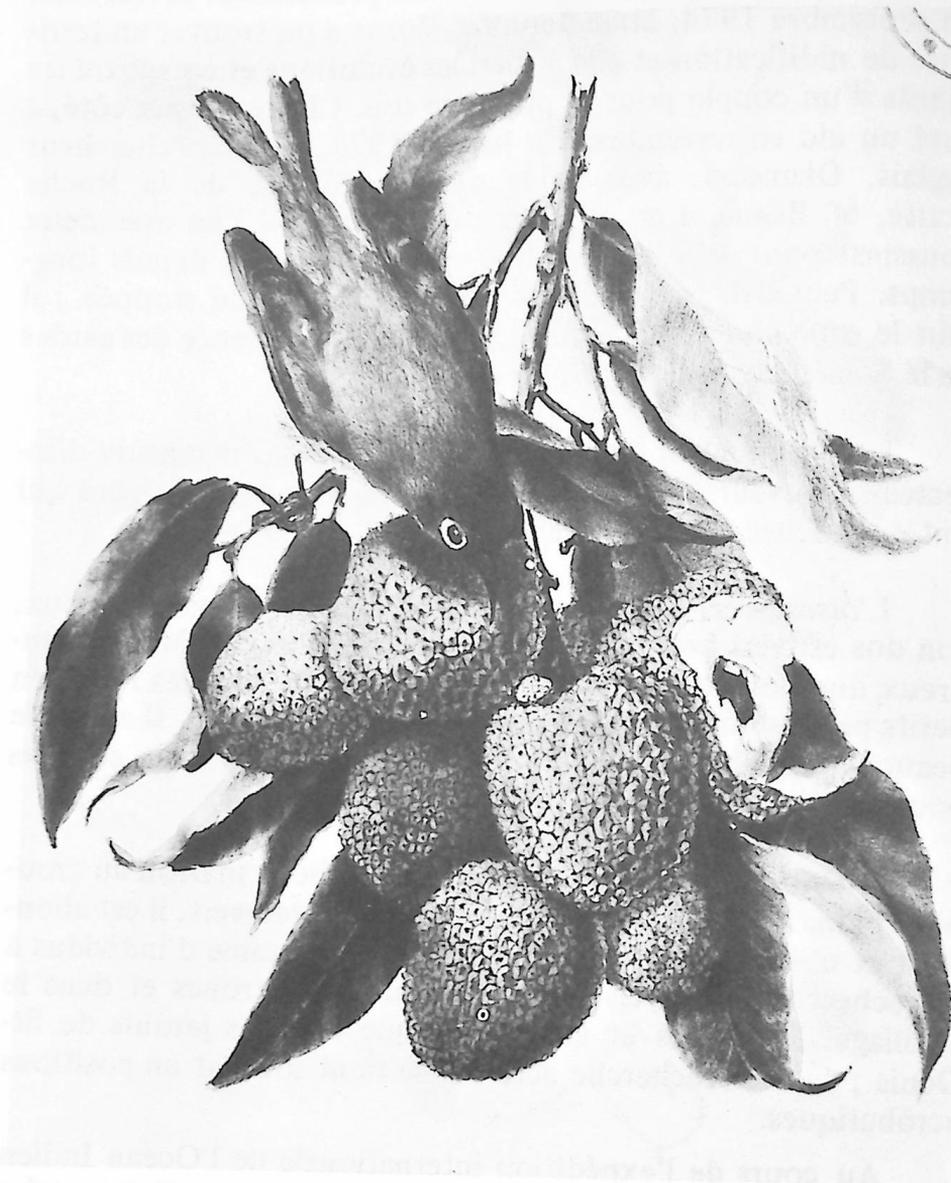
Dans le courant des années 1973-1974, l'Union Britannique d'Ornithologie a organisé une mission aux Mascareignes et l'un des principaux sujets d'étude était précisément le *tuit-tuit*. En septembre 1974, Mme Jennifer Horne a pu trouver un territoire de nidification et elle a suivi les évolutions et enregistré les chants d'un couple pour la première fois. Cheke, de son côté, a noté un nid en novembre. En janvier 1975, un autre chercheur anglais, Diamond, avec l'aide du garde-chasse de la Roche Ecrite, M. Bègue, a pu observer deux nids dont l'un avec deux poussins, pour la première fois aussi, du moins depuis longtemps. Peut-être la décadence du *tuit-tuit* est-elle stoppée ; il faut le souhaiter et peut être le doit-on à la présence des gardes de la Société de chasse.

L'oiseau-vert et *l'oiseau-blanc*, très petits, mangeurs d'insectes et buveurs de nectar, sont deux cousins endémiques qui ont de proches parents à Maurice.

L'oiseau-vert porte des lunettes blanches autour des yeux, son dos est vert bronze foncé, le reste du corps gris. Moins nombreux que *l'oiseau-blanc* on le trouve surtout dans les Hauts en petits partis d'une demi douzaine au plus d'individus. Il apprécie beaucoup les fleurs de fuschias dont il perce la base des corolles pour en atteindre le suc.

L'oiseau-blanc est une petite boule grise et marron au croupion blanc. Familier et curieux comme *l'oiseau-vert*, il est abondant et ubiquiste ; il va par bandes d'une douzaine d'individus à la recherche d'insectes dans les fissures des troncs et dans le feuillage des arbres et arbustes jusque dans les jardins de St-Denis ; dans sa recherche active il se tient souvent en positions acrobatiques.

Au cours de l'expédition internationale de l'Océan Indien de 1964, des chercheurs américains avaient été intrigués par les variations des couleurs des oiseaux blancs et ceci suivant leur répartition dans l'île. Ce phénomène est rare sinon unique chez un oiseau cantonné dans une aire géographique très restreinte et, malgré sa simplicité apparente, il présente de l'importance pour la théorie de l'évolution des espèces. Aussi, en 1967, Gill de l'Université d'Ann Arbor est venu passer plusieurs mois dans



A. Roussin del et lith

1860

imp. A. Roussin Ile de la Réunion

L'OISEAU VERT

LIT - CHI



A. Roussin del et lith

Février 1861

Ile de la Réunion

JAMROSA

&

OISEAUX-BLANCS

l'île pour faire une étude exhaustive de la biologie et du comportement des oiseaux blancs dont il a décrit et classé quatre types différents, chacun localisé dans un habitat relativement bien défini.

La brillante livrée écarlate du mâle *cardinal* à la saison des noces attire toujours l'attention et on les voit perchés de distance en distance sur les fils téléphoniques, chacun assurant de haut la surveillance de son territoire. C'est le granivore destructeur de récoltes cité par Dubois.

Toutes les espèces qui vont suivre maintenant ont été acclimatées.

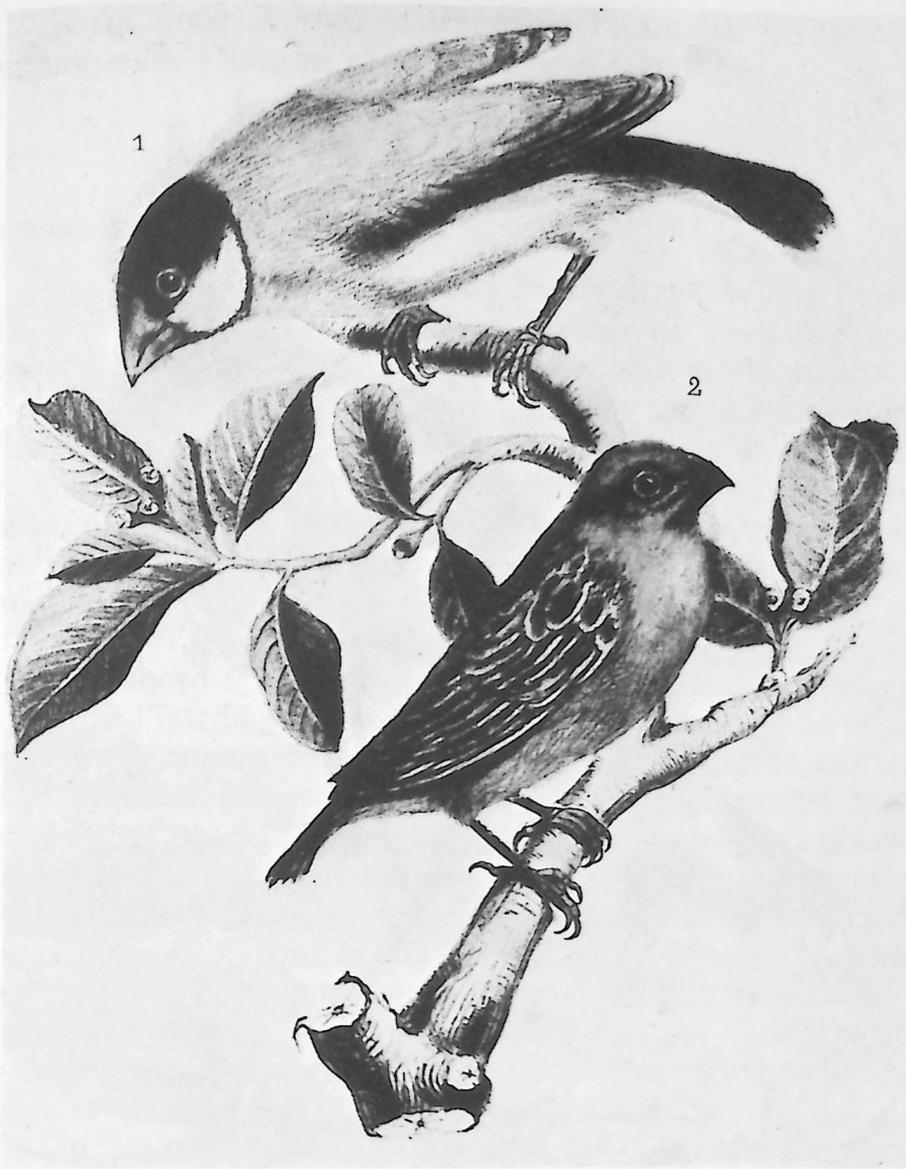
Le *martin* est un étourneau des plus familiers de l'Inde. Il a été introduit au milieu du 18^e siècle par Desforges-Boucher pour contrôler les sauterelles qui pullulaient. C'est aussi un mangeur de fruits ; il niche dans des cavités et un vieil arrosoir dans un arbre est pour lui un lieu de prédilection. Il s'apprivoise bien et soutient de très intéressantes conversations avec son maître.

L'*oiseau-Bellier* est arrivé du Sud-Est de l'Afrique à la fin du 19^e siècle. Echappé de navires ou de volières il tient son nom vernaculaire de celui du propriétaire chez qui il construisit ses premiers nids, groupés en colonies sur des arbres soigneusement effeuillés et qui semblent porteurs de fruits bizarres. L'oiseau a une mauvaise réputation de mangeur de maïs. Le mâle est jaune vif avec un masque noir et des yeux rouges.

Le *coutil* et le *bengali* sont des indomalais. Ce sont des oiseaux de cage, le second surtout.

Le *bec-rose* est un sud-africain dont le bec est en fait d'un rouge corail vif. Le nid est énorme pour la taille de l'oiseau et comporte une chambre de couvée et une de repos pour le mâle. La ponte comporte 5 à 6 œufs sinon plus, l'oiseau est sociable et se déplace par bandes.

Les deux serins sont également sud-africains. Ce sont des chanteurs. Le *serin* se trouve surtout dans les bas, le *moutardier*



A. Roussin del et lith.

1881

Ile de la Réunion

1. CALFAT (Gros-bec Padda, *fringilla oryzivora*, Temm.)
2. CARDINAL (*Foudia Madagascariensis*, Bp.)



A. Roussin del et lith.

Août 1861

Ile de la Réunion

LE MARTIN

dans les hauts. Ce dernier s'accouple avec les canaris pour donner des produits recherchés par les amateurs.

Enfin nous finirons notre énumération par le *moineau*, commensal de l'homme et qui nous vient d'Europe.

En manière de conclusion

On peut se poser la question de savoir quelle sera l'évolution prévisible ou si l'on préfère l'avenir de l'avifaune de la Réunion. L'installation de l'homme, son action, soit directe sur les animaux qu'il a trouvés, soit indirecte sur le biotope et le milieu, tout cela constitue un fait irréversible qu'il faut constater. Mais il faut essayer d'éviter d'abord la répétition d'erreurs graves, d'aménager ensuite au mieux de nos moyens des lieux protégés pour tenter de maintenir des espèces menacées, aussi bien d'ailleurs de la flore que de la faune.

Et d'abord il serait bon que le public se rende compte du danger de l'introduction incontrôlée d'espèces qui sous le prétexte de charmants compagnons peuvent se révéler de redoutables prédateurs. L'exemple des singes et des mangoustes mauriciennes n'est pas du tout un exemple à suivre. Mais il faut savoir que les mammifères ne sont pas seuls en cause. Des inconscients ont lâché ici des *perruches à collier rose* et des *boul-bouls* mauriciens que j'ai rencontrés comme nicheurs... Si je ne les ai pas cités c'est que j'espère que ces pilleurs de nids, responsables de la réréfaction de nombreux endémiques chez nos voisins et classés chez nous comme nuisibles, pourront être très vite éliminés.

On peut par contre, comme l'a fait Cheke, proposer de réintroduire des oiseaux qui ont certainement existé et dont il reste une petite population à Maurice, par exemple le *pigeon des Mares* et la *perruche à collier noir*, qui sont des forestiers dont l'habitat se réduit dangereusement.

Dans tous les cas, et même pour des animaux de chasse, des études sérieuses doivent être faites pour que l'acclimatation soit réussie et qu'une initiative imprudente n'aboutisse pas à

bousculer un équilibre dont il faut bien savoir qu'il est plus facile à démolir qu'à rétablir sur un territoire exigu, dont les ressources naturelles ne sont pas inépuisables et où une arrivée nouvelle déplace toujours plus ou moins ses prédécesseurs.

DONNEES RECENTES SUR L'ORIGINE, L'AGE ET LA STRUCTURE GEOLOGIQUES DE L'ILE DE LA REUNION

par Thérésien CADET

L'introduction à l'ouvrage de Jean DEFOS DU RAU, publié en 1959 et intitulé : *«Le Relief de l'Île de la Réunion»*, commence par une série de points d'interrogation dont nous retiendrons les suivants : *«Sur quoi repose cette île ? Le socle qui porte les Mascareignes est-il le même que celui qui porte les Seychelles ? A quelle profondeur se situe-t-il ? Est-ce un débris de l'ancienne Lémurie, elle-même débris du Gondwana... ? Et l'auteur ajoute, désespéré : «Autant de questions restées pour le moment sans réponses satisfaisantes, voire même sans réponse aucune».*

Moins de quinze ans plus tard, grâce aux travaux consacrés à l'Océan Indien trop longtemps délaissé par les géologues, géophysiciens et océanographes, la lumière commence à se faire sur l'architecture des fonds de cet océan, et à la plupart des questions posées par DEFOS DU RAU, on peut répondre d'une manière assez précise. L'essentiel de ce qui est exposé ici est puisé dans trois séries de travaux :

– ceux de l'Expédition Internationale de l'Océan Indien (1960-1965)

– ceux de deux géologues pétrographes anglais (UPTON et WADSWORTH, 1965-1966)

– ceux d'une équipe de géophysiciens australiens (MAC DOUGALL et all. : 1965-1971).

NATURE ET ORIGINE DE L'ILE DE LA REUNION

Il est actuellement admis que la Réunion est une île purement volcanique. Malgré les profondes entailles que sont les cirques et les grandes vallées, il n'a jamais été observé de roches

sédimentaires marines anciennes, et donc de fossiles, ni de roches éruptives grenues du type granite. De telles formations auraient impliqué l'existence d'un socle continental supportant l'île. Mais il est à noter que l'absence de tels indices ne constitue pas une preuve de l'inexistence d'un socle continental. Celui-ci pourrait être à une profondeur suffisante pour être inaccessible à l'observation directe.

Pendant longtemps, on a en effet admis que l'Archipel des Mascareignes avait fait partie de l'hypothétique continent de Gondwana constitué, à l'ère primaire par l'Amérique du Sud, l'Afrique, Madagascar, l'Australie et l'Inde. Au début de l'ère Secondaire (il y a plus de 200 millions d'années), un bloc oriental se sépare, comprenant Madagascar, l'Australie et l'Inde. Au Jurassique (il y a 150 millions d'années), cet ensemble se disloque en un continent australien et un continent lémurien. A la fin du Secondaire, début du Tertiaire (50 à 60 millions d'années), la Lémurie se sépare à son tour en ce qui sera Madagascar et l'Inde. L'éloignement de ces divers blocs les uns des autres trouve son explication dans le cadre de la théorie de WEGENER dite «de la dérive des continents». Si l'on admet cette hypothèse de l'existence et de la fragmentation du continent de Gondwana, il n'est pas absurde de penser que les trois Mascareignes sont des volcans installés sur un ou des blocs effondrés de ce socle continental.

Les travaux de l'Expédition Internationale de l'Océan Indien viennent ruiner définitivement cette hypothèse. D'après la carte bathymétrique publiée en 1964, la Réunion est séparée de Madagascar par une fosse de près de 5 000 mètres de profondeur (voir planche I). Le chenal entre la Réunion et Maurice est profond de plus de 4.000 mètres. L'existence de telles profondeurs oblige à écarter l'hypothèse d'un socle continental. L'île Maurice, par contre, peut se rattacher à l'unité structurale que les géologues désignent sous le nom de «*Crête des Mascareignes*» ou «*Plateau des Mascareignes*» et qui est jalonnée du Sud au Nord par l'île Maurice, les îlots de Cargados Carajos, les bancs de Nazareth et de Saya de Malha et enfin des îles Seychelles. Cet ensemble, bien qu'accidenté par des fonds supérieurs à 2 000 mètres (entre Maurice et Cargados, entre Saya de Malha et les Seychelles), est considéré comme une chaîne de montagne

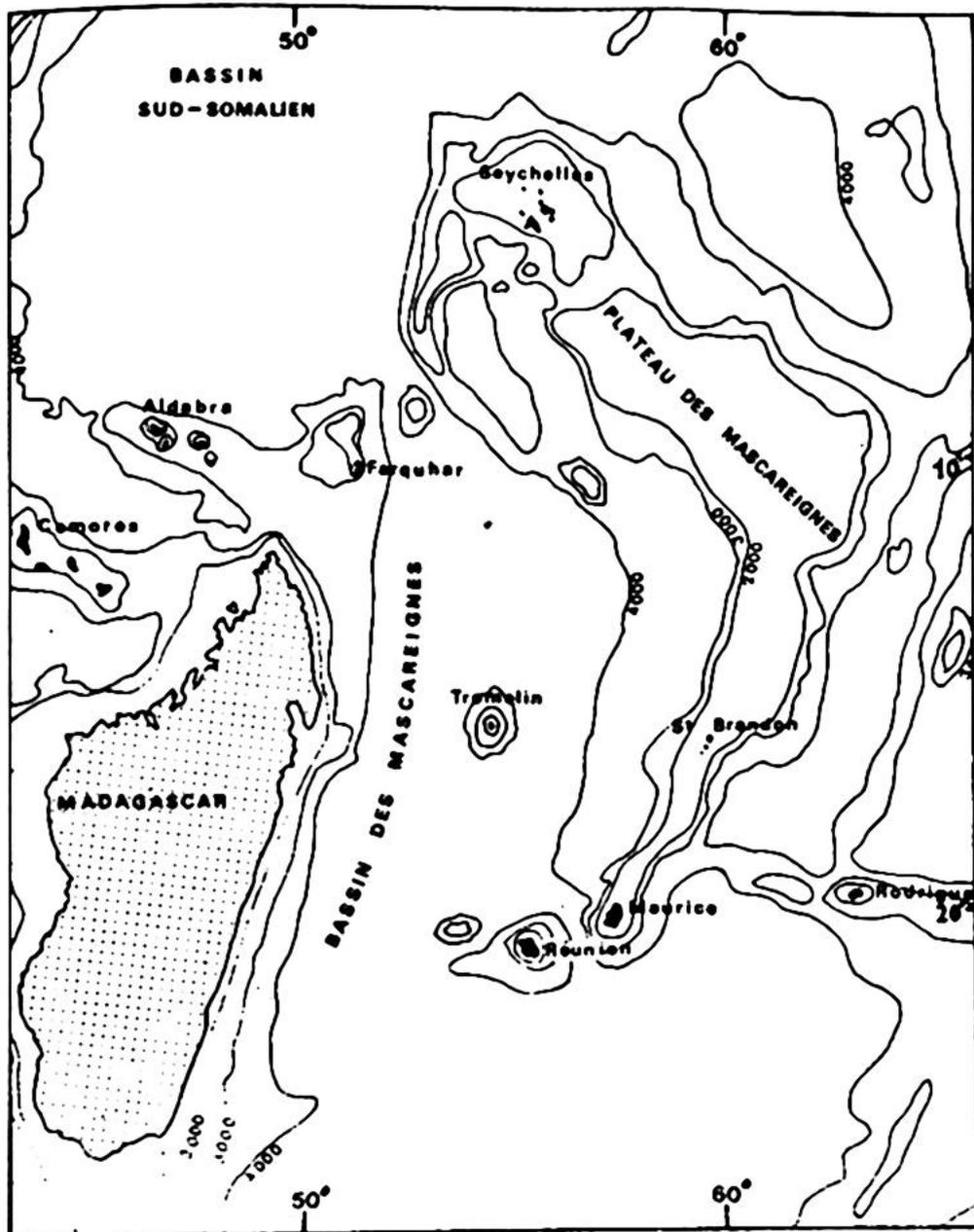


Fig. 1 — Carte bathymétrique de l'Océan Indien Occidental
(D'après Fischer et al., 1967)

sous-marine, une ride structurale du fond de l'Océan Indien, elle-même appendice en forme de croissant de la grande dorsale qui court du Nord au Sud : la dorsale de CARLSBERG. Ce «Plateau des Mascareignes» est-il un bloc continental effondré supportant des appareils volcaniques dont certains émergent ? Si l'on excepte les Seychelles, la réponse à cette question est non ! Des méthodes géophysiques faisant appel à la sismologie, au magnétisme et à la gravimétrie ont révélé qu'à Saya de Malha par exemple, il n'existe pas de roches granitiques entre 0 et 8 km, profondeur à laquelle on rencontre déjà le manteau supérieur. Seul l'ensemble des Seychelles repose sur une croûte continentale de plus de 30 km d'épaisseur. Effectivement du granite précambrien affleure (au moins 500 millions d'années d'âge). Quant à l'île Rodrigue, géographiquement groupée à Maurice et la Réunion dans l'Archipel des Mascareignes, elle est le seul pointement émergé d'un autre ensemble structural désigné sous le nom de «Zone de fractures de Rodrigue» et qui constitue une entité géologique tout à fait distincte du Plateau des Mascareignes.

Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut donc dire que la Réunion (comme Maurice et Rodrigue d'ailleurs) ne présente aucun rapport avec des aires continentales. C'est une île océanique dont la base repose par plus de 4 000 mètres de profondeur sur une plaine abyssale (le Bassin des Mascareignes) dont l'autre accident topographique important est l'île Tromelin beaucoup plus au nord. La carte bathymétrique montre qu'il s'agit d'un cône d'à peu près 190 km de diamètre à la base, reposant sur une assise d'environ 30 000 km². Comme le Piton des Neiges se dresse à plus de 3 000 mètres, la hauteur totale de l'appareil volcanique est donc d'un peu plus de 7 000 mètres. Celui-ci est édifié, sans l'intermédiaire d'un socle continental, sur les grands fonds océaniques, là où la partie profonde de l'écorce terrestre (le MANTEAU) affleure. Sur ce manteau, encore appelé SIMA (la Silice et le Magnésium en étant les éléments chimiques essentiels), «flottent» les masses continentales ou SIAL (Silice et Aluminium). Notre île et son substratum résultent uniquement d'éruptions volcaniques d'abord sous-marines puis aériennes. Les laves sont directement issues du SIMA dont elles ont approximativement la composition chimique.

AGE DE L'ILE

L'île de la Réunion est géologiquement très jeune. Les roches les plus anciennes, prises à la base du Massif de la Montagne le long de la Route littorale, ont un peu plus de 2 millions d'années. Un autre échantillon de basalte prélevé sur l'ancienne route nationale au 18ème km a 2 100 000 ans. D'autres encore, sur la piste forestière de la Plaine d'Affouches, au-dessus de l'Îlet à Guillaume, ont donné un âge compris entre 2 000 000 et 2 060 000 ans. La Montagne est donc le doyen de nos massifs montagneux, son âge moyen étant de 2 millions d'années.

Le Massif de la Fournaise est nettement plus jeune. Ses laves les plus anciennes, prélevées entre le Tampon et les Lianes, ont révélé un âge de 350 000 ans environ. Ce volcan est encore en activité alors que les dernières coulées importantes du Piton des Neiges (Plateau de Bélouve) ont été datées de 73 000 ans.

Si on la compare avec les autres Mascareignes, la Réunion est plus âgée que l'Île Rodrigue qui n'a que 1 500 000 ans dans sa partie émergée et beaucoup plus récente que l'Île Maurice dont les plus anciennes laves ont entre 7 et 8 millions d'années.

Ces chiffres, obtenus par une méthode de chronologie absolue utilisant les proportions relatives de potassium et d'argon radioactif contenus dans les basaltes - avec une erreur maximum de 20 000 ans en plus ou en moins -, permettent de redresser certaines erreurs à propos de l'âge relatif des trois Mascareignes et de l'âge absolu de la Réunion. Récemment encore, on a écrit que l'Île Rodrigue était la plus ancienne des trois en raison de sa topographie émoussée et du grand développement de ses récifs coralliens. On a également avancé un âge miocène pour la Réunion, c'est-à-dire quelque 10 à 15 millions d'années, en se basant essentiellement sur le degré d'évolution des laves et sur des comparaisons morphologiques avec d'autres systèmes volcaniques.

Un doute subsiste cependant quant à l'âge de la surrection de l'île. On trouve en effet au cœur des cirques, mais déjà à une altitude de 1.000-1.200 mètres, des roches qui sont profondément altérées et donc inutilisables pour une datation par les

méthodes de chronologie absolue. On sait seulement qu'elles sont antérieures à des basaltes francs de 1 million d'années qui les surmontent (vallée du Bras de Cilaos). MAC DOUGALL les considère même comme antérieures à la série de la Montagne, c'est-à-dire ayant plus de 2 millions d'années. Seul un forage profond atteignant une roche saine permettrait d'établir un âge précis.

STRUCTURE GEOLOGIQUE

Géologues et géographes sont d'accord pour considérer que l'Ile de la Réunion est constituée de deux massifs volcaniques se juxtaposant au niveau de l'ensellement de la Plaine des Cafres et de la Plaine des Palmistes.

RIVALS est le premier géologue à avoir établi une chronologie relative des phénomènes volcaniques ayant présidé à la genèse de la Réunion et, en conséquence, a proposé une interprétation cohérente de la structure de l'île. Cette étude n'a pas encore été publiée mais les idées essentielles de son auteur ont été reprises par J. DEFOS DU RAU dans sa thèse intitulée : «*Le relief de l'Ile de la Réunion*». En se basant sur la topographie, le pendage des coulées, le degré d'évolution des laves et l'intensité de l'érosion, RIVALS reconnaît que la construction de chacun des massifs de la Fournaise et du Piton des Neiges s'est faite en plusieurs étapes.

A. — Le Massif du Piton des Neiges

Il s'agit d'un ensemble à morphologie et à structure complexes qu'ont à peu près élucidées les travaux de P. RIVALS (1950), BUSSIERE (1958 et 1967), UPTON et WADSWORTH (1965-1966) et enfin de MAC DOUGALL (1965-1971).

Les géologues du 19^{ème} siècle qui ont visité l'Ile Bourbon et même plus récemment LACROIX admettaient que le Massif du Piton des Neiges était un immense et unique cône volcanique, profondément découpé par les cirques et les grandes vallées. RIVALS démontre qu'il s'agit en fait de plusieurs appareils volcaniques qui se sont relayés dans le temps et qui ont été successivement démantelés par l'érosion. Des fragments plus ou moins étendus de chaque appareil ayant été conservés, il en ré-

sulte la morphologie très complexe que nous connaissons actuellement.

Nous résumons dans le tableau suivant les conceptions de RIVALS. Pour chacune des quatre étapes qu'il distingue, figurent les massifs actuels ou aires géographiques qu'il considère comme les vestiges des quatre appareils volcaniques correspondants. (1)

P. RIVALS

1er Piton des Neiges

La Montagne - Région de Sans Souci
Pentes de l'Hermitage ?
Le Morne des Lianes

2ème Piton des Neiges

Pentes du Brûlé de St-Denis (jusqu'à Mamode Camp)
Plaine d'Affouches
Planèze de la Caroline (hauts de Bras-Panon) et de Cratère (hauts de Saint-Benoît)
Chaînes des Makes et de l'Entre-Deux - Hauts de l'Etang-Salé

BUSSIÈRE

Phase I

La Montagne - Sans Souci - Falaises du Cap Lahoussaye - Environs de Saint-Gilles - Morne des Lianes - Le Grand Battoir et le Chaînon des Papanges (entre le cours supérieur de la Rivière des Roches et le cours moyen de la Rivière des Marsouins)

Phase II

Brûlé de Saint-Denis
Plaine d'Affouches
Planèze de la Caroline et Planèze du Cratère
Chaînes des Makes et de l'Entre-Deux
Pentes comprises entre les Avirons et le Tévelave

(1) - Note de l'auteur (avril 1978) - On se reportera, pour comparaisons, à la carte géologique de la Réunion établie en 1974 par BILLARD.

3ème Piton des Neiges

Planèze du Grand-Bénard
Plaine des Chicots et des Fougères
Planèze du Mazerin
Ilet Patience
Zone Nord de la Plaine des Cafres
Sommets de l'Entre-Deux et de Dimitile

4ème Piton des Neiges

Morne des Salazes et Piton des Neiges
Plaine des Salazes
Bélouve et Bébour
Diverses coulées échappées par les débouchés actuels des cirques et les grandes vallées (petites planèzes du Tapage et de Ste-Thérèse - coulée ayant atteint St-André par la vallée de la Rivière du Mât et St-Benoît par celle de la Rivière des Marsouins

Phase III et III'

Planèze du Grand-Bénard
Plaines des Chicots et des Fougères
Planèze du Mazerin
Ilet Patience
Zone Nord de la Plaine des Cafres
Sommets de l'Entre-Deux et de Dimitile

Phase IV

Sommet du Piton des Neiges
Plaine des Salazes
Bélouve et Bébour
Coulées atteignant St-Benoît par la vallée de la Rivière des Marsouins

Les conceptions de BUSSIERE sur la structure du Massif du Piton des Neiges rejoignent grosso modo celles de RIVALS, tout au moins en ce qui concerne la chronologie des différents éléments de ce massif. Des divergences existent comme le fait ressortir le tableau ci-dessus, mais on peut les considérer comme mineures. Cependant, pour RIVALS (du moins tel qu'on le comprend à travers l'œuvre de DEFOS DU RAU), ces divers massifs sont des entités simples, c'est-à-dire mises en place au cours d'une même phase volcanique. L'actuel Piton des Neiges, par exemple, serait depuis sa base, c'est-à-dire le plancher des cirques, jusqu'à son sommet, un seul volcan formé sans solution de continuité au centre d'une immense caldeira. Pour BUSSIERE, au contraire, un même massif tel qu'il existe actuellement a pu être mis en place au cours de deux phases. Le Piton des Nei-

ges n'appartiendrait à la phase IV que pour sa région sommitale. Les hauteurs de Dimitile et de l'Entre-Deux seraient constituées en surface par des laves de la phase III mais les murailles encadrant ces sommets appartiendraient à la phase II.

Les travaux de UPTON et WADSWORTH (1965-1966) les amènent à envisager le Massif du Piton des Neiges comme formé de trois grands ensembles de roches laviques d'aspect et de composition chimique différents.

1) A la base et constituant le «cœur» de l'île, s'observent des laves et des formations conglomératiques profondément altérées, zéolitisées, recoupées à l'infini par une multitude de filonnets basaltiques et de dykes. Nommées «*Cirque Agglomerate*» par UPTON et WADSWORTH, ces roches «pourries» d'au moins 1 000 mètres d'épaisseur, ne sont pas datables mais elles sont certainement les plus anciennes roches de l'île. Elles affleurent au fond des cirques et notamment dans les encaissements des vallées comme celle du Bras Rouge, au-dessous de l'Ilet à Cordes, celles de la Rivière du Mât et du Bras des Fleurs Jaunes à Salazie.

2) Au-dessus du «*Cirque Agglomerate*», s'est déposée une épaisse série de basaltes à olivine ou océanites («*Oceanite Series*» de Upton et Wadsworth) sous forme de coulées de lave encore fraîche, généralement peu épaisses (une dizaine de mètres en moyenne) avec peu de matériaux pyroclastiques interstratifiés. Elles ont un développement de 1 000 mètres en certains endroits.

Cette série océanitique affleure dans la partie inférieure des remparts des cirques et des profondes vallées comme celles du Bras de la Plaine et du Bras de Cilaos, de la Ravine des Avirons, de la Rivière des Galets, celles de la Ravine du Butor, de la Rivière des Pluies et de la Rivière du Mât. Mais elle a été aussi localement épargnée par les coulées ultérieures et c'est elle qui constitue le Massif de la Montagne, le morne des Lianes, les planèzes du Cratère et de la Caroline, l'Ilet Patience, la Chaîne de l'Entre-Deux et son prolongement naturel, la chaîne des Makes, la région du Cap Lahoussaye.

On s'aperçoit que la *Série Océanitique* correspond, à quelques détails près (l'Ilet Patience par exemple), aux 1er et 2ème Pitons des Neiges de RIVALS.

3) Enfin, au-dessus de la *Série Océanitique* repose en discordance la «*Differentiated Series*» de UPTON et WADSWORTH, formée par des basaltes pauvres en olivine, riches en feldspaths, constituée de coulées épaisses (jusqu'à 100 mètres) présentant parfois des figures d'orgues basaltiques. Pouvant atteindre jusqu'à 700 mètres dans la région centrale, l'épaisseur des laves de la *Série Différenciée* se réduit au fur et à mesure qu'on se rapproche du littoral. Dans la région de St-Paul (gorge des ravines du Tour des Roches), dans la Ravine des Trois-Bassins au-dessus de la Saline les Bains, à St-Leu Ville, on peut voir la superposition de la *Série Océanitique* ancienne et de la *Série Différenciée*, la seconde coulant parfois en cascade figée au niveau d'un accident topographique de la première. Cela s'observe nettement sur le versant droit de la gorge du Bernica.

Cette dernière phase de l'activité du Piton des Neiges a construit les grands glacis du Grand-Bénard, de la Plaine des Chicots et des Fougères, du Mazerin, le Nord de la Plaine des Cafres, la Plaine des Salazes, Bélouve, Bébour. Elle correspond approximativement aux 3ème et dernier Pitons des Neiges de RIVALS.

Le géophysicien australien MAC DOUGALL apporte de précieux renseignements sur l'âge réel des différentes séquences pétrographiques définies par les géologues anglais. D'après les datations réalisées par la méthode du potassium argon, le Massif du Piton des Neiges se serait mis en place en cinq phases d'inégale durée séparées par des périodes de repos assez longues.

1) Emission de ce qui constitue l'infrabase de l'île : le «*Cirque Agglomerate*» dont l'âge ne peut être actuellement précisé. Ces vieilles roches altérées apparaissent au fond des cirques mais on ignore leur extension.

2) Mise en place d'un volcan dont il ne reste que le Massif de la Montagne (et peut-être le Morne des Lianes) de 2 100 000 à 1 900 000 ans environ.

3) Après une période de repos d'environ 700 000 ans, une nouvelle phase d'activité se produit de 1 200 000 à 950 000 ans environ, comme le témoignent des laves se trouvant à la base des versants des grandes vallées (gorges du Bras de Cilaos et de Takamaka). Quelques échantillons prélevés en certains points du Massif de la Montagne (embouchure de la Ravine à Jacques et Rampes de la Possession) ont le même âge, ce qui permet de penser que dans cet ancien massif de 2 millions d'années, de grandes vallées s'étaient formées et qu'elles furent ensuite comblées par des coulées produites au cours de cette troisième période éruptive.

4) Après un hiatus de 350 000 ans, survient une nouvelle phase active qui s'étend de 600 000 à 450 000 ans. C'est au cours de cette période relativement courte que fut émise la plus grande partie de la *Série Océanitique*.

Voici quelques localités où furent prélevés des échantillons et les âges obtenus :

- Nord du Brûlé de St-Denis à 400 m : 550 000 à 600 000 ans
- Remparts du Grand Bassin : 440 000 à 540 000 ans
- Ilet des Orangers (Mafate) : 470 000 ans
- Tunnel de St-Paul : 440 000 à 470 000 ans
- Cap Lahoussaye : 435 000 ans
- Ravine des Avirons : 435 000 ans

Ont donc un âge compris entre 450 000 et 600 000 ans les murs des cirques dans leur partie inférieure et la plupart des régions faisant partie du 2ème Piton des Neiges de RIVALS : les pentes du Brûlé de St-Denis, la région du Cap Lahoussaye, les Chaînon des Makes et de l'Entre-Deux .

5) Après un repos de 100 000 ans, le complexe volcanique émet les laves de la *Série Différenciée*. L'activité débute aux alentours de 350 000 ans et les coulées les plus récentes ont été datées 73 000 ans sur le Plateau de Bélouve.

Voici quelques chiffres :

– Ravine La Fontaine à St-Leu	: 350 000 ans
– Partie Supérieure du Rempart du Grand-Bassin	: 250 000 ans
– Bois de Nèfles à St-Paul	: 230 000 ans
– Route de Takamaka (vers 700 mètres)	: 200 000 ans
– Hell-Bourg (Rempart de Bélouve), 1 300 m	: 140 000 ans
1 430 m	: 105 000 ans
1 500 m	: 73 000 ans

Cette ultime phase correspond aux niveaux supérieurs des 3ème et 4ème Pitons des Neiges de RIVALS ou aux phases III, et IV de BUSSIERE, c'est-à-dire les grandes planèzes dont les sommets sont le Grand-Bénard, la Roche-Ecrite, le Mazerin, le Piton des Neiges.

B – Le Massif de la Fournaise

Moins complexe car moins affectée par l'érosion, sa morphologie actuelle permet de reconnaître quatre phases d'activité. RIVALS et BUSSIERE s'accordent sur l'interprétation de la structure de ce massif. On se référera donc à leurs travaux et l'on se trouvera une synthèse sur la carte géologique de la Réunion établie par BUSSIERE (1967).

Les pétrographes anglais UPTON et WADSWORTH n'ont encore, à notre connaissance, rien publié sur la géologie du Massif de la Fournaise.

Les renseignements chronologiques donnés par MAC DOUGALL sont peu abondants par rapport à ceux fournis pour le Piton des Neiges. L'intérêt des quelques chiffres cités par cet auteur n'en est que plus grand. Des échantillons prélevés entre le Tampon et Anse-les-Hauts ont été datés 360 000 ans environ. Le Massif de la Fournaise se présentait donc déjà comme un dôme élevé au-dessus du niveau de la mer (Le Nez de Bœuf, vestige le plus haut de ce dôme est à 2 136 m) lorsque le Piton des Neiges entraînait dans sa dernière période éruptive. MAC DOUGALL suggère que l'activité du Massif de la Fournaise a commencé lorsque s'achevait la mise en place de la *Série Océanitique*, c'est-à-dire il y a quelque 450 000 ans.

Il est à souligner que, là encore, la chronologie absolue vient confirmer l'interprétation de RIVALS qui voit dans ce glacis triangulaire, limité par la Rivière d'Abord et l'abrupt de la Rivière des Remparts, le vestige d'un premier Piton de la Fournaise donc la plus ancienne enveloppe du Massif actuel.

Une série de prélèvements effectués à différents niveaux sur une hauteur de 260 mètres (1 740-2 000 m) le long du sentier de Roche Plate, sur le versant droit de la Haute Vallée de la Rivière des Remparts, fournit des âges échelonnés entre 180 000 et 80 000 ans. Les laves de cette région appartiennent au 2ème Piton de la Fournaise de RIVALS.

Enfin, des roches de la Plaine des Cafres ont été datées 30 000 ans. Elles proviennent de coulées issues de cônes adventifs qui ont fonctionné plus tardivement.

CONCLUSION

Le but essentiel de cet exposé était de montrer que les deux plus épineuses questions concernant la géologie de la Réunion : son origine et son âge, doivent être considérées comme résolues d'une manière à peu près satisfaisante.

Nous voyons également la preuve que de nos jours les progrès des sciences de la nature, comme ceux des autres sciences, ne sont plus dus à des chercheurs isolés, style «naturalistes» du siècle dernier, mais sont presque toujours à inscrire à l'actif d'équipes pluridisciplinaires, dotées de moyens matériels puissants.

D'autre part, la résolution d'une énigme scientifique éclaire d'autres questions sous un jour nouveau et parfois même fait surgir d'autres problèmes. Ainsi, le fait que les trois Mascareignes sont des îles «*sui generis*» n'ayant jamais eu de relation avec des terres continentales, relance le problème de l'origine et de l'évolution de leur flore et de leur faune. La question est délicate car on a précisément tiré des caractères de ces flore et faune des arguments en faveur de la présence d'un socle continental. Il faudra maintenant aborder le problème par l'autre bout,

c'est-à-dire partir des données sûres de la géochronologie pour expliquer les traits biogéographiques originaux de ces îles.

Mais ceci est une autre histoire. Et souhaitons que les biogéographes se mettant au travail pour que nous puissions prendre rendez-vous dans quelques années et faire le point sur ce nouveau problème. (2)

(2) – Note de l'auteur (avril 1978) – On se rapportera au premier chapitre de la thèse de Th. CADET : la végétation de la Réunion, étude phytoécologique et phytosociologique. Faculté des Sciences de Marseille, avril 1977.

BIBLIOGRAPHIE

- BUSSIÈRE (P.) Etude géologique de la Réunion,
Travaux du Bureau Géologique de Madagascar, voir 84,
pp. - 64, 1958.
- BUSSIÈRE (P.) Carte géologique de la Réunion et notice explicative (27 pages). Carte géologique détaillée de la France, Paris, 1967.
- DEFOS DU RAU (J), Le Relief de l'île de la Réunion. 306 p. Institut de Géographie, Bordeaux, 1959.
- FISHER (R.L.), JOHNSON (G.L.), HEEZEN (B.C.), Mascarene Plateau, Western Indian Ocean. Géol. Soc. Am. Bull. vol. 78, pp. 1247-66, 1967.
- LACROIX (A) Le volcan actif de la Réunion et ses produits, 297 p., Gauthiers Villars, Paris, 1936.
- MAC DOUGALL (I.), COMPSTON (W), Strontium isotopic composition and potassium-rubidium ratios in some rocks from Reunion and Rodrigues, Geochimica et Cosmochimica Acta, vol. 33, pp. 1485 - 1520, 1965.
- MAC DOUGALL (I), CHAMALUN (F.H.), Isotopic dating and geomagnetic polarity studies on volcanic rocks from Mauritius, Indian Ocean, Geol. soc. Am. Bull., vol. 80, pp. 1419-42, 1969.
- MAC DOUGALL (I.), The geochronology and evolution of the young volcanic island of Reunion, Indian Ocean, Geochimica et Cosmochimica Acta. vol. 35, pp. 261-288, 1971.
- UPTON (B.C.J.), WADSWORTH (W.J.), Geology of Reunion Island, Indian Ocean, Nature, n° 207, pp. 151-154, 1965.
- UPTON (B.C.J.), WADSWORTH (W.J.), The Basalts of Reunion Island, Indian Ocean, Bull. Volcan., n° 29, pp. 7-24, 1966.

L'HOTEL DE LA PREFECTURE
Origine et évolution du bâtiment
par Michel CHABIN

Le bâtiment qui sert aujourd'hui d'Hôtel de la Préfecture, ancien Hôtel du Gouvernement de la Colonie, situé dans le vieux Saint-Denis, face à la mer, est l'un des édifices les plus importants, tant sur le plan architectural que sur le plan historique, du patrimoine culturel réunionnais. Il fut d'ailleurs, dans les premiers, classé parmi les Monuments Historiques du département, pour les façades et la toiture, l'intérieur étant inscrit à l'inventaire supplémentaire. A ce titre, il mérite largement que son histoire soit faite de manière satisfaisante. Notre communication d'aujourd'hui ne prétend pas épuiser le sujet, loin de là ! Elle veut simplement poser quelques jalons pour un travail ultérieur, plus approfondi.

La date de naissance du bâtiment est bien connue par les documents d'archives qui ont été conservés. On peut la fixer à 1733, en faisant remonter la conception à 1730 environ. Depuis cette date, le bâtiment initial a été transformé à plusieurs reprises, mais les fondations et les murs de 1733, qui forment le corps principal de l'édifice, sont toujours là.

On peut distinguer cinq grandes périodes dans l'histoire de bâtiment :

1^o) la construction, ou plutôt le début de la construction d'un «*grand magasin*» en pierre, en 1733-1734, sous le Gouverneur Dumas ;

2^o) l'agrandissement du bâtiment et sa transformation en «*loge*» fortifiée sous La Bourdonnais, entre 1735 et 1741 ;

3^o) la transformation de cette loge en palais du gouvernement sous les administrateurs royaux, à partir de 1767 ;

4^o) la reprise du bâtiment, qui menaçait ruine, sous la Restauration ;

5^o) la «*restauration*» des années 1956-1957 par l'architecte de Montfreid.

Je vais examiner devant vous les quatre premières périodes, n'ayant eu accès aux archives qui permettraient d'étudier la cinquième. Mais, auparavant, il convient d'éclaircir un point resté jusqu'à présent assez obscur chez les auteurs, celui de l'emplacement du premier gouvernement.

L'emplacement du premier gouvernement

Il était, en effet, généralement admis jusqu'à présent que l'actuelle Préfecture était établie sur l'emplacement même où Etienne Régnault, en 1667, avait construit la maison de bois du premier gouverneur. C'était du moins l'opinion de nos prédécesseurs, archivistes du département, dans les notes qu'ils avaient rédigées concernant l'origine du bâtiment ; c'était aussi celle de notre collègue G. Gérard dans son *«Petit album de l'île de la Réunion»* : *«Cet hôtel, commencé par le gouverneur Dumas et terminé par Mahé de Labourdonnais, est élevé à l'emplacement même où Régnault s'était installé en 1669»* (1). L'origine de cette opinion se trouve, à mon avis, dans l'œuvre de l'historien Saint-Paulois du siècle dernier, G.F. Crestien : *«Un peu après l'arrivée dans l'île de Régnault et de ses compagnons... celui-ci créa, à 7 lieues à l'est de Saint-Paul, une habitation que l'on croit avoir été établie sur l'emplacement du gouvernement, ou peut-être un peu au dessus, près de l'église, sur le lieu où sont aujourd'hui construits les bureaux de l'ordonnateur et l'hôpital militaire. L'escadre du marquis de Mondevergue, amiral, vice-roi des Indes, arriva dans la Colonie en 1667 ; elle jeta l'ancre devant l'établissement récent de Régnault, non encore désigné nulle part»* (2).

Ce que dit Crestien est intéressant à double titre. D'une part, il révèle l'existence d'une tradition orale, à la fin du XIXe siècle, voulant que les diverses demeures des gouverneurs se soient succédées au même lieu, tradition qui s'explique d'ailleurs parfaitement si on la fonde sur la notion de continuité qui s'attache à la fonction gubernatoriale. D'autre part, il indique que cette tradition n'est pas sûre puisque certains pensent que le premier gouvernement était situé un peu plus au sud que l'actuel. Crestien ne donne malheureusement aucune pièce à l'appui de l'une ou l'autre thèse, mais il a du moins le mérite de soulever un problème intéressant.

Les diverses recherches que j'ai entreprises dans les documents d'époque ne me permettent pas de dire avec certitude où exactement était construite la maison de Régnauld. Ce problème pourra d'ailleurs faire l'objet d'une autre communication, la solution définitive devant probablement nécessiter le recours à l'archéologie. Quoiqu'il en soit, on peut dire dès maintenant, sans se tromper, que les deux gouvernements n'étaient pas au même lieu. C'est l'opinion de notre collègue H. Cornu qui situe le premier aux environs de l'actuelle rue Amiral Lacaze.

Un argument me semble décisif. L'actuel bâtiment fut conçu au départ, on le verra, pour être un magasin. A une époque où on ne manquait pas de place, il semble vraiment étrange qu'on ait installé le nouveau magasin à l'emplacement de la maison du gouverneur, qu'il aurait d'ailleurs fallu détruire pour l'occasion. Il est bien plus vraisemblable que le nouveau bâtiment a été construit sur un terrain jusqu'alors vierge. Ainsi, la pierre de Jacob de la Haye, datée de 1671, aujourd'hui encastrée sous le porche de la Préfecture, ne doit-elle pas faire illusion. Elle a été mise là bien plus tard, après avoir été retrouvée, au XIXème siècle, à l'occasion de travaux aux abords du bancassal, sur l'ancienne place d'armes.

Le grand magasin de Saint-Denis

La Compagnie des Indes de Colbert avait connu bien des déboires et avait laissé sa colonie de Bourbon dans un quasi abandon. Sous la Régence, au temps de Law, la Compagnie revigorée reprit une politique active dans la mer des Indes. Aux Mascareignes, elle chercha d'abord à établir des fortifications, mais les projets de Denyon n'eurent pas de suite et, déjà, les avantages de l'île de France s'affirmèrent face à ceux de Bourbon. Antoine Desforges-Boucher, revenu en 1818, et qui fut gouverneur de 1723 à sa mort en 1725 s'attacha surtout à développer les cultures dans la région sous-le-vent, et particulièrement le café. Son succès posthume créa de nouveaux besoins : il fallait pouvoir conserver dans de bonnes conditions la production caféière en attendant son embarquement. Aussi, sous son successeur, Benoît Dumas, la Compagnie décida-t-elle de construire, à Saint-Denis et à Saint-Paul, des magasins en dur.

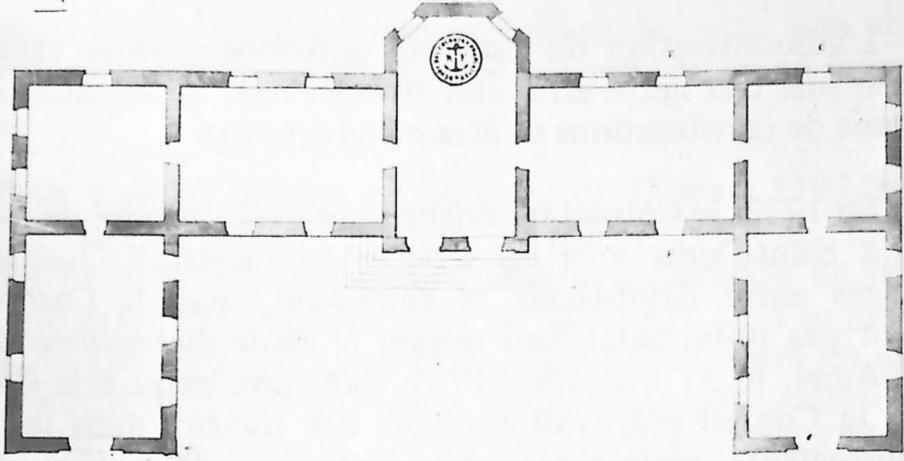
Dumas fit venir des maçons de Pondichéry ; le sieur de Grainville dessina les plans et Tosnier de Nuizement entreprit la construction. Mais celle-ci se heurta bien vite à des difficultés. Le Conseil Supérieur écrivait à la Compagnie le 20 décembre 1731 : *«Le défaut d'un sujet entendu pour conduire les ouvriers que nous avons nous a fait grand tort ;... Le Sr Tonier a été installé à St-Denis, à la place de Sr de Grainville ; nous lui devons la justice de dire qu'il est rempli d'activité et de bonne volonté. Il continue le bâtiment de pierre de St-Denis, sur le plan dud. Sr Grainville. Ce bâtiment n'avance guère, faute de chaux, et les ouvriers sont continuellement détournés, tantôt pour porter les marchandises du bord de la mer aux magasins, tantôt pour emballer les caffés et les transporter au bord de la mer...»* (3).

La même année 1731, la nomination de Jean-François Charpentier de Cossigny comme ingénieur en chef par la Compagnie témoignait du dessein de celle-ci d'activer les travaux dans les deux îles. Cossigny arrive à l'Île de France en juin 1732, puis à Saint-Denis en septembre, mais il s'intéresse avant tout aux travaux entrepris à Saint-Paul. Puis, très vite, son activité se résume à ses démêlés avec le Conseil supérieur, les autres administrateurs, et ses collaborateurs, dont Sornay qu'il congédie. Quand il quitte Bourbon en mai 1734, le magasin de Saint-Denis n'est guère avancé, et, l'année précédente, la Compagnie a dû acheter la maison en pierre d'un particulier pour lui servir de magasin provisoire.

Cependant, avant de partir, Cossigny a laissé un certain nombre de plans. Ceux du 10 mars 1734 (planche I) nous montrant l'état d'avancement des travaux. Le corps principal du bâtiment fait 24 toises de long sur 4 de large. Aux deux extrémités, des ailes forment de chaque côté une avancée de 6 toises, toujours sur 4 de large. Au centre, un pavillon de 6 toises, large de 4, fait saillie sur les deux façades avant et arrière. Seuls les murs du rez-de-chaussée sont alors achevés. L'examen de l'élévation montre à l'évidence qu'il s'agit bien des murs du rez-de-chaussée du bâtiment actuel, dont la date est ainsi établie avec certitude. Quand à l'emplacement, il est plus que probable qu'il s'agit de celui choisi quelque années plus tôt pour le magasin en pierre dessiné par Grainville. Dans ce cas, les fondations remonteraient à 1731.

ISLE de Bourbon
 Quartier S^t Denis
 1783
 634

Plan du Grand Magasin

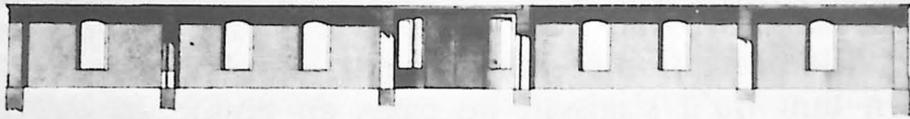


Architecte
[Signature]

ISLE de BOURBON
 Quartier
 de
 S^t DENIS
 1754

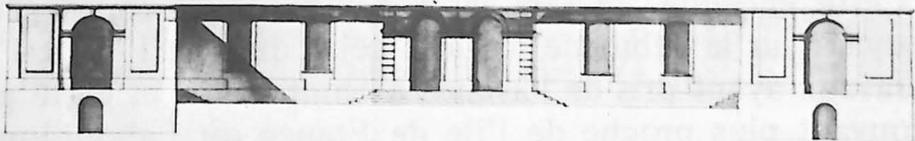


Profil pris sur la longueur AB.



Facade du grand Magasin

Ce qui est fait depuis le mois de Mars 1757 est marqué en rouge-brun et ce qui est à faire en blanc.



Architecte
[Signature]

E-46

Planche I

Telle devait être la situation à l'arrivée de La Bourdonnais dans le courant de 1735.

La loge de Saint-Denis

L'administration du nouveau gouverneur va se caractériser par une très nette efficacité et dès 1741, un ambitieux programme de constructions va être mené à terme.

En 1733, le Conseil supérieur avait déjà proposé de rassembler à Saint-Denis tous les services administratifs jusqu'alors partagés entre Saint-Denis et Saint-Paul, mais la Compagnie n'avait pas suivi, Saint-Paul restant la «*baie du meilleur ancrage*». Aussi, le 31 décembre 1735, dans une lettre à la Compagnie, le Conseil prévoyait toujours des travaux dans les deux établissements, mais avec l'idée, cette fois, de réaliser autour des magasins un plus vaste complexe : «*le parti, que nous avons pris cette année, de construire ces magasins de manière qu'ils puissent être dans une enceinte capable de contenir des logements pour vos employés, nous a paru d'autant plus nécessaire que, dans un détail aussi considérable que celui des différents magasins, il est bon que tous les employés soient rassemblés dans le même endroit, que, lorsqu'ils sont obligés de prendre les uns des autres des éclaircissements nécessaires au courant du service, ils ne soient pas contraints de parcourir un grand espace de sable bruslant pour passer d'une case à une autre...*» Quant à la protection contre l'incendie, qui imposait cette dispersion tant qu'il s'agissait de cases en bois : «*il sera facile (d'y) veiller lorsque tous ces bureaux, bâtis en pierre, se trouveront rassemblés dans une même enceinte*» (4).

Cette enceinte, se sera la «*loge*» fortifiée, construite en s'appuyant sur le début de magasin déjà édifié de 1735 à 1741. Les travaux ayant pris de l'avance à Saint-Denis, et cette place se trouvant plus proche de l'île de France où Labourdonnais établit ses quartiers, le projet de loge de Saint-Paul fut abandonné, et tous les services regroupés, à son achèvement, dans celle de Saint-Denis, d'où sortit, soit-dit en passant, la légende du transfert de capitale de Saint-Paul à Saint-Denis, alors que Saint-Denis n'avait jamais cessé d'être le chef-lieu depuis 1667 : la

difficulté des liaisons entre côte-au-vent et côte-sous-le-vent avait simplement entraîné, pour des raisons de commodité, un partage des services et bâtiments de la Compagnie entre les deux centres de peuplement.

Nous avons conservé plusieurs plans de cette loge, dont l'emprise au sol était environ le triple de celle du grand magasin initial.

Tout d'abord le plan de Sornay, du 23 mars 1737, pour le rez-de-chaussée, puis celui du 28 février 1738, du même, toujours pour le rez-de-chaussée, avec une élévation de la façade côté mer, qui mesurait plus de 40 toises dans sa grande dimension (planche II). La principale différence entre les deux plans réside dans une plus grande précision des affectations des pièces pour le second. On constate cependant qu'en 1738, le bâtiment central conserve toujours son rôle de magasin, les bureaux et logements étant installés dans les nouvelles ailes droite et gauche qui délimitent maintenant une vaste cour, fermée sur le devant, côté mer, par d'autres magasins, le tout ayant une allure de château fort médiéval.

Enfin, un plan de Guyomar du 10 décembre 1739 (planche III) donne la disposition du premier étage : à l'inverse, les magasins sont à l'étage des ailes, c'est-à-dire, au même niveau que les magasins du rez-de-chaussée du bâtiment principal, en raison de la déclivité du terrain, tandis qu'à l'étage du bâtiment principal, qui s'orne d'une galerie, on trouve des chambres et des bureaux administratifs. Quant au toit, les élévations nous le présentent comme un toit en terrasse, bordé d'un acrotère à créneaux, recouvert d'argamasse et destiné au séchage du café. Sur le devant de la loge, les ponts-volants de La Bourdonnais permettaient le transfert rapide des balles de café des magasins sur les navires de la Compagnie (planche IV).

Avec La Bourdonnais, notre bâtiment était donc, avant tout, un bâtiment d'exploitation où tout était conçu en fonction des intérêts de la Compagnie : la conservation et la protection du café, la grande richesse de l'époque, en attendant son embarquement.

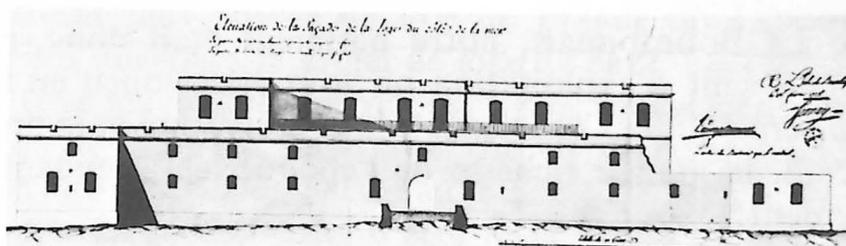
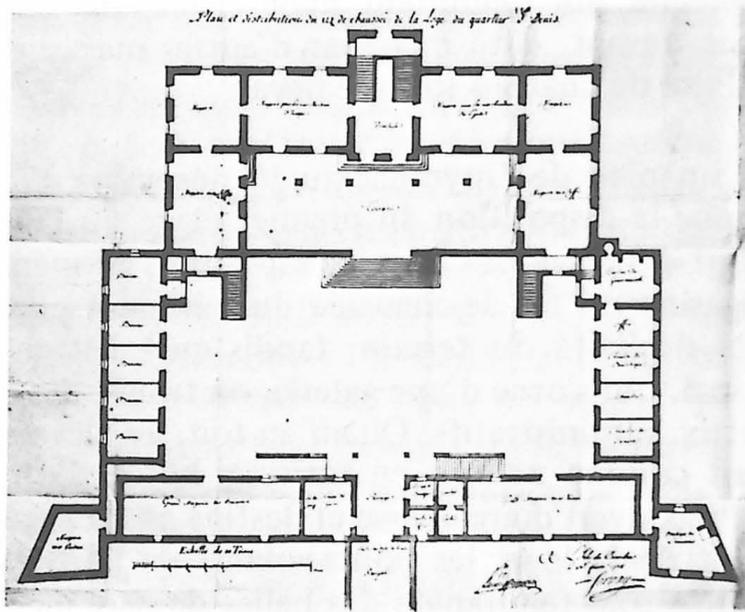
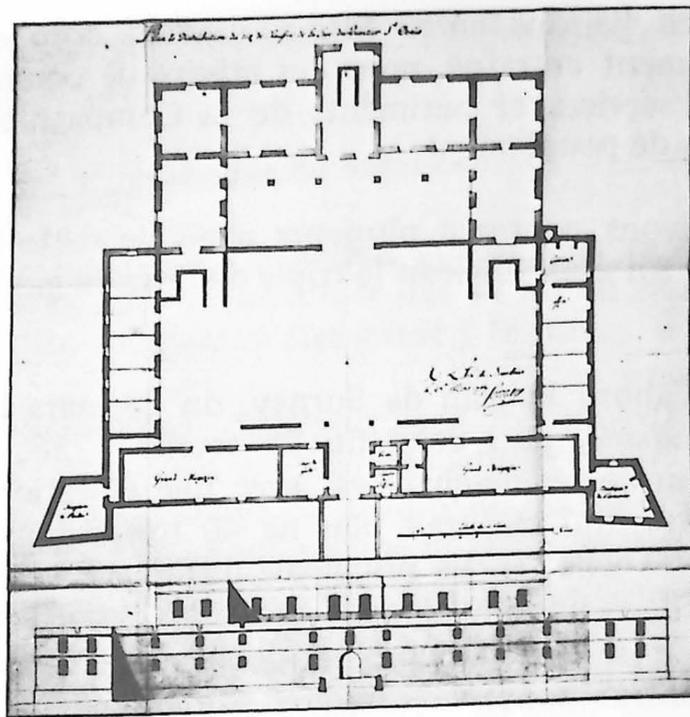


Planche II

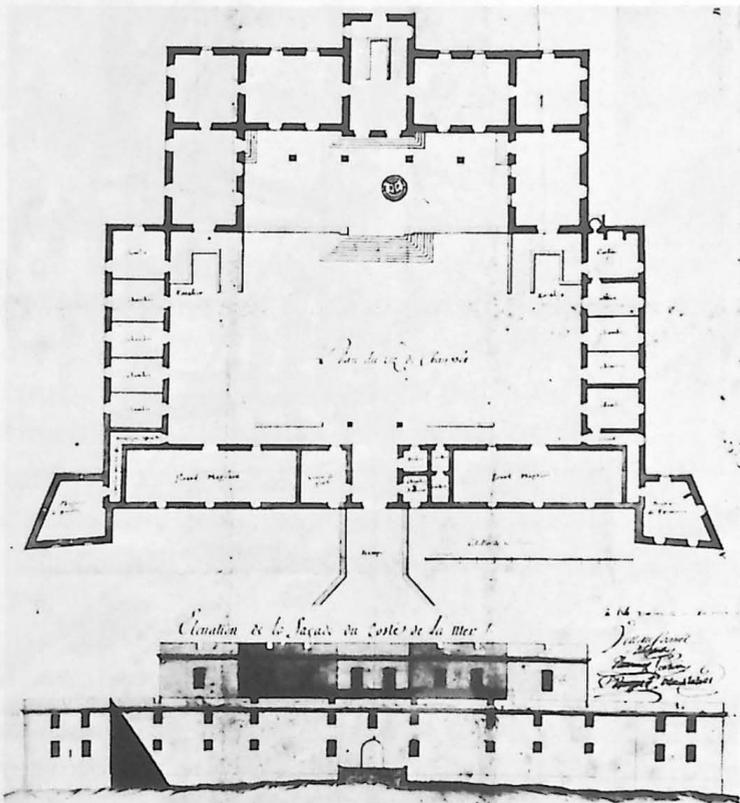
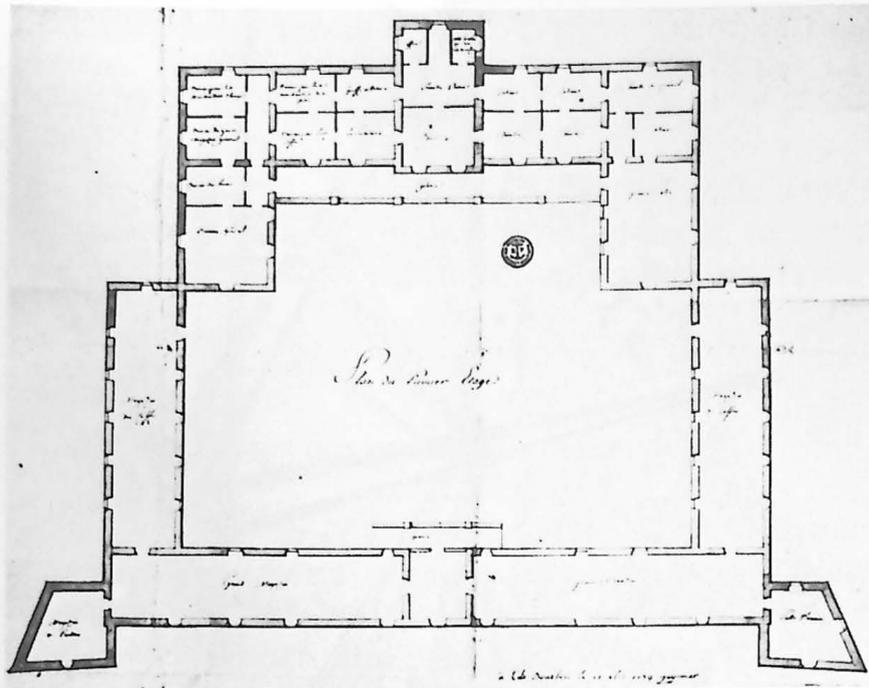


Planche III

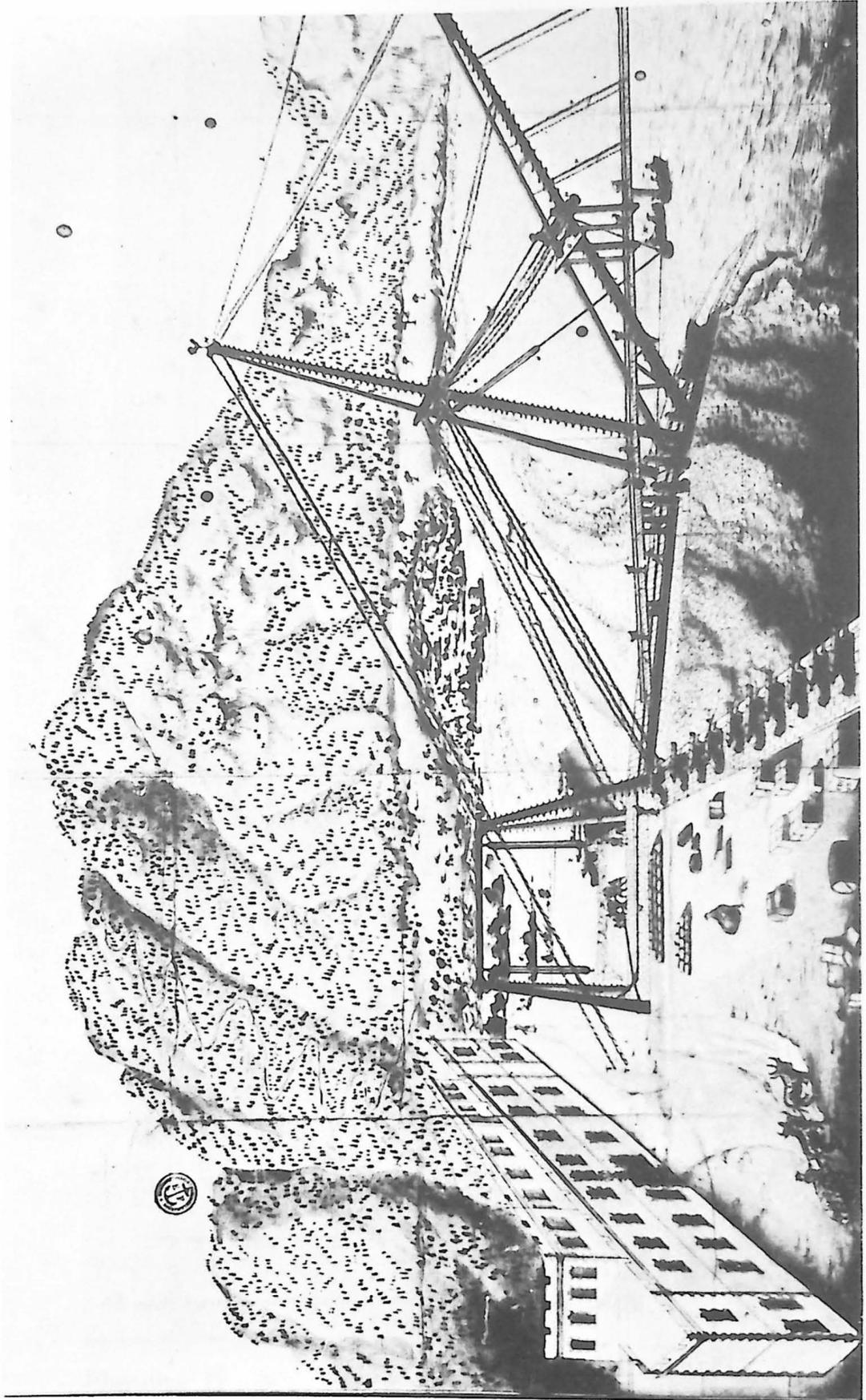


Planche IV

En dehors des plans cités ci-dessus, nous avons aussi conservé quelques rares pièces d'archives concernant cette époque du bâtiment. Il s'agit de plusieurs marchés passés par La Bourdonnais les 31 août et 1^{er} septembre 1735 (5).

Une des raisons du succès de La Bourdonnais dans ses entreprises de construction fut, en effet, d'avoir su substituer, au moins partiellement, le travail à l'entreprise au travail en régie.

Au temps des administrateurs royaux

La déconfiture de la Compagnie des Indes, à l'issue de la guerre de sept ans, entraîne la rétrocession de ses biens à la Couronne en 1764 et la nomination, en 1767, un siècle exactement après le premier établissement français à Saint-Denis, d'administrateurs royaux dans les Mascareignes.

Diverses transformations vont affecter le bâtiment, qui sert désormais de résidence au «*Commandant pour le Roi*». Il perd peu à peu son caractère fonctionnel de magasin pour devenir une demeure de prestige.

Le premier embellissement, envisagé dès 1764, vise à la destruction de tous les magasins situés sur la façade côté mer (on prévoit, à la même date, de construire ailleurs des magasins pour les marchandises), afin de les remplacer par deux pavillons, beaucoup plus élégants, reliés par une jolie grille en fer, réplique miniature de la grille de Versailles (planche V). Il semble cependant que ce projet n'ait pas été réalisé et que, une fois les magasins abattus, on se soit contenté de relier les deux extrémités de ce qui subsistait des ailes par une grille plus rudimentaire.

Dans un autre plan, daté du 15 juin 1788 (planche VI), on constate que le rez-de-chaussée du bâtiment principal a cessé, probablement depuis plusieurs années, d'être un magasin ; en entrant sous le vestibule, on trouve, à droite, la grande salle-à-manger et, à gauche, une grande salle suivie d'un salon.

Le plan de 1788, dressé par Bourdier, donne aussi une description du premier étage du bâtiment qui dénote le même changement : au-dessus de la grande salle-à-manger, un grand salon remplace les deux chambres et les deux cabinets qui occupaient le même espace dans le plan de Guyomar, et précède le logement du Commandant. L'escalier d'accès semble également avoir été légèrement modifié, bien que conçu sur le même principe qu'en 1739 : on monte par un escalier droit, qui occupe le tiers de la largeur du vestibule, à droite en entrant, et qui comporte 16 degrés sur le plan de 1739 et 13 sur celui de 1788; arrivé sur un palier dont les deux ouvertures latérales ont été obstruées, on atteint l'étage par une autre volée droite, symétrique de la première et appuyée sur l'autre mur. On remarque aussi que l'amorce de la rampe, ou du moins la première marche, présente une forme arrondie en 1788, mais il n'est pas encore question de l'actuel escalier à double révolution, qui est postérieur à 1822.

La dernière modification importante de l'époque royale concerne le toit. La terrasse est remplacée par un toit charpenté en carène de navire dit «à la Philibert Delorme», qui couvre juste le bâtiment et ne déborde pas sur la galerie. Une élévation dressée en 1822 donne une bonne idée de l'allure générale de l'édifice à cette époque (planche VII).

L'hôtel du Gouvernement au XIX^{ème} siècle

Les guerres de la Révolution et de l'Empire, le blocus de l'île, l'occupation anglaise, les crises économiques qui en ont résulté, tout cela a fait que l'entretien du bâtiment a été sacrifié pendant de longues années. Le résultat est déplorable. Le 18 octobre 1821, le Baron Milius, Commandant et administrateur pour le Roi à Bourbon, écrit au Ministre de la Marine et des Colonies : *«Il est urgent de mettre la main à l'œuvre, pour refaire à neuf la toiture de l'hôtel, afin de prévenir le dépérissement total du bâtiment. Cette opération doit marcher de front avec la réparation des galeries inférieures et supérieures, dont les solives sont pourries et menacent ruine. Ces deux réparations, que je considère comme inajournables... ne peuvent manquer d'être faite avant qu'il soit possible à M. le Commandant et*

Plan et Elevation De l'Hotel du Gouvernement à St. Denis de Bourbon.

à St. Denis de Bourbon.

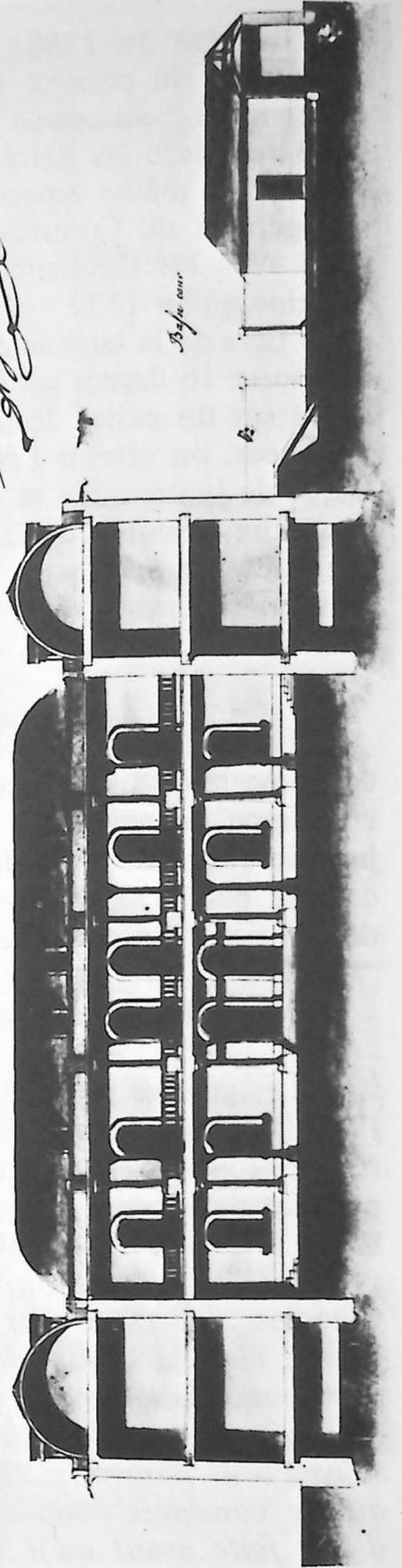
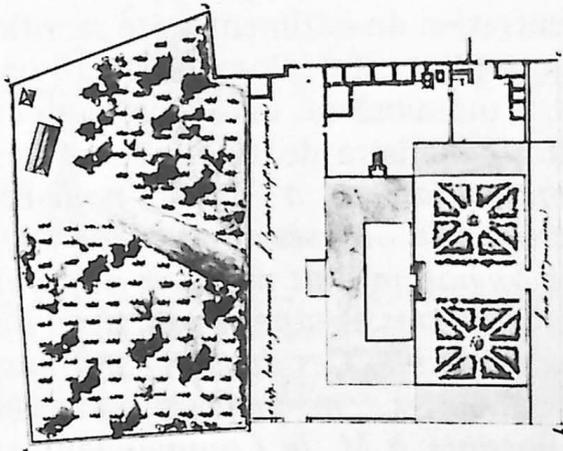
designé par M. Marsson Constructeur aux ponts et Chaussées en l'an 1818.
Elevé par M. Ponce, Chef à la même Direction.
Mars 1822

Echelle de 1/400 (Centimètres pour toises).

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 Mètres.

L'Ingénieur Architecte
J. B. G. D.

Coupe et Elevation sur la ligne a, b,



administrateur pour le Roi d'habiter son hôtel. Quant aux autres réparations... je pense... qu'elles peuvent être opérées successivement : je range dans ce nombre le pavillon de l'aile gauche de l'hôtel et ceux de service situés dans l'enclos» (6).

C'est donc une véritable restauration de tout l'édifice qui s'avère indispensable. On en profite pour faire quelques nouvelles modifications ; on lit notamment, dans un rapport ministériel du 30 août 1822 : *«On se propose avec raison de profiter de l'occasion de cette restauration pour supprimer la terrasse qui couvre la galerie et lui substituer un toit» (7)*. Dans cette opération, le toit *«à la Philibert Delorme»* disparut également, au profit d'un toit à pentes plates, identique, dans son volume, au toit actuel.

L'autre grand apport de la période Restauration, c'est le porche d'entrée avec son fronton triangulaire et le lanterneau qui le surmontait.

A partir de cette date, une série de lithographies, puis de photographies, nous montrent la physionomie de l'ensemble, qui semble n'avoir guère changé jusqu'à la fin de l'époque coloniale, à l'exception de l'environnement végétal : si le décor est assez nu dans les années 1830, les arbres grandiront peu à peu, au point de masquer une grande partie des façades sur les cartes postales du début de ce siècle (planches VIII à XI).

Le bâtiment actuel

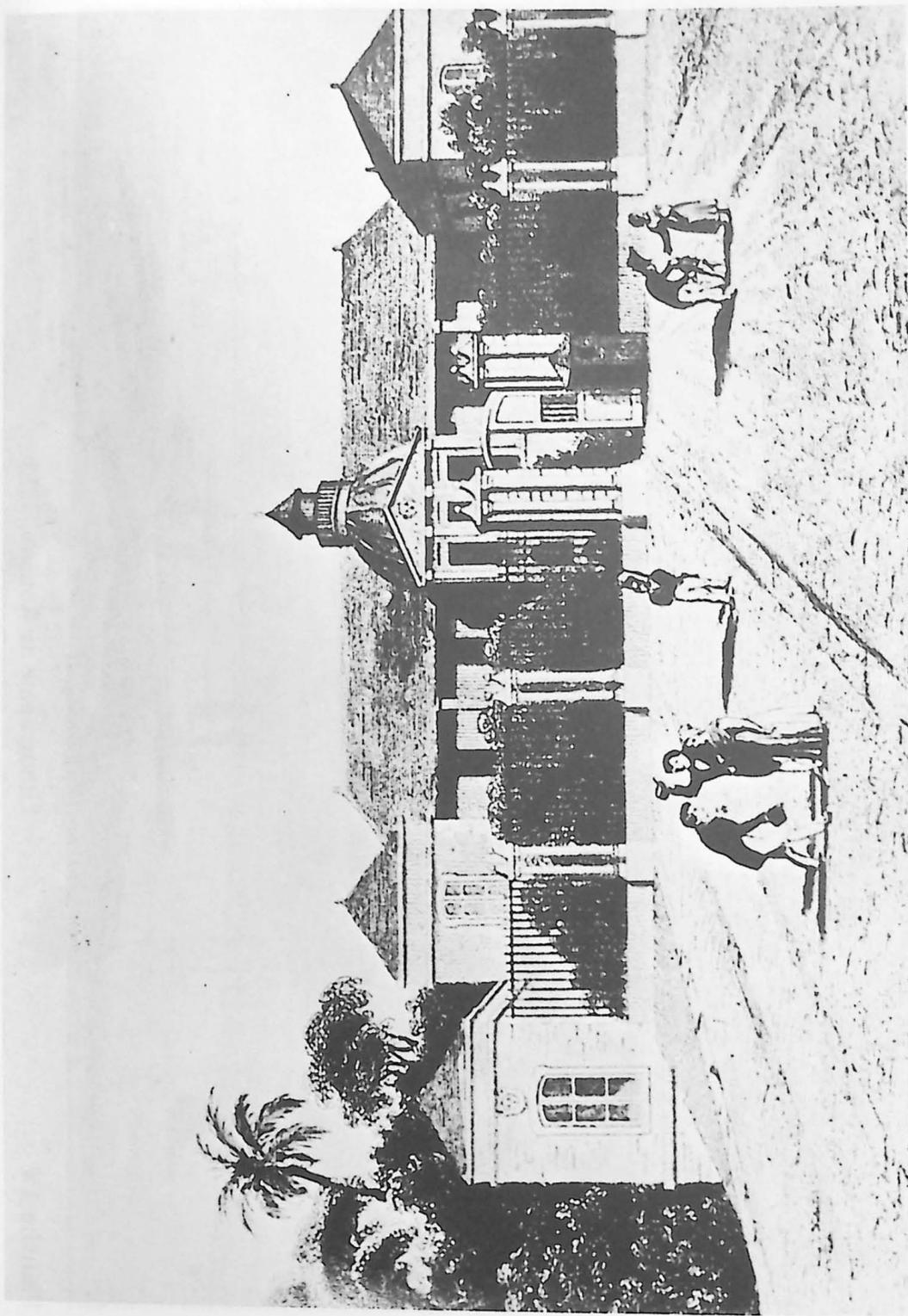
Dès lors, notre bâtiment ne va plus guère connaître de bouleversements, sinon les petites réparations ou petits aménagements traditionnels, ou des reprises plus importantes, mais dans le respect de l'ancien, si l'on excepte de la suppression du lanterneau vers 1957 .

Nous avons malheureusement manqué de documentation sur l'histoire contemporaine de notre monument, de même que nous avons été très concis sur son histoire intérieure. Si les vieux murs de 1733 pouvaient raconter tous les événements dont ils ont été les témoins, des plus heureux aux plus dramatiques comme le suicide du Général Des Brulys ! Mais ce serait refaire l'histoire de l'île toute entière, et tel n'était pas notre propos.

NOTES

- (1) GERARD (Gabriel), **Petit Album de l'île de la Réunion**, Saint-Denis, NID, 1973, p. 57. Voir aussi, du même auteur, le **Guide illustré de la Réunion**, Nérac, Owen, 1979, p. 35.
- (2) CRESTIEN (G. - F.), **Causeries historiques**, Paris, Chalmel aîné, 1881, p. 94.
- (3) Lettre du Conseil Supérieur de Bourbon aux directeurs généraux de la Compagnie des Indes, du 20 décembre 1731, in **Correspondance du Conseil Supérieur...** éditée par A. LOUGNON, vol. 1er, p. 157, 38, Saint-Denis, Drouhet, 1934.
- (4) Id., du 31 décembre 1735, *ibidem*, vol. 2, pp. 328-329, Saint-Denis, Drouhet, 1934.
- (5) ADR, C^o 1148 : marché du 31 août 1735 avec Pierre Palamor, François Renaud, Jacques Garré et Louis Godefroy pour la pierre de taille et la maçonnerie ; marché du même jour avec Anthoine Aubry pour la ferrure des portes et fenêtres et les serrures ; marché du 1er septembre 1735 avec Jacques Aubret pour le même objet ; marché du même jour avec Jean Aubry pour les poutres et les planchers ; marché du même jour avec Jean-Baptiste Jacquet pour les portes, les fenêtres et les planchers.
- (6) ADR, 42 M 13 : lettre adressée le 18 octobre 1822 au Ministre de la Marine et des Colonies par le Baron Milius, commandant et administrateur pour le Roi à Bourbon.
- (7) *Ibidem*, note pour le Ministre de la Marine par l'Inspecteur général des travaux maritimes J. Sgauzin.

N.B. Les originaux des plans présentés sont aux Archives Nationales, Section Outre-Mer. Des reproductions se trouvent aux Archives Départementales de la Réunion, sous la cote C^o 2808.



Gravure parue dans «La France pittoresque» (vers 1830)

Planche VIII

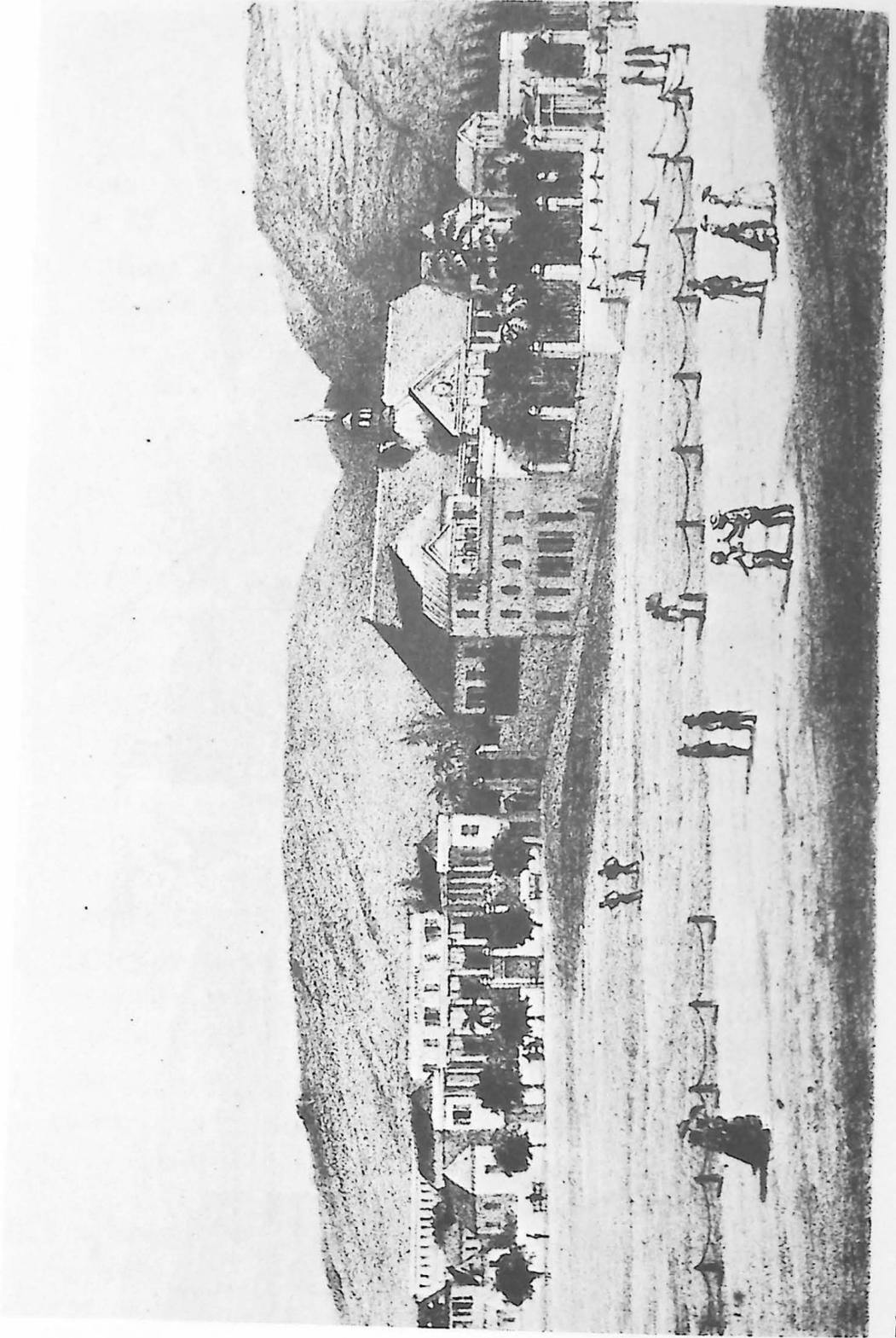
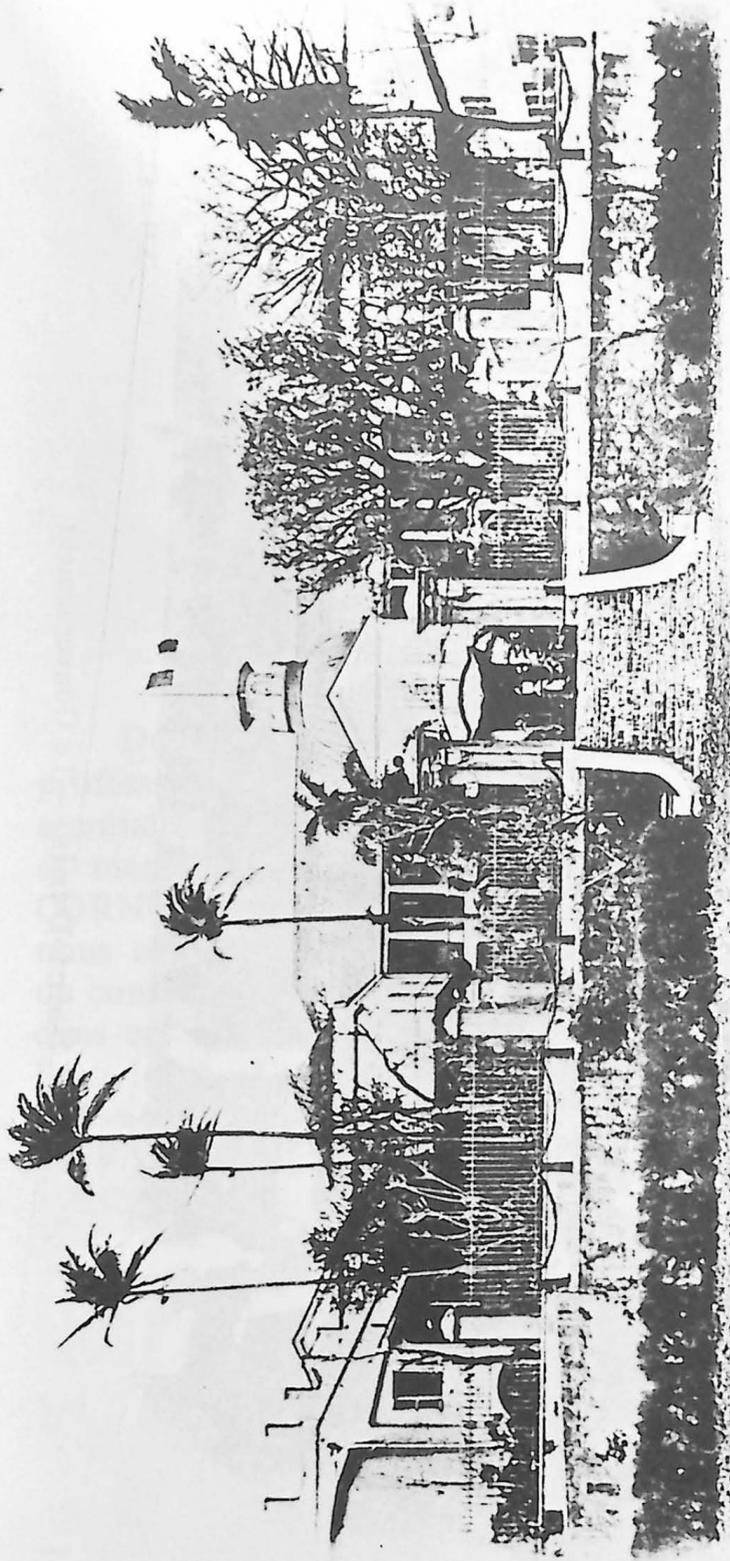


Planche IX

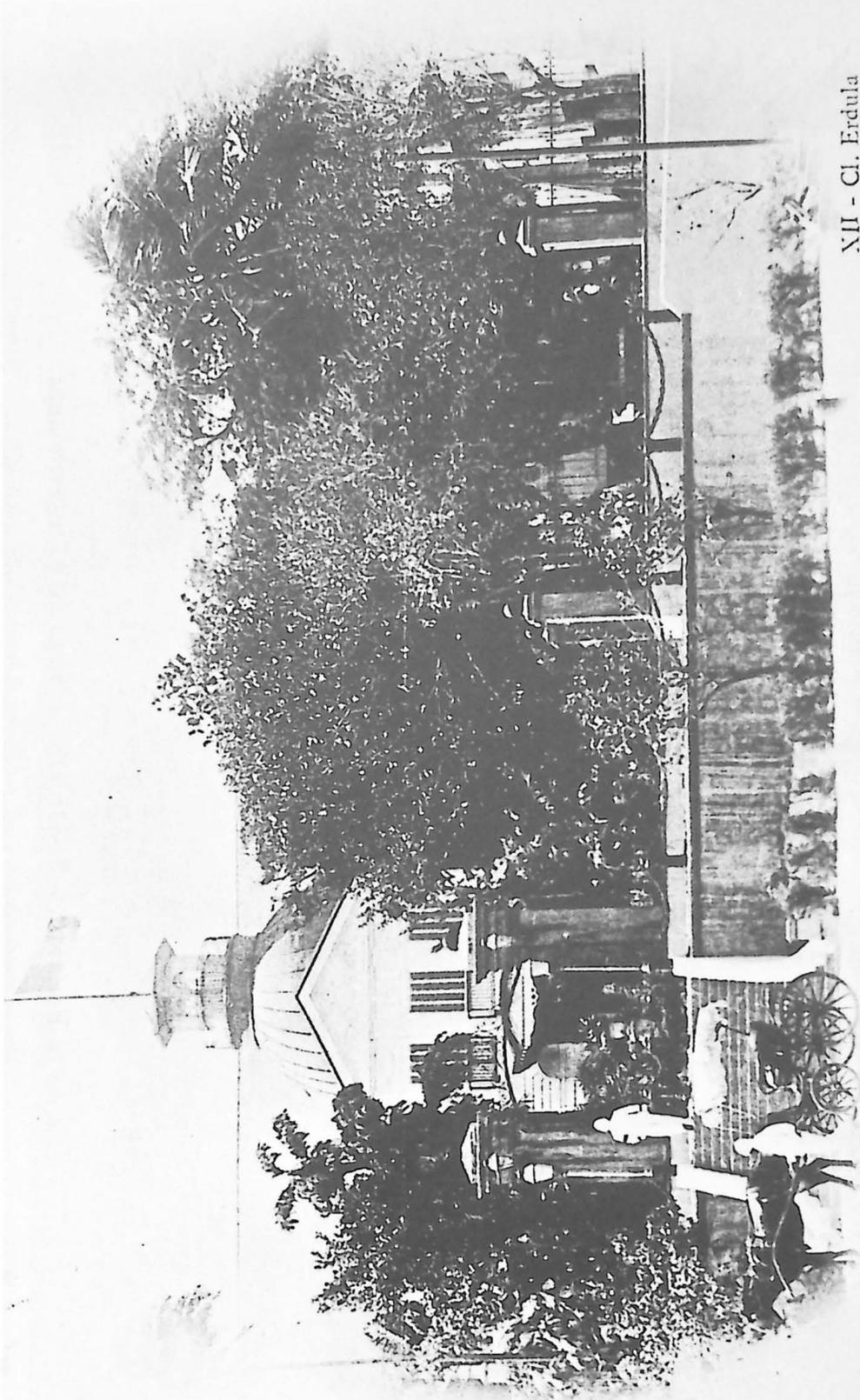
Lithographie de Roussin, 1853

©Iché Foda



Ile de la Réunion. - St-DENIS. - Hôtel du Gouvernement

Planche X



XII - Cl. Erdula

Saint-Denis — Le Gouvernement

LES CONTES

de Pierre GERARD

Décédé accidentellement en 1966, Pierre GERARD, professeur de lettres au lycée Leconte-de-Lisle, était aussi le secrétaire de notre Académie de la Réunion. En hommage à sa mémoire, et avec l'autorisation de notre collègue Henri CORNU, ancien directeur de «La voix des Mascareignes», nous commençons dans ce volume la publication d'une série de contes écrits par Pierre GERARD et parus une première fois dans cet hebdomadaire. Les deux premiers contes, «Coupe de l'eau !» et «La leçon d'histoire» nous rappellent l'épopée glorieuse mais aussi dérisoire des jeunes réunionnais mobilisés en 1939.



COUPE DE L'EAU !

«Coupe de l'eau ! Pas bon pour vous, çà, mon enfant !
Dorénavant fait attention».

Ainsi la vieille Mélanie G... avait-elle accueilli son second fils Hilaire, par un soir de décembre 1939. Un cyclone menaçait.

Il rentrait du Bois de Nèfles Saint-Paul où il avait assisté au mariage d'un cousin. Aucun des divertissements traditionnels n'avait manqué à ces deux jours de franche gaieté : descente en cortège et à pied, de la maison de la mariée jusqu'à l'église, sous les regards curieux du village, les femmes en longues robes, roses, blanches ou bleues, les hommes en complet noir et feutre noir, un cavalier «brattant» souvent deux dames ; un accordéoniste ouvrant la marche tandis qu'un inévitable bon vivant préalablement mis en train par quelques stations dans les boutiques des environs, égayait la procession de plaisanteries stupides mais toujours bien accueillies. Après la bénédiction, ç'avait été le retour accéléré à la maison de réception, quatre petites pièces non lambrissées, couvertes en tôle : une salle de débarras, une autre réservée au bar et aux musiciens, enfin deux minuscules pistes de danse où, tant bien que mal, les invités s'étaient tassés. L'entrain avait vite régné, entretenu toute la nuit par le vin rouge et l'anisette *Marie Brizard*. Comme les autres, Hilaire avait échangé son complet de cérémonie contre des vêtements de toile et s'était débarrassé des chaussures vernies de son «défunt père», qui lui comprimaient les orteils. Un mouchoir brodé sur la main gauche pour éviter tout contact direct, il avait galamment enlacé les danseuses et s'était trémoussé dans la cohue, rythmant presque sur place les ségas endiablés que dispensait un accordéoniste facétieux.

Dès le début de la soirée une pluie diluvienne avait mitraillé les tôles du toit, des rafales avaient ébranlé les volets ; on n'avait donc pas éprouvé l'excitante inquiétude des réceptions habituelles ; car sur les hauteurs, les mariages donnent souvent lieu à des sièges en règle : les préjugés sont profondément ancrés chez les habitants des hauts ; n'est pas invité qui veut ; les laissés-pour-compte profitent alors de l'obscurité pour chercher

noise aux favorisés du jour, guettent les invités qui s'écartent un peu trop de la maison et leur tombent dessus à bras raccourcis. Mais, par un tel temps de chien, la douche céleste avait vite noyé les ressentiments des envieux ; seules les menaces de cyclone avaient tenu portes et fenêtres closes. A la fin de la nuit, d'ailleurs, on avait dû malgré tout les ouvrir ; le piment sec semé par un farceur dans les salles et copieusement broyé par les pieds des danseurs avait mêlé ses effluves piquants à la vapeur de la transpiration, à la fumée âcre des cigarettes créoles, et au parfum alcoolisé de l'anisette ; il avait fallu mettre fin aux quintes de toux et aux crises de larmes.

Il s'était bien amusé ! Mais, au petit jour, la pluie et le vent redoublant de violence, il avait écourté son séjour chez ses cousins et avait repris le chemin du Trou des Merles, une îlette enfouie à une trentaine de kilomètres de là, dans les hauts du cirque de Mafate.

Douze heures plus tard, le feutre noir en abat-jour et dé-goulinant, écorchant du genou le carton amollit de la valise qui contenait ses vêtements de cérémonie, il ouvrait la porte de la cuisine. C'est alors que la vieille Mélanie, tapie devant le feu de brandes sous les épis de maïs mordorés qui séchaient, suspendus aux poutres enfumées du toit, avait levé les yeux des flammes, cessé de psalmodier des prières et murmuré, hochant la tête, toute inquiétude s'évanouissant de ses rides profondes :

«Coupe de l'eau, pas bon pour vous, ça, mon enfant !»

Trop harassé pour répondre, il s'était versé deux verres de vin. C'était le produit de leurs vignes, une boisson aigrelette dont on force le degré d'alcool en y faisant fermenter du sucre, le seul cordial qu'on pût se procurer à la Nouvelle, si éloignée de la côte et de ses rhumeries. De sa boîte de fer-blanc hermétique, il s'était roulé une cigarette, l'avait allumée en saisissant une grosse braise entre ses doigts calleux, et s'était accroupi devant le foyer pour se sécher. Dans la soupente prolongeant la cuisine, une vache piaffait, inquiète des secousses imprimées à l'abri et des gouttes d'eau qui s'infiltraient à travers le chaume échevelé du toit.

Elle avait raison la vieille !

En entendant le ronflement rageur du vent, le grondement des ravines qui enserrant le domaine, le fracas intermittent des éboulis, il frémissait encore des efforts de la journée. C'est au risque de sa vie, il s'en apercevait alors, qu'il avait regagné la case familiale.

Si, du Bois de Nèfles à la Rivière des Galets, la route avait été relativement facile, en dépit des rafales, des feuilles et des gouttes d'eau qui lui cinglaient le visage, la lutte véritable contre les éléments avait commencé au confluent du Bras Sainte-Suzanne, une lutte acharnée qu'il avait fallu livrer sous un ciel de cauchemar tendu de grisailles, déchiré d'éclaircies livides où pointait le profil noir des mornes. Seul, il n'aurait jamais pu accomplir la deuxième partie du trajet, mais quatre camarades l'avaient accompagné jusqu'à Grand-Place.

Habituellement, le voyageur qui se rend à la Nouvelle et au Trou des Merles, petit plateau du cirque de Mafate tassé à plus de 1.200 mètres d'altitude au pied des grands mornes, emprunte du Bras Ste-Suzanne à Grand-Place le chemin des Bas. Il « saute » alors une douzaine de fois la rivière sur des gués de pierres plates ; ce n'est en effet, dans la saison sèche, qu'un ruisseau large de quelques mètres et profond de quarante centimètres. Le sentier remonte au fond de la gorge, rectifiant les sinuosités du lit dont la largeur totale dépasse parfois cent mètres. Lors des grosses pluies, on suit le chemin des Hauts, plus long et plus rude ; on rejoint Grand-Place en escaladant sur la rive droite du torrent les rampes du piton des Cabris, celles du pic d'Aurère et en franchissant la tranchée profonde du bras d'Oussy par une passerelle. C'était alors la seule voie praticable, une fois passée la rivière au-dessus du confluent.

Ce matin-là, quand les cinq jeunes gens furent descendus des Hauts de Saint-Paul au fond de la gorge, ils hésitèrent avant d'en tenter la traversée. A la place du filet d'eau enjambé deux jours avant, un torrent remplissait « bord à bord » tout le lit de goyaviers, large de cent mètres, coupé de rapides, sapant les strates friables de ses berges, gris de sables, force déchainée dont le grondement furieux se répercutait sur les hautes parois rocheu-

ses. A cinq, ils s'étaient enfin décidés, se fiant à élasticité de leurs jarrets, à la force préhensible de leurs pieds nus. Aucun d'entre eux ne savait nager, mais était-il seulement question de flotter si on perdait pied ! On eût été rapidement emporté dans un tourbillon d'écume, assommé sur un rocher, englouti sans recours. A l'aide des fibres d'aloès, ils avaient «arrimé» leurs valises sur leurs épaules et sur leurs têtes et, se donnant la main, ils s'étaient aventurés dans l'eau, l'un derrière l'autre, tâtonnant du pied pour s'assurer un point d'appui. Le corps bandé contre le courant, crispés de crampes, ils avaient ainsi progressé, l'eau jusqu'à la poitrine et parfois jusqu'au cou. Chaque maillon de leur chaîne assurait successivement la stabilité de l'ensemble. Un faux mouvement, une défaillance de l'un mettait en danger la vie de tous ; et dans ce bouillonnement tumultueux, des grains de sable, des graviers, des cailloux leur fouettaient les jambes ; les roches où les pieds semblaient s'affermir cédaient parfois sournoisement. Un moment même, Hilaire, au deuxième rang, ne se rétablit que de justesse en coïçant sa cheville entre deux pierres ; dans l'ardeur de la lutte, il n'avait pas senti la douleur. Quand, au prix de prodiges d'effort, d'équilibre, de maîtrise de soi, ils avaient accompli les trois quarts de la traversée, un tronc d'arbre lancé comme une torpille les avait frôlés dangereusement. Sur la terre ferme tous s'étaient signés. Une demi-heure de repos les avait remis de leurs fatigues et de leurs émotions.

Qu'il avait alors paru facile le trajet jusqu'à Grand-Place ! Ils ne sentaient plus le poids de leurs bagages alourdis par l'eau, les coups de fouet du vent qui effiloçait les nuages sur la lame triangulaire du Pic des Calumets. Les orteils crochaient profond et dur dans la boue du sentier. Après la halte et le déjeuner composé de maïs moulu, de rougaille de tomates et de porc aux petits pois, Hilaire avait entrepris seul la dernière partie du parcours. Le danger de l'eau était écarté. Le sentier chemine en corniche à flanc de rempart, jusqu'à Mafate, une ancienne station thermale qu'un éboulis a engloutie en partie, il y a plus d'un demi-siècle. Il était néanmoins dangereux, dans ce cyclone, de se risquer seul sur le tracé étroit, large d'un pied à peine quand il tourne les mammelons friables, délités par l'eau et par le vent. Il faut ignorer le vertige lorsque le roc tombe verticalement, dénuqué de sa croûte et de graviers, et que deux simples planches clouées sur des pieux fichés horizontalement dans la paroi rem-

placent le sentier. Plaqué par le vent contre le cap, étourdi par les averses, il avait franchi les passages difficiles en rampant et en poussant devant lui sa valise. Cinquante mètres au-dessous, l'eau bouillonnait et hurlait entre les énormes blocs du torrent. Au bout de deux heures, le Bronchard avait arrondi son gigantesque mufle noirâtre : il avait atteint Mafate.

Il s'était alors traîné, entre les éboulis, vers le rempart de la Nouvelle : huit cent mètres de côte presque verticale qu'on escalade par un tracé en colimaçon. Sur cette paroi de lave burinée par l'érosion, rouillée de longs filets ferrugineux, l'eau ruisselait peu dangereuse, largement étalée en éventail ; le pied rencontrait de solides aspérités auxquelles s'accrocher. Il ne s'était écarté qu'une fois de la route habituelle : le bras de la Nouvelle transformé en torrent n'était plus guéable ; il l'avait franchi en remontant le ravin jusqu'à un pic de dix mètres et en se faufilant presque entre l'arc de la cascade et le roc.

Il avait fait bon souffler sur le plateau quand le parfum des mimosas et des géraniums lui avait chatouillé les narines ! Enfin il était arrivé. A temps ! La nuit tombait.

La mère n'avait rien dit d'autre à son arrivée ; elle l'avait longuement examiné d'un regard étrange, tandis qu'il se reconfortait et se séchait ; puis, incapable de réprimer le tremblement qui l'agitait, avait repris entre ses doigts frémissants son chapelet abandonné ! Et il avait fallu des heures pour que les frissons la quittassent et que sa sérénité revînt, comme si elle avait plus intensément que lui vécu les heures dangereuses qu'il venait de passer avec la belle inconscience de ses vingt et un ans.

La seule phrase de sa mère l'avait frappé.

Dans ce coin perdu de l'île, c'était une personnalité que Mélanie. Bien des « indigènes » de l'endroit n'avaient pu souffrir l'isolement et la monotonie de cette vie ; ils avaient abandonné leurs terres pour descendre vers les localités plus proches de la côte, vers les écoles, le rhum et le cinéma ; avantages qu'ils payaient parfois de leur indépendance et de leur dignité, en s'engageant au service d'autrui, en vivant au jour le jour dans des

paillotes mal jointes ou des bicoques de fer-blanc. Sous l'influence de la mère, toute la famille s'était accrochée aux pentes humides du Morne de Fourche. La case de tôle et de bardeaux, entourée de vignes ou de planches de légumes, était accueillante et confortable ; son plancher ciré au tabac marron, ses escabeaux et ses tables de tamarin, ses lits rembourrés de paille de maïs fraîche eussent été un luxe pour des travailleurs des villes. Dans le cellier attenant, plusieurs fûts, apportés à tête d'homme en pièces détachées, remontés par les garçons, prodiguaient leurs crûs au dégustateur : pur jus de raisin non fermenté, vin alcoolisé au sucre, vin blanc spécialement fabriqué. Dans un parc, des porcs grognaient ; aux alentours picoraient de nombreuses volailles ; sur les pentes ombragées de tamarins, de pins et d'acacias, des vaches pâturaient librement. Evidemment le terrain ne fournissait pas tout ; des denrées indispensables devaient être apportées, en « bretelles » et « gonis », de Cilaos ou d'Hell-Bourg, distants de plus de vingt kilomètres ; en période de mauvais temps il fallait ménager le sel, le sucre, le café, le pétrole, la morue séchée ; mais le beurre, les petits pois et surtout le géranium distillé sur place dans un alambic assuraient une vie large, insouciant, et accumulaient les billets de banque dans la grande boîte métallique, au fond de l'armoire de natte. Pour une bouchée de pain, ou plutôt de maïs (ils ignoraient le pain), les fils avaient agrandi leur part d'héritage en achetant les terres abandonnées de la Nouvelle. Si le père, puis les deux fils, étaient les bras, la mère était la ménagère, l'intendante, la tête de la famille et aussi la force morale de ces isolés qui, sans elle, eussent émigrés vers des lieux plus peuplés. Ainsi avaient fait les filles, mariées à des colons de Bellemène.

C'est encore à d'autres titres que la vieille s'attirait le respect et la considération des siens, comme de la dizaine de familles fixées dans l'îlet. Elle était seule, avec le garde forestier, à savoir lire ; dame catéchiste, matrone, infirmière, rebouteuse même, elle préparait les enfants à la première communion qu'ils passaient tous les ans à Grand-Place, présidait aux naissances, assistait les malades, bandait les blessures, réparait les fractures, administrait les tisanes et conseillait, quand il était encore temps, l'évacuation sur un hôpital de la côte.

Enfin elle avait surtout des pressentiments, des prémonitions qui la trempaient rarement, que tous enregistraient avec une confiance aveugle ; le conseil ou l'avertissement étaient adressés brièvement avec cet air absent, ce regard vide qui avait touché Hilaire dans la réprimande détournée :

«Coupe de l'eau, pas bon pour vous ça, mon enfant».

N'avait-on pas sur ses instances, déplacé, de quelques mètres de l'emplacement choisi, la petite chapelle de la Nouvelle ? Dans l'année même un éboulis s'était étalé sur le terrassement primitif et arrêté à la porte de la construction neuve.

Et son «défunt», plus jeune qu'elle de cinq ans ! Un matin, il avait quitté l'alambic souffrant de «l'estomac» ou du «pied d' cœur», chose courante puisque le terme désigne aussi bien fièvre, grippe, bronchite, colique, dysenterie, que tout mal se localisent dans le tronc. Elle n'avait pas hésité une seconde. A la surprise générale, elle l'avait fait transporter à l'hôpital de Saint-Paul. Il y était mort, deux jours après, d'une crise cardiaque. On lui avait fait des funérailles convenables ; c'était au moins une consolation. A se rappeler la mort d'un voisin dont il avait fallu descendre le cercueil de la Nouvelle à la Possession, les gens de l'îlet considéraient qu'il eût mieux valu se passer du permis d'inhumer, de la bénédiction religieuse, et l'enterrer sur place ; car le défunt s'était certainement tourné et retourné dans sa boîte de tamarin lorsqu'au détour d'un sentier en corniche les porteurs n'allaient ni de l'avant ni de l'arrière, pestaient contre le poids et la corpulence du trépassé, menaçaient rageusement de l'abandonner en équilibre instable au-dessus du vide, à moins cinq de basculer et de s'écraser sur les blocs de la rivière ; à grand renfort de cordes, d'imprécations, de rasades de vin, le mort avait franchi enfin les caps dangereux, la tête en bas, les pieds en l'air, tandis que dans les pentes trop raides, il marchait tout seul au grand détriment de sa vêtue de planches.

Non ! La vieille était trop avisée pour exposer l'un des siens à une mascarade si macabre. Elle voyait, elle savait.

Que voyait-elle, que savait-elle, ce soir-là, de l'avenir d'Hilaire ? Passer l'eau ! Il éviterait désormais de renouveler

l'imprudence de la journée. Si c'est à la mer qu'elle faisait allusion, il ne risquait vraiment rien. Il ne la connaissait guère et ne tenait pas à la connaître davantage. Il ne l'avait approchée qu'à l'âge de dix-neuf ans, lorsqu'il s'était présenté au Conseil de Révision du Port. L'étendue nacrée, qu'enfant il découvrait dans l'échancrure d'une gorge, du haut d'un col (Taïbit ou col de Fourche), fondue dans le bleu pâle du ciel et les vapeurs nuageuses de l'horizon, n'avait rien de commun avec le liquide épais, écumeux, verdâtre qui battait les galets du littoral. Il peut paraître extraordinaire que, vivant à une douzaine de kilomètres à vol d'oiseau de la côte, un insulaire n'ait eu l'occasion de voir de près l'océan qu'au cours de sa vingtième année ; mais les sinuosités du sentier de la Rivière des Galets, son état précaire, ses dangers l'en écartaient bien davantage ; c'est sur les deux autres cirques de l'intérieur, Cilaos et Salazie, desservis par de bonnes routes que les gens de la Nouvelle écoulaient leurs denrées.

Que craignait donc la vieille ? La vie d'Hilaire était définitivement attachée là, dans ce cirque fermé, tourmenté par l'érosion, sur ce petit plateau verdoyant qui regarde le rempart violacé du Grand Bénare et l'îlet desséché de Roche Plate au pied du Brûlé de Saint-Paul. Il aimait cette existence simple, réglée par la succession des deux saisons, pluies et cyclones, froids et gelées. Pas d'écoles, pas de spectacles, pas de fêtes populaires ; peu de connaissances ; la messe une ou deux fois l'an ; mais pas de gendarmes, pas de contrôleur des contributions, pas de garde-chasse.

«Point personne ici, disait-il, pour regarde à nous».

On travaillait librement, on s'amusait sainement en marge de la société, à l'abri de la férule du gouvernement. Ce gouvernement qui n'avait d'autre représentant sur place qu'un garde forestier débonnaire, à la fois fonctionnaire et propriétaire ; ce gouvernement dont l'incurie laissait sans entretien les anciennes voies de communication, dont l'indifférence causait l'exode d'une population laborieuse et l'abandon de terres fertiles. Les veillées du soir dans la cuisine autour d'un litre de vin, les bals du dimanche chez l'un ou chez l'autre, les virées hebdomadaires à Cilaos ou à Hell-Bourg, la pêche aux anguilles et aux «cama-

rons», la cueillette des palmistes, la chasse aux cabris sauvages sur l'avancée du Grand Bénare dont on escaladait les mille mètres de paroi abrupte avec un «16» et une «bretelle» de vivres, le passage de touristes qu'on avait à cœur d'accueillir avec une hospitalité parfaite et désintéressée, tout cela suffisait amplement à Hilaire. Dans la région les femmes étaient rares et recherchées ; mais, depuis un an, il faisait sérieusement la cour à une fille de la Plaine aux Sables, à demi promise à un cultivateur des environs ; il ne désespérait pas d'avoir la préférence sur ce faînéant, ivrogne et insouciant. Juliane l'aimait ; elle rendrait sa parole ; il épouserait cette fille des Hauts, habituée aux montagnes, au froid, à l'isolement.

Non ! il n'avait aucune raison, comme l'appréhendait sa mère, d'aller «couper l'eau».

Les événements de cette journée, l'avertissement de la vieille G..., Hilaire les évoquait quatre mois plus tard devant son voisin, un créole des hauts comme lui.

Contre toute attente, il était là, assis, jambes ballantes, sur le bastingage du «*Malgache*», «coupant l'eau» depuis vingt jours.

Une semaine après la prédiction de sa mère, les événements s'étaient précipités. Un gendarme de la Possession, assez mince pour franchir les passes, lui avait porté un ordre de mobilisation. La guerre si lointaine, connue par de vagues rumeurs, devenait pour lui aussi une réalité. Il avait été incorporé, encaserné au lycée de Saint-Denis ; trois mois après, ignorant tout du métier militaire, des Alliés, des Allemands, des Italiens, il s'était embarqué pour une traversée de 12.000 km. Lors de la permission de départ, il avait revu sa mère et ses montagnes ; l'été pesait alors sur le cirque, de son ardeur et de ses nuages ; la Rivière des Galets dessinait ses méandres d'argent sur les graviers de Marla. Une ombre épaisse, mêlée à l'embrun des cascades, enveloppait toute la matinée le Trou des Merles jusqu'au moment où le soleil s'ébréçait au faite crénelé du Morne de Fourche. Il s'était retrempé dans la fraîcheur des Hauts. Mais le séjour avait été attristé par les larmes et le silence accablé de la vieille Mélanie.

Pauvre vieille mère ! Quelle erreur dans ses prémonitions !

L'émerveillement du passager s'attisait à chaque découverte d'un monde étranger et coloré ! Après la clémence de l'Océan Indien, les cabrioles des « carreaux » de marsouins, l'exotisme des escales, il avait contemplé la Mer Rouge, lac berceur ; Suez aux constructions cubiques, aux tramways métalliques ; Suez où un médecin de santé égyptien qui portait « la fez » sur la tête, avait péniblement hissé à bord son arrière train monstrueux, ahurissant : *« il y aurait de la place, avait-il constaté, pour lui foutre un coup de pied dans les fesses »*. C'était alors le canal, moins large que la Rivière des Galets par temps de crue ; sur le bord occidental des tentes coniques champignonnaient, des anglais en « césarienne » faisaient l'exercice, en fond de Cilaos aux aiguilles courtes et grasses ; en face le désert jaune, taché de dunes blanches où parfois se profilait la silhouette ridicule d'un chameau. La veille on avait croisé le « *Maréchal Joffre* » chargé de militaires pour l'Indochine, et un cargo italien hué sans enthousiasme par l'équipage.

Il vivait en état d'alerte, ne voulait rien perdre, observait tout, s'amusait de tout. Ses yeux riaient « tout seuls » avec un intérêt soutenu ; il découvrait l'immensité, la variété de l'univers. Il aurait voulu que sa mère fût là pour jouir du spectacle et reconnaître la vanité de ses inquiétudes. Il respirait la santé, humait profondément l'air marin qui avait encore blondi ses cheveux et rougi sa peau au bras, au visage et dans l'échancrure de la chemise.

Ce matin-là, le jeu se poursuivait, plus varié que lors des jours précédents passés entre le ciel et l'eau. Depuis trois heures, le « *Malgache* » était à l'ancre dans le lac Timsah. On attendait le croisement d'une vingtaine de navires qui venaient du Nord. Au fond d'une baie resplendissaient les blancheurs d'Ismaïlia, « la fleur des sables », aux bosquets de filaos, aux massifs de bougainvilliers, aux jardins fleuris. Après les horizons plats de l'océan et la monotonie du désert, Hilaire goûtait, même de loin, au charme de la verdure. Au centre du lac, une longue pirogue dardait ses voiles carguées en pointe ; un yacht blanc manœuvré par cinq jeunes en slip évoluait entre les navires ancrés. Sur l'autre rive une main enfantine semblait avoir planté de minuscules palmiers d'étain.

Bientôt, tous les canonnières affluèrent à l'avant; des mâts pointaient, glissant sur les dunes ridées. A la queue-leu-leu, des navires apparurent, une demi douzaine de destoyers anglais, une quinzaine de cargos; suivant leur chemin d'eau entre un chapelet de bouées, ils gagnèrent l'autre extrémité du canal et se perdirent dans le désert du Sud. La voie était libre; le «*Malgache*» reprit sa marche derrière un bateau grec à la coque peinte du pavillon national bleu et blanc. Hilaire, longtemps distrait par le trafic maritime, emportait la vision d'une jeune fille en maillot qui, du haut d'un tremplin, lui agitait inlassablement la main.

Le soir, Port Saïd se découvrit dans le lointain. Une multitude de cargos armés de canons sur le gaillard d'arrière mouillaient à l'entrée. Le «*Malgache*» stoppa tout près, devant un réservoir à mazout que surveillaient des Anglais cuits à l'Américaine. Malgré les vedettes de la police, des camelots survinrent à coups de rames pressés. Ils offraient aux curieux et aux naïfs des «*rahatlokoumes*», des portefeuilles de cuir travaillé, des babouches, des stylos, un mélange hétéroclite de produits d'Europe et d'Orient. Les échanges se faisaient comme dans les foires à la pêche miraculeuse : des corbeillons attachés à des ficelles descendaient du pont jusqu'aux barques et remontaient le long de la coque. Des enfants de moins de dix ans, d'un air mystérieux, proposaient les inévitables cartes obscènes; ils rencontrèrent bien des acheteurs parmi les canonnières; Hilaire, sceptique quant à la valeur de leur marchandise, ouvrit fermement au-dessus de leurs embarcations les conduites d'évacuation des W.C. Quel vaste monde ! Ses idées personnelles sur la Nature et l'Homme en étaient bouleversées.

Marseille. Six jours après.

Enfin la terre ferme ! Accosté au quai de la Havraise, le «*Malgache*» se délestait depuis une heure de ses 1 200 Réunionnais et de leur paquetage. 120 tonnes de moins dans les cales. Les hommes alourdis par leurs bagages, empêtrés dans leurs archaïques uniformes réséda, leurs jambières kaki et leurs brodequins à clous, gênés par la stabilité d'un sol qu'ils avaient connu mouvant pendant vingt-cinq jours de traversée, descendaient en lente théorie l'échelle de coupée, s'alignaient vacillants sur un

morceau de quai, sous l'œil amusé de dockers et de magasiniers. Deux casques de liège flottaient au milieu du bassin. Hilaire, descendu parmi les premiers, avec les occupants de l'entrepont avant, suivait, morne, le débarquement. Malgré la nuit de calme passée au port, il se sentait vidé. «*Pas bon vraiment pour lui de couper l'eau.*» Par intermittences un hoquet douloureux le secouait encore, et les quais, les docks, les mâts de charge oscillaient vertigineusement autour de lui.

La Méditerranée ! Il ne l'oublierait pas, celle-là ! Pour lui comme pour beaucoup de ces simples, cette mer se changeait en puissance monstrueuse, hypocrite, maléfique; comme Ulysse, ils avaient affronté ses traîtrises, ses coups de reins subits, dont les avaient protégés la carcasse métallique du transport. Elle était calme et sourire pourtant à la sortie du canal, quand ils avaient frôlé une forêt de boutres et le bras tendu d'un de Lesseps statufié; un croiseur anglais filant à toute allure leur traçait profondément la voie dans ce désert bleu; il avait disparu dans le nord, qu'on distinguait encore son siffon figé, interminable.

Mais quand on avait eu doublé la Crête, grésillant à tribord avec des rayures brillantes de neige sur ses sommets, des souffles froids avaient balayé le pont. Hilaire, complètement aphone d'un refroidissement à la gorge, avait entendu les commentaires pessimistes de compatriotes instruits sur les nouvelles générales : bombardement du Nord de la France, capitulation de la Belgique, imminence d'une invasion germanique; de l'hébreu tout cela, mais de l'hébreu qui ne présageait rien de bon à en juger par l'expression désabusée des connaisseurs. L'air stimulant du printemps avait aussi excité les esprits; des discussions, des cris le réveillaient constamment de ses sommes; des bagarres éclataient avec un brouhaha infernal dans le détachement parqué depuis plus de trois semaines en si peu d'espace. On avait emprisonné son voisin, une brute africaine qui se baladait complètement ivre dans l'entrepont, un rasoir ouvert à la main, cherchant noise à tout venant.

Après la Sicile, on était tombé de Charybde en Scylla; le mistral s'était mis de la partie. Piquant du nez dans la mer boursoufflée, le «*Malgache*» avait peiné, se débattant tel un

poisson enveloppé de rêts invisibles; de l'arrière, on voyait l'horizon monter bien haut, monter au-dessus de la cheminée; tout le gaillard d'avant avait été submergé, les radeaux de sauvetage avaient été projetés contre les écouteilles, et les cales inondées. On les avait fermées pour éviter la noyade. Ç'avait été le coup de grâce pour Hilaire. Il s'était le plus longtemps possible agrippé au bastingage, près de deux matelots qui vomissaient tout en peignant la porte d'un rouf. Des nausées, brusquement, l'avaient saisi; il s'était précipité dans l'entrepont, sur sa paille et s'y étant affalé, parcouru de malaises, de frissons, de gargouillis, de sueurs froides. Il était resté là deux jours, prostré dans le noir, insensible à l'appel de la soupe, asphyxié par cet air épais, presque palpable où se mêlait l'âcreté de la saumure, des relents de vin et de vomissure, des odeurs rancies de graisses, de suint, le fumet aigre des transpirations et les émanations fétides des latrines. Sur le plancher, un clapotis de flaques innombrables scandait le tangage.

Seul, le lendemain soir, le cri répété de «la Terre, la Terre» l'avait jeté à bas de sa paille. Il s'était hissé jusque sur le pont; chansons et rires avaient éclaté de nouveau. Derrière la mer moutonneuse, des falaises jaunâtres s'étaient précisées. Une heure après, Marseille, le port calme où des bateaux de toutes les nationalités et de tous les tonnages avaient défilé devant ses yeux. Trois transatlantiques, «*L'Île de France*», le «*De Grasse*» et le «*Colombie*», exilés par mesure de sécurité, écrasaient de leur masse tous les voisins.

Le débarquement avait été remis au lendemain; il avait eu à peine suffisamment de force pour préparer son paquetage avant de sombrer dans un sommeil lourd, réparateur.

Désormais, il en avait fini avec l'eau et ses pièges. Sur la terre baignée de soleil il se retrouvait; il se remettait d'un jeûne de deux jours en grignotant un morceau de pain rassis. La France ! Un sol comme les autres, stable sous les semelles; il s'y dégourdissait les jambes et l'esprit.

Un ordre bref. Le débarquement était terminé. Comme les autres, il rassembla ses bagages, noua le cordon de son sac marin à la poignée de sa valise et suivit les rangs, sa charge répartie

à l'avant et à l'arrière de l'épaule gauche. Sur bien des têtes s'étagait un échafaudage inattendu, une malette de tamarin cadencée, le sac marin et, au sommet, l'authentique marque d'origine, le casque «tordu» réséda.

Le détachement franchit les grilles du port et traversa la banlieue marseillaise, non sans se retourner pour lorgner les «françaises», les premières femmes coudoyées depuis un mois. Ces distractions de route abrégèrent la marche jusqu'au camp de la Delorme.

On y arriva pour la soupe de midi. Sections et pièces s'organisèrent rapidement pour présenter les bons de vivres aux Sénégalais du magasin d'approvisionnement dont les chéchias rouges et les tatouages intriguaient les nouveaux venus. L'accueil était cordial. Déjeuner en plein soleil, chacun bien à son aise; l'espace ne manquait pas pour une fois.

Quand il eut vidé, sans crainte pour son estomac si mal mené les jours derniers, un plein quart de vin rouge, Hilaire s'endormit à l'ombre d'un baraquement de tuiles. Il n'eut guère le temps de digérer en paix. De longs sifflements de sirènes le redressèrent sur l'herbe. «*Une alerte aérienne ?* entendit-il près de lui - *Tu parles ! Des avions boches sur Marseille ! quelle galéjade ! Un simple exercice probablement - Regarde, quatre avions, des bombardiers; ils tournent en cercle sur la ville*». Pac, pac, pac, de petits flocons blancs poursuivaient les avions dans leurs évolutions, avec un retard d'un quart de siècle. «*Un exercice, je te dis !*»

Un officier surgit alors, affolé : «*Planquez-vous*» ! et il s'enfuit sous l'arche bétonnée d'une voie ferrée. Des sentinelles munies de cartouchières formèrent un cordon autour du camp. Non loin de là, une mitrailleuse crépita; un éclat d'obus, tout chaud, rebondit sur la tôle d'une écurie. «*Se planquer ! Si encore ils passaient sur nos têtes ! On serait mieux, tiens, au pied de cet arbre*». Laissant ses deux compatriotes à leurs observations, Hilaire bondit et se blottit contre le mur du camp, le sac marin sur la tête. C'était sa tactique, quand un éboulis le surprenait au fond d'un ravin; il se planquait contre une paroi

verticale et se protégeait le crâne de sa «bretelle». Des explosions sourdes, auxquelles se mêlait un lointain bris de vitres, grondaient parfois. Le bruit courut presque aussitôt que deux des bateaux entrevus la veille avaient été touchés, qu'un réservoir à gaz avait sauté. Les avions, dédaigneux de la D.C.A., du crépitement des mitrailleuses, firent encore trois petits tours puis s'en allèrent. Les sirènes sifflèrent encore. C'était la fin de l'alerte. Hilaire, à moitié rassuré, ne pouvait s'empêcher d'établir une relation de cause à effet entre l'arrivée des Réunionnais et cette incursion allemande dans le ciel du midi. La mer n'avait consenti à lâcher ses victimes que pour les livrer à des périls plus graves !

Le départ nocturne justifia encore ses inquiétudes... A neuf heures du soir, on se remit en marche dans une complète obscurité; les godillots crissaient indiscrètement sur les graviers. Vingt minutes après, une vingtaine de fourgons se découpèrent sur le vide d'un terre-plein; les hommes s'y entassèrent et le gravier s'ébranla, poursuivi par le beuglement des sirènes et le ronflement des avions. Toute la nuit se passa en bruyante partie de cache-cache dans le noir. Au petit jour, les poursuivants semblaient joués; le train était stoppé en pleine campagne entre un champ de vignes et une rangée de platanes. Perpendiculairement aux rails, une route montait entre les pins maritimes; le détachement s'y étira en longue file dans la brume du matin et atteignit au bout de quatre kilomètres les baraquements du camp de Caïs (centre de transition des troupes coloniales).

Plus de mer à l'horizon, plus d'avions dans le ciel. C'était le calme et la sécurité. Mais à neuf heures du matin les sirènes enflèrent encore la voix et dispersèrent les nouveaux venus sans leur laisser le temps de bourrer leurs paillasses et de se remettre de plusieurs nuits blanches.

Tout se tassa les jours suivants.

Quand un cyclone vous affleure d'un coup d'aile, il ne revient pas en arrière pour s'acharner sur ce qu'il a épargné. Les alertes avaient beau se succéder, et, après l'entrée en guerre de l'Italie se multiplier nuit et jour, ennuyer impitoyablement les

canonniers, à l'heure de la soupe comme à celle du vrai sommeil, Hilaire ne s'en inquiétait plus. Le camp n'était pas visé. Il se préoccupait surtout de ne rien perdre du repas interrompu ou du sommeil coupé et se «camouflait» davantage contre l'adjudant de semaine, qui inspectait le camp après l'alerte, que contre les bombardiers gris bleu ronflant très haut dans le ciel. Ces débandades continues et inutiles l'horripilaient.

L'exaspérait spécialement la vie qu'il devait mener au camp. Le paysan laborieux se révoltait en lui contre l'inaction, ou plutôt l'inutilité des occupations au programme. Passe pour les vingt cinq jours de traversée, indispensables puisqu'on était venu faire la guerre en France. Mais, depuis, c'était comme à Saint-Denis dans la cour du lycée, l'école du soldat sans armes, les «un-deux, un-deux», la théorie du salut ! C'est pas ainsi qu'ils apprendraient à tirer le canon ! Quant au mousqueton, en bon chasseur de cabris, il saurait s'en servir. Il avait joué aux éléphanteaux avec les masques à gaz distribués un matin, repris le lendemain. En prévision d'une attaque des chars italiens, ils barraient la route de chicanes de tuiles creuses qu'un seul coup de pied eût aisément démolies. On avait un jour étiqueté en pièces détachées, des naseaux à la queue, un vieux bourrin d'artillerie : chanfrein, canons, sabots, balsanes; débité en litanies sur tous les tons : blanc, gris, bai, alezan, brûlé, pommelé, isabelle... Isabelle, ça le faisait rigoler si encore on apprenait à monter sur l'isabelle ! Ah ! ce Gouvernement !

Et, là-bas, c'était le moment de faire les dernières cuites de géranium, de tailler les vignes, de repiquer les cultures, de réparer les dégâts du dernier cyclone. Son frère était seul à abattre tout l'ouvrage, seul à faire le cultivateur, le vigneron, l'éleveur, le boucher, le charpentier, le vendeur, le ravitailleur... Et la vieille ! qui se morfondait chaque soir, au coin du feu, devant ses marmites de maïs et de porc salé aux petits pois; sans nouvelles de lui, plongée dans ses sombres pressentiments, de plus en plus triste à mesure que le temps passait.

Pauvre vieille mère !

Brave petit G. Hilaire, Matricule 20/20, chiffre facile à retenir pour un illettré amateur de bon vin, troupiier discipliné,

canonnier sans canon, tu n'as pas eu longtemps, avec ton sens inné du travail et de l'économie, ton habitude de la lutte incessante contre une nature farouche qu'il faut constamment forcer pour qu'elle produise, non, tu n'as pas eu longtemps à déplorer l'ineptie du «Gouvernement» ce monstre gaspilleur de bras et de bonnes volontés, sourd aux doléances des individus, plus attentif au destin des balles de sucre qu'à celui des humains; tu n'as pas ressenti, fin juin, le désarroi de l'armistice, auquel tu n'aurais d'ailleurs rien compris, ni ce sentiment déprimant d'être une bouche inutile dans une collectivité qui ne vous a pas réclamé et qui vous voit grignoter un ravitaillement déjà maigre ! Tu n'as pas joui longtemps de ces vacances forcées sur la terre de tes ancêtres !

Le vingt juin 1940, un cas de méningite cérébrospinale se déclara dans la Batterie A. C'était toi. On t'évacua sur l'hôpital, au pavillon d'isolement; et tu fus à jamais rayé de la vie du camp. Quelques jours après, un camarade venu aux nouvelles s'arrêtait pétrifié devant la salle des contagieux. Seul, en face de tous les lits blancs, tu délirais; la vessie de glace, percée, avait glissé de ta tête, t'inondait la poitrine; une bronco-pneumonie t'emportait dans les quarante-huit heures.

Bien peu le surent, ta disparition discrète laissa aussi peu de vide que tu occupais de place dans la vie du pays.

Te voilà de retour, pour toujours, au pays de tes pères; tu reposes maintenant dans le cimetière de la Beaume, sous les cyprès noirs, entre des tirailleurs malgaches, sénégalais, indochinois, non loin peut-être de la tombe d'un aïeul; une bonne quinzaine de Réunionnais sont venus, depuis, te tenir compagnie sous les bornes blanches alignées au garde à vous. Te voilà définitivement démobilisé, Matricule 20.20, classe 38, définitivement rendu à l'anonymat et à une liberté que le «Gouvernement» ne peut plus entraver ! liberté d'engraisser de ta substance une terre qui te fut si peu accueillante, liberté d'errer en connaisseur parmi les vignes sulfatées et les pêcheurs en espaliers, liberté de rejoindre les tiens du Trou des Merles sous les cascades, au pied des Mornes. Une traversée de 12 000 kilomètres n'offre pas d'embûches pour les ombres.

Ta mère avait raison. On n'unit pas impunément ce que Dieu a voulu séparer. La graine éparpillée dans le vent ne revient pas à la souche maternelle; et cette vaine transplantation dans la terre d'origine ne pouvait produire de fruits.

Qu'elle se console pourtant, la vieille ! On t'a fait des funérailles convenables; tu as quitté la petite chapelle de l'hôpital avec la bénédiction de l'aumônier; devant la fosse ouverte, un peloton te rendit les derniers honneurs : un caporal de jour, pressé de liquider une corvée supplémentaire, et une demi-douzaine de compatriotes inquiets d'arriver trop tard pour la soupe. Ce fut malgré tout, une bonne fin de chrétien.

Quand au reste... Elle savait, depuis ce soir de décembre 1939, elle savait bien, la vieille Mélanie, qu'il était perdu pour elle *«son garçon qu'était parti coupe l'eau»*.

LA LEÇON D'HISTOIRE

L'instruction finissait, suivie sans enthousiasme par un auditoire très mêlé, panaché des teints les plus candides et des épidermes les plus sombres, avec pour transitions tous les tons intermédiaires : jaune, cire, bistre, noisette, chocolat, bleu. Il n'échappait pas, même aux cervelles obtuses, que la répétition de ces activités réglementaires avait un caractère de singerie; école du soldat sans armes le matin, instruction l'après-midi à l'ombre des pins maritimes du camp; parfois, pour varier, la mélancolique corvée de cistes, arbrisseaux aux tiges grasses qu'on entassait sur une plate-forme balayée par le mistral, et qui, l'hiver, allaient flamber dans les chambres avec l'éclat sans chaleur d'un feu de paille.

Depuis neuf mois qu'ils avaient été mobilisés, ces artilleurs réunionnais n'avaient jamais manié un mousqueton, jamais vu un canon. Ils n'avaient encore appris que le pas cadencé auquel les jarrets des «petits blancs», déformés par les sentiers scabreux des îlettes, se montraient réfractaires, et les marques extérieures de respect. En cette fin de septembre 1940 surtout, la guerre était officiellement terminée; des notes de service affluaient aux bureaux, envisageant un rapatriement prochain, bouleversant les cœurs d'un espoir de jour en jour déçu. La vanité de ce passe-temps tournait à la brimade. Démobilisables d'office, à demi-civils, militaires à demi, ils se sentaient à charge à l'autorité militaire : deux milliers d'hommes à entretenir et à rapatrier au compte-gouttes sur des cargos, qui, passé Gibraltar, étaient une fois sur deux arraisonnés par les Anglais et dirigés sur Free-Town au nom prédestiné !

Les officiers les ignoraient; ils se succédaient à la tête du contingent réunionnais, en instance de départ pour l'Indochine; leurs bagages et leurs papiers les inquiétaient plus que ces subordonnés de quelques jours. La vie de caserne, la routine d'autrefois automatiquement reprenaient. C'étaient vraiment l'isolement doublé d'un tatillonnage barbant.

Il eut mieux valu qu'on les laissât libres de remplir eux-mêmes leurs journées; libres d'organiser sous les pins des parties

de loto, de se promener dans la campagne en quête de nids de guêpes à déterrer, de lapins à cueillir au gîte, de services à rendre à un fermier du voisinage; libres, quand on est débrouillard, de bricoler utilement et de compléter ainsi le maigre prêt et l'ordinaire de famine. Une telle marque de confiance eût certainement flatté l'amour propre, dissipé le laisser-aller et remonté le moral des hommes.

Le premier jus instructeur s'acquittait de sa corvée. Il lisait avec ennui les dernières pages d'un livret individuel : les méfaits de l'alcoolisme.

Tu parles ! ils ne risquaient pas de se saouler beaucoup avec les vingt sous de solde journalière, et puis le rhum *«ça l'est pas l'alcool !»*

«En somme» conclut la voix du Margis-chef Hoarau, surgissant entre deux noirs somnolents, *«on ne doit pas boire. L'alcool est un poison. Allez, rompez ! Et maintenant on va boire un coup ?»*

Deux jeunes bourgeois au portefeuille régulièrement approvisionné par mandats télégraphiques s'empressèrent. Ils se dirigèrent tous quatre - le premier jus avait aussi la gorge sèche - vers le café de Caïs qui montait la garde à une entrée du camp.

«— Un double Saint-James, chef ?

— D'accord ! Quoique cette saloperie des Antilles, elle me fera oublier le goût du Bourbon. Enfin !»

Ils connaissaient le Margis-chef depuis cinq mois qu'ils le pratiquaient. C'était un bon bougre, au fond, en dépit de ses colères braillardes et de ses airs de dur toujours à cheval sur un bourin rétif ou sur le règlement. Ils avaient su l'appriivoiser par de respectueuses invitations à l'apéro. Les grandes gueules sont rarement de grands punisseurs. Le chef ne faisait pas exception à la règle.

Quand, en rade de Diégo, on avait vu surgir à la coupée du *«Malgache»* ce grand diable sec tout en nerfs, les jambes arquées

dans les houseaux; quand on eut examiné à la dérobée sa longue face bronzée que le soleil des colonies n'avait pas été seul à brunir, ses yeux clairs aux lueurs verdâtres, sa longue cicatrice blanche en partie cachée par la coiffe du képi, un frémissement d'inquiétude avait parcouru les groupes. Sa voix rauque, enrouée par de multiples exercices de manège au petit jour, aboyait sous les coursives et dans les entreponts. Ça allait barder !

On s'était vite rassuré : il s'appelait Hoarau. C'était un compatriote ! Pouvait-on ne pas être Réunionnais quand on portait le nom de Hoarau (comme celui de Payet ou de Dijoux d'ailleurs!) Imaginez la satisfaction d'un français jeté par une tempête chez les cannibales ou victime d'un atterrissage forcé au cœur de l'Asie, et se heurtant à un monsieur qui se nomme Durand-Dupont, Dupont-Dubois ou Dupont de Nemours. Le jeune colon de la Compagnie des Indes qui touchait, il y a près de trois siècles, les sables de Saint-Paul et débarquait épuisé, probablement scorbutique et furonculeux après dix mois de traversée sur un lent voilier, dans une île peuplée de quelques centaines de blancs et du double d'esclaves, hospitalière en vivres et en climat, pauvre en foyers et en femmes; ce provincial aventureux prévoyait-il alors combien sa race allait croître et se multiplier ?

Ah ! il avait bien fait son boulot ! Les Hoarau de nos jours ne se comptent plus à la Réunion. Chaque année il entre en sixième un petit Hoarau sur quinze élèves; et tous les Hoarau ne vont pas au lycée - Ses descendants, pour distinguer les branches, avaient eu beau orthographier leur patronyme en Hoarau, Hoareau, Houareau, s'infliger des prénoms à coucher dehors empruntés en martyrologue des premiers siècles du christianisme, à l'histoire, à la légende, ils rencontraient bien parfois d'autres Hoarau complètement inconnus, au nom strictement identiques, au prénom semblablement excentrique; c'est parfois bien gênant quand on tient à sa personnalité civile et morale.

Le chef Hoarau avait eu jusqu'alors une demi chance. Ses séjours et ses compagnes en France, et dans l'Empire, en Afrique du Nord, en Afrique Noire (A.O.F., A.E.F., côte des Somalie, Madagascar), en Indochine, en Syrie, l'avaient mis en pré-

sence de multiples homonymes avec ou sans *e*, avec ou sans *u*, fonctionnaires des services civils, militaires, commerçants, planteurs, aucun d'eux ne s'enorgueillissait de son prénom principal de Waldemar, élégant reflet des lectures maternelles.

Lui non plus n'avait pas démerité de l'ancêtre, comme la plupart de ses congénères, autrefois volontaires de La Bourdonnais ou de la conquête de Madagascar, aujourd'hui planteurs, industriels, administrateurs, colonisateurs; comme la plupart, bien sûr; il peut naître un crétin dans une descendance si nombreuse ! Il suffisait d'étiqueter sa brochette de décorations pour récapituler son œuvre et ses exploits : Salonique, Rif, Liban, Tonkin. Pour les séjours sans histoire, des indices physiques suppléaient aux médailles : la Rochelle, c'était le sillon blanchâtre de la tempe gauche, conséquence d'une bagarre où le renom de la Coloniale était en jeu. Sakaramy, la légère claudication consécutive à une chute de cheval. Rufisque, ses deux dents d'or; la Cochinchine, cette marque violacée d'un anthrax dont il avait failli crever. Son épiderme hâlé offrait encore, ça et là, des cicatrices de balles ou d'éclats d'obus; elles faisaient double emploi avec les citations.

Le sujet de Louis XIV avait colonisé une île pour le compte de la Couronne. Son descendant du XX^e siècle s'était battu pour la grandeur de la France et le prestige... de son corps.

Après vingt quatre ans de service actif, il était seulement margis-chef. Il s'était engagé en 1916. Après son brevet élémentaire, et ses états de services, il pouvait plafonner en fin de carrière, le galon doré d'adjudant-chef sur la manche. Il eût même fait un excellent officier subalterne. On le connaissait dans la Coloniale pour sa rapidité à mettre un 75 en batterie, pour la précision de son tir aux écoles à feu. Il savait former des cavaliers habiles, des artilleurs aux gestes économiques et précis. Pour cet as du manège, l'artillerie motorisée et les 75 tractés n'existaient pas plus que la marine à vapeur pour le commandant d'un clipper de la Course du thé. Un canonnier à cheval avait à ses yeux une autre gueule qu'un mécano couvert de cambouis. Son indépendance de caractère et surtout ses éclats de «tête brûlée» l'avaient desservi. L'arrosage trop poussé de galons neufs avait souvent pour conséquence arrêts de rigueur

et rétrogradations. Que de fois avait-il dû remonter, échelon par échelon, toute la hiérarchie des grades inférieurs ! Sa turbulence et son inconduite l'avaient souvent fait casser dans les garnisons trop calmes où la boisson et les rixes remplaçaient la grande évansion des combats.

Deux double-rhums envoyés magistralement par fond d'estomac, Waldemar allait mieux. Rien de tel qu'un carré de verres pour installer autour d'une table compréhension et cordialité. Les brumes de cette fin d'après-midi automnale n'atténuèrent pas l'éclat modéré du vieux rhum et la chaleur qu'il insinuait dans les cœurs. Le petit bistrot au toit de fer-blanc, à la tonnelle squelettique, dispensait la tiédeur d'un foyer, d'un nid familial. Oui, on n'avait pas mal.

Un des jeunes hasarda malicieusement :

« — Mais, vous ne craignez pas chef... que notre exemple ne contredise les conclusions de tout à l'heure ?

— Hein ! Quoi ?

— La séance sur l'alcoolisme et ses méfaits !

— Peuh ! Ils savent comme nous à quoi s'en tenir ! Pas les leçons qui forment les hommes. L'expérience ! Prenez le canon ! Toute la théologie apprise et rabâchée à peloton, à quoi ça sert quand vous êtes isolé en pointe; ça m'est arrivé; sans couverture d'infanterie, coupé de l'arrière ! Pas question de manipuler le viseur, d'ouvrir le bouquin ! On tire à vue, on tape dans le tas et on se défile comme on peut.

— Alors, inutiles les séances d'instruction ?

— Pas positivement. Faut s'adapter. Les principes c'est toujours très bien, comme les raisonnements par l'absurde; mais pas dans la vie ! C'est pas avec des rosières, disait l'autre, qu'on fait des colonies. Pas avec des lavements, qu'on donne du nerf aux combattants, mais avec des quarts de gniolle.

Encore un exemple : petit, je me bagarrais toujours avec les camarades; même dans la sacristie avec des enfants de chœur. Combien de fois le curé m'a tiré les oreilles ! combien de sermons j'ai encaissés ! La douceur, la bonté, la charité ! Lui-même, il était en bisbille avec son évêque. Tseuh ! »

Les rapports de la théorie et de la pratique étaient radicalement réglés après deux rhums. Un troisième «*la même chose*» poussa aux confidences, sous l'œil ému du premier jus qui tenait moins bien la voile.

«*Aimer, boire, chanter, voilà mon A.B.C.*» poursuivait Waldemar, satisfait de resservir à des oreilles étrangères son spirituel et précieux dada.

Qu'entendait-il par aimer ? Faisait-il allusion à la jeune femme de la Rochelle qui lui adressait irrégulièrement des nouvelles et des photos d'un petit garçon non reconnu ? Il s'adoucissait parfois, et montrait aux intimes «*son fils*», un gosse de cinq ans flottant dans un chandail trop large, fagoté dans des culottes trop longues ou des pantalons trop courts; posant sur une trottinette ou grimaçant sous une mèche filasse. Pensait-il à ses nombreuses expériences exotiques, moukères, ramatous, congais, etc ?

Et chanter ? Sa voix fausse de rogomme n'éclatait qu'à l'occasion des pomponettes ou pour entonner les chansons militaires de son répertoire, aux paroles évocatrices.

Evidemment, le deuxième terme de sa trilogie était le principe centrale de sa vie. Boire. Il pouvait même se dédoubler. Boisson et bagarre allaient de pair pour ce perpétuel exilé en quête de nouveauté et de coups durs. Il conservait devant l'alcool un parfait équilibre physique et moral. Seule sa susceptibilité de créole se montrait chatouilleuse proportionnellement au nombre de petits verres.

« — *Ah ! si vous aviez passé comme moi vingt années de votre vie, dans des bleds d'Afrique ou d'Asie, loin de la famille, loin du pays ! Vous saurez que ce n'est pas mauvais de boire un coup de temps à autres. Sans ça, la Coloniale n'existerait pas.*

J'ai fait bien des trous, où le service marchait dur, croyez-moi. C'est seulement au mess ou au bistrot, quand il y en avait un, qu'on trouvait de la détente, de la compagnie, de la conversation. On s'y faisait des copains. C'est là qu'on pouvait s'entretenir du pays, des absents, sans éprouver le besoin de chialer. On ne se sentait pas seuls.

A Diégo, tenez, c'est ainsi qu'on a guéri un jeune margis, un de la haute; il n'avait pas réussi Poitiers. Il se rongait le le chanfrein depuis quatre mois qu'il était arrivé. Pas de famille, pas de connaissance. Tous les quinze jours, au passage du courrier, il descendait jusqu'au quai et montait à bord. Pas recommandé, quand on a encore plus de deux ans à tirer. Quelle tête de papier mâché le matin, au rassemblement !

Il était mûr pour l'hôpital, l'accès pernicieux et tout le tra-la-la. J'avais compris le zèbre. Je l'avais démonté pièce par pièce. Les crises de cafard correspondaient à l'arrivée des lettres : une fiancée qui ne s'ennuyait pas trop à Paris - Le mess des sous-officiers l'a remis d'aplomb. Il s'est adapté. Un mess au poil d'ailleurs, sur le plateau, au-dessus de la mer. De larges fenêtres, de l'air frais. Un pernod lui suffisait en général; il n'en reprenait pas. Mais ça le purgeait de sa bile. Ça lui remontait le moral. Quand les autres s'excitaient, il admirait la baie.»

Waldemar s'excitait devant les deux jeunets sceptiques. Ils doutaient encore des vertus stimulantes de l'alcool ! En bon artilleur il démasqua ses dernières batteries, tout en se faisant servir le coup de l'étrier.

« — A ce propos, il y a encore mieux ! La grippe espagnole. Vous en avez bien entendu parler ? Ouais, vous étiez encore en nourrice à l'époque. Eh bien, moi, je l'ai vue de près, de bien près même. Et tout d'abord on a fait ensemble la traversée Marseille-Réunion. Ça vous étonne, hein !

C'était en 19. Nous étions plusieurs centaines de rapatriables, permissionnaires ou démobilisables. Notre transport, le «Madona», un petit raffiot, naviguait sur lest. Du sable de je ne sais où; du sable déjà contaminé par cette saloperie de grippe. Quel voyage ! Pagaïe et ceinture ! Mais vous connaissez

la chanson ! Des mutineries ont failli éclater à bord. Quand aux microbes embarqués dans nos cales avec le sable, il faut croire qu'ils avaient mijoté leur rage durant ces jours de réclusion. A peine déchargés à la Pointe des Galets, ils se mutinaient à leur tour, ils attaquaient. Avec une virulence ! Je ne vous dis que ça ! En quelques jours, l'épidémie avait gagné toute l'île. Les gens claquaient comme des mouches. Bon Dieu ! On n'en menait pas large ! J'avais dix-huit mois de front, indemne ou à peu près, peut-être pour venir crever chez moi, dans mon lit en toussant comme un perdu, en me souillant comme un foireux.

A Saint-Denis où j'étais...»

Les souvenirs l'assaillaient en foule, le Saint-James le mettait en verve. Il sut ressusciter en détails cette époque infernale qu'avait vécu la colonie au début de l'année 1919.

«— J'habitais alors un quartier plutôt tranquille. Près de la mer, dans les bas de la rue Saint-Joseph. Bien sûr, il en sortait de temps à autre un locataire les pieds devant. Mais on avait été relativement épargnés. Et puis, un beau jour, changement complet. Je me réveillais avec des grattements de gorge caractéristiques. Devant le barreau du voisin deux macchabées rouillaient pour de bon. Des mouches bleues bombillent autour. Sur le trottoir d'en face, un troisième client qu'on a vidé là comme un sac d'ordures, sans ménagements. Mon sang ne fait qu'un tour ! Je bats en retraite jusqu'à la salle à manger ; je me réconforte. Je me gargarise, par précaution de deux vieux rhums. J'en avais prévu un stock de sécurité. Il ne fallait pas aller à tout bout de champ cogner aux fenêtres des boutiques. Ces sacrés «compères», plus affolés que les autres ouvraient à heure fixe, crainte de contagion, et se terraient comme des rats dans leurs bicoques. Un instant après, ma mère me rejoint, vacillante. Elle aussi ne se sentait pas bien. D'office et de force, je lui vide dans le gosier une bonne dose d'alcool. Moi, j'étais suffisamment désinfecté, immunisé, si, à ce qu'on disait, un verre de cognac était le meilleur préventif contre le mal. Mais elle ! Il n'y avait pas de temps à perdre. Toute la journée, le lendemain aussi, on répète la même cérémonie. C'eût été agréa-

ble en d'autres circonstances ! On s'est blindé deux jours en famille, la mort dans l'âme. Eh bien ! croyez-moi si vous voulez, en vingt quatre heures c'était fini. Nos malaises se passaient ! ç'avait été une petite grippe de rien du tout. Le rhum de Bourbon nous avait sauvés.

Oh ! nous n'avons pas été les seuls à faire cette constatation. Vos parents vous ont certainement parlé de «Ponkor mort». C'est l'exemple le plus typique.

— Heu ! racontez, chef !

— Ce vieux «becqueur de clé», noir comme un cul de marmite. Il ne dessaoulait pas de toute la journée durant l'épidémie. Ça ne le changeait pas de ses habitudes d'ailleurs. Un petit transport, un bricolage quelconque, se concluaient par de copieux coups de sec. Et à ce moment là les commissionnaires et les croque-morts gagnaient gros à affronter le microbe par les rues désertes. Régulièrement, à la fin de la matinée il gisait ivre-mort sur le trottoir, comme un cadavre. Un jour qu'il dormait ainsi complètement noir, ou plus exactement gris; l'ivresse donnait à sa peau une teinte cendre, cadavérique, les camions funèbres de la municipalité l'ont ramassé avec les morts. On n'y regardait pas de trop près quand on pratiquait cette fichue corvée. Et au cimetière, le camion allait déverser dans la fosse commune sa cargaison macabre. Tout à coup les piles de cadavres remuent; on voit notre homme surgir de ce monceau, encore titubant. Il s'était réveillé à temps, juste à temps. On ouvrait déjà les balles de chaux vive.

Dès lors, il avait compris le truc. Quand les croque-morts le manipulait au bord d'un caniveau, le prenant pour un macchabée, il conservait juste assez de lucidité pour signaler leur erreur. Il soulevait une paupière et bougonnait à ces importuns «Ponkor mort». Ils le laissaient reposer en paix. Ses soulaisons le mettaient à l'abri de la contagion.

— Et l'épidémie a duré longtemps, chef ?

- Eh bien ! un long mois. Vers Pâques, le vent s'est levé, il a balayé l'île. L'épidémie a disparu aussi vite qu'elle était venue. Ouf !»

Là-dessus, levant haut le coude, il vida son verre d'un trait.

Trois Réunionnais étaient timidement entrés à la fin de sa longue évocation. Se faulant entre les chaises, ils avaient échoué à un bout du bar : deux noirs dont les lèvres et les narines se disputaient le bas du visage et un indien, aux traits réguliers mais au teint aile de corbeau. L'un d'eux bredouilla une commande :

«— *Impossible*, claironna le patron, cessant d'essuyer les verres d'un torchon sale, *impossible, pas d'alcool pour les indigènes...*»

Cette formule tira le chef de son euphorie; il dressa l'oreille.

— *Non ! pas d'alcool. N'insistez pas !*»

Waldemar déplia sa longue taille au-dessus des buveurs et gagna le bar.

«— *Allons, patron, servez leur trois rhums !*

— *Interdit chef !*

— *Pourquoi ? Je voudrais bien le savoir. Ce sont des compatriotes à moi.*

— *Le règlement. Lisez-le. Impossible.*

— *Le règlement ! On se fout de ce règlement là. Il est interdit de servir de l'alcool aux indigènes. Tu parles. Je suis un indigène aussi, non ? Et les deux blondins à ma table ? Ce ne sont pas des Réunionnais ?*

— *Vous comprenez. Je ne veux pas risquer la fermeture de l'établissement.*

— *Mais, où voyez-vous des indigènes ? Vous savez ce que c'est ? Ils portent une étiquette sur la figure ? On est citoyens français chez nous. Des indigènes ! Dans une île autrefois désér-*

te ! Allons. Trois rhums... et vous en ajouterez un quatrième pour moi. Ça me permettra de trinquer avec des pays.

— Pour vous, oui. Mais...

— Ah ! ça va. Pas un de moins. Ecoutez, patron, pressez-vous hein. Sinon, je démolis la boutique, hein ?

Il avait saisi un flacon de selz sur un plateau et n'avait pas l'air de plaisanter.

Le patron vexé et inquiet avait reculé à l'autre bout du zinc.

«— Mais... mais...

— Pas de mais. Et vite ! On n'est pas venu ici se faire casser la gueule, peut-être, pour qu'on nous traite comme des parias, des intouchables. Et, par des indigènes de l'endroit encore. C'est le comble ! Alors, ça vient ?

— Messieurs, vous êtes témoins...

— Oui ! Ils seront témoins d'autre chose si ça dure. Je n'aime pas les têtes dures, moi.

— C'est une agression, murmura le patron, tout en alignant quatre verres qu'il remplit d'un goulot tremblant et cliquetant. Je me plaindrai au commandant du camp !

— Quoi ? Le colon !... vous pouvez toujours y aller. Je lui ai fait la leçon à lui aussi. A la vôtre, les gars, pas besoin de vous presser. Le colon ! Deux fois ses notes de service à la batterie « une corvée de six indigènes de la Réunion au P.C. à telle heure... etc. », déchirées; deux fois au panier. Motif : pas d'indigènes dans le détachement réunionnais. Ah ! Ah ! Oh ! il a compris en vitesse la leçon, lui, il n'a pas insisté !

Allez-y ! Aaah ! Ce rhum-là, c'est le meilleur !

Oui, le français ! C'est un monsieur qui ignore la géographie. Peuh ! Il ferait bien d'apprendre aussi son histoire : surtout celle des colonies.

Hé là ! Laissez ! C'est moi qui paie, pour une fois. Tenez ! Sans rancune, hein !

Et gardez la monnaie...

Indigène !»

NOUVELLE IMPRIMERIE DIONYSIENNE

5, rue Labourdonnais

Saint-Denis - Ile de la Réunion

D.L. N° 67 - 4^e Trimestre 1980